

GÉRARD DUSSOUY

PROFESSEUR ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Contre l'Europe de Bruxelles

Fonder un État européen



PRÉFACE :

DOMINIQUE VENNER

TATAMIS

Contre l'Europe de Bruxelles

Fonder un État européen

L'auteur :
Gérard DUSSOUY
*est professeur émérite à
l'Université de Bordeaux.
Ses travaux portent
sur l'épistémologie de
la géopolitique et des
relations internationales,
et sur la théorisation
de la mondialité.*

« Bien entendu, on peut sauter sur sa chaise comme un cabri en disant « l'Europe ! », « l'Europe ! », « l'Europe ! », mais cela n'aboutit à rien et cela ne signifie rien. » Charles de Gaulle, *Discours et messages*.

La sentence gaullienne a frappé les esprits. Elle a visé juste jusqu'à aujourd'hui. Mais, n'est-ce pas faute d'avoir abandonné notre communauté de destin, l'Europe, aux mains des seuls politiciens et des eurocrates ?

L'Europe n'appartient-elle pas d'abord aux Européens ? Comment, dans le même temps, peut-on laisser certains expliquer que l'Europe est la cause de tous nos maux alors que l'idée européenne est la solution face à la mondialisation ?

Des Thermopyles au Traité de Rome, des tranchées de Verdun aux travées du Parlement Européen à Strasbourg, les Européens ont su résister, dépasser leurs querelles, créer, et innover.

Et si la prochaine innovation était institutionnelle ?

Et si l'on construisait enfin l'Europe, une autre Europe, notre Europe ? Face à la crise, et contre les fauteurs de décadence.

Naturellement engluée dans un brouillard libéral et mondialiste, l'Europe navigue à vue.

Face au monde multipolaire qui se dessine, et comme à chaque rendez-vous avec l'Histoire, l'Europe devra choisir entre la puissance ou la mort.

La mort, c'est subir la crise, accepter le déclin, décourager ses forces vives et laisser fuir sa jeunesse pour ne devenir qu'une ombre de ce que les Américains appellent déjà « la vieille Europe », celle des musées, des maisons de retraite et des souvenirs.

La puissance, c'est envisager le renouveau, le dépassement des États-Nations, la construction d'un État européen volontariste et pragmatique. Fédéral et régional, afin de respecter et de protéger la diversité culturelle des peuples européens, il se doit d'être en mesure de répondre aux attentes sociales des populations. Fort et puissant afin de promouvoir et de défendre, au-delà de toute idéologie, les intérêts matériels et immatériels, les valeurs et les traditions culturelles des Européens, il doit oser rayonner à travers le monde.

Cri d'alarme et cri du cœur, ce livre appelle à un élan collectif vers un État européen, un État d'urgence ! Il est temps que le cabri se fasse loup !

PRIX : 10 EUROS - TVA : 5,5%
ISBN / EAN : 978-2-917617-61-8
ILLUSTRATION DE COUVERTURE :
ERIC HEIDENKOPF

TATAMIS

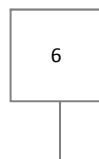
Contre l'Europe de Bruxelles :
Fonder un État européen

GERARD DUSSOUY
Professeur émérite à l'Université de Bordeaux

Contre l'Europe de Bruxelles :
Fonder un État européen

Editions Tatamis

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »



Sommaire

Préface de Dominique Venner (p. 9)

Introduction : Le syndrome romain. (p. 17)

L'implosion des sociétés européennes.

Le dépassement des Etats-nation européens.

L'Etat européen pour ne pas disparaître.

Chapitre 1- La convergence des crises en Europe. (p. 25)

La fin du Vieux Monde ? Effondrement démographique et crise identitaire.

Le déclin industriel et la crise de l'endettement.

Les crises sociale et politique : vers une « guerre de Trente ans » ?

Chapitre 2 - L'Europe reléguée à la périphérie du nouveau monde. (p. 63)

Le nouveau règne des Etats-continent.

La nouvelle carte du monde

L'Europe face à un environnement international bouleversé et menaçant.

Chapitre 3 - L'Union européenne sans frontières et sans cohésion. (p. 105)

La nouvelle Europe continentale et ses frontières.

La Russie en Europe

La cohésion territoriale et sociale de l'Union.

Chapitre 4 - Le besoin vital de l'Etat européen. (p. 127)

L'impuissance de la gouvernance européenne

L'accession à la cohérence et à la puissance par la supranationalité.

L'Etat européen : une fédération de régions.

L'Etat européen : un grand espace de croissance équilibrée.

Chapitre 5 - Le choc systémique et l'Européisme. (p. 165)
L'Européisme contre les inhibitions idéologiques.
L'Européisme : mobilisation sociale et stress extérieur.

Conclusion générale (p. 179)

Notes (p. 181)

Préface de Dominique Venner

Quand l'Europe s'éveillera...

En France, pays réputé pour être le plus pessimiste d'Europe, on confond volontiers la souveraineté étatique et l'identité. On pense que les abandons de souveraineté sont des abandons d'identité. Pourtant, rien n'est plus faux. La souveraineté n'est pas l'identité. Les Français sont victimes d'une illusion héritée d'une vision historique déformée. Contrairement à l'Italie qui n'eut jamais d'État unitaire avant 1864, ou à la nation allemande qui s'en est passée pendant six siècles, de 1250 à 1871, la France n'a pas connu ce genre d'expérience. Sinon pendant quelques décennies du XVe siècle, l'État unitaire s'y est maintenu sans discontinuer, avec des hauts et des bas, depuis la fin du Moyen Âge. De là une relation causale inscrite dans les esprits français entre souveraineté et identité. C'est même devenu une sorte de dogme, entretenu par l'enseignement jacobin de l'histoire. La nation française serait une création de l'État et, privée de ce dernier, elle serait en péril de mort ou de dissolution.

Si cela était, une telle nation ne vaudrait pas cher, ce serait une coquille vide. Mais c'est faux. Certes, personne ne contestera que l'État, royal ou républicain, a édifié en France le cadre politique et administratif de la nation. En revanche, il n'est pour rien dans la formation de sa substance. Il n'est pas le créateur du peuple français ni la source de son identité. Et cela, l'histoire le démontre.

Reportons-nous rapidement aux origines, précisément au Serment de Strasbourg, publiquement prêté en février 842 par Charles le Chauve et Louis le Germanique, petits-fils de Charlemagne. Le texte faisant foi fut rédigé en roman (français ancien) et en tudesque. Il s'agit du plus ancien document connu attestant une séparation linguistique entre barons francs germanophones et francophones issus de la même souche. Le

Serment de Strasbourg est en quelque sorte l'acte de naissance officiel des Français et des Allemands avant la France et l'Allemagne. En ce IXe siècle, sans qu'il n'y ait jamais d'État national, deux peuples frères différents sont déjà attestés par l'autogenèse de deux langues distinctes.

Avançons dans le temps. Dès les XIe et XIIe siècle, les preuves abondent d'une spécificité française rayonnante en dehors de tout État centralisé. La petite cour des roitelets de ce temps ne fut pour rien dans la composition de la Chanson de Roland, de Tristan et Iseult, ou du Perceval de Chrétien de Troyes, monuments primordiaux d'une francité bien enracinée dans le socle européen. Le rôle de l'État est tout aussi absent dans l'affirmation du style roman et dans le foisonnement, aux siècles suivants, de l'admirable architecture profane des châteaux, des villes et des maisons rurales, répondant à des styles régionaux bien spécifiques : l'architecture ancienne de Toulouse n'est pas celle du vieux Rouen. Contrairement à ce qui a été mille fois rabâché par une historiographie jacobine, la nation française ne fut pas une création de l'État. Elle est née d'elle-même. C'est pourquoi des abandons de souveraineté ne la mettraient pas en péril. C'est au contraire l'État d'aujourd'hui, avec son arsenal de lois immigrationnistes et destructrices de nos identités, qui met celles-ci en danger de mort.

Ayant à l'esprit ces réalités méconnues, il faut lire l'essai rempli d'audace, d'imagination et de volonté de Gérard Dussouy, professeur à l'université de Bordeaux, spécialiste des relations internationales, auteur de nombreux ouvrages de géopolitique, esprit à l'évidence identitaire et européen. Il se demande en effet si, en refusant le choix de la supranationalité, la France n'est pas devenue « le problème de l'Europe ». Narcissique, fanfaronne et nostalgique de sa grandeur passée, vivant dans le souvenir souvent faux de son histoire, la France s'imagine encore être une grande nation toujours capable d'influencer le monde, alors que le monde change sans elle

depuis longtemps. Mais ces illusions auront une fin d'autant que s'évapore le récit statocentré de l'histoire française.

*

*

*

Petit par le nombre de pages, le livre de Gérard Dussouy est grand par le projet qu'il expose, l'ambition raisonnée qui le porte et l'adhésion enthousiaste qu'il suscite. Son auteur est bien conscient que, pour les Européens d'aujourd'hui, le scénario annoncé est celui de la décadence. Mais il renverse ce scénario en son contraire. « Si l'on est de ceux qui considèrent que seul le défi est générateur de grandes œuvres », écrit-il hardiment, les temps difficiles que l'on voit venir pourraient obliger les Européens à commencer une nouvelle histoire et bâtir un nouvel avenir en édifiant leur propre État au sein d'un grand espace générateur de vigueur et de puissance.

On a compris que Gérard Dussouy est de ceux qui considèrent que « le défi est générateur de grandes œuvres » ! Quel défi ? Celui d'une mort programmée de l'Europe. Quand l'auteur parle d'Europe, il ne pense pas au cauchemar technocratique et mondialiste de Bruxelles, mais à l'Europe des peuples, l'Europe civilisation, née de la Grèce antique, de Rome et des peuples frères, Celtes, Germains et Slaves, qui fécondèrent le christianisme médiéval, la Renaissance, les Lumières et la laïcité. L'Europe est cette « grande République » déjà décrite par Voltaire en 1751 dans son introduction au Siècle de Louis XIV, trente ans avant que l'Académie de Berlin n'ouvre un concours sur l'universalité de la langue française... Aujourd'hui désunie, minée par des influences délétères, l'Europe s'achemine à grande vitesse vers la dissolution de son ancienne civilisation et la désintégration de ses nations, sous les effets conjugués du vieillissement, de l'immigration et de la sclérose économique. « Bien irresponsables ou naïfs sont ceux

qui s'imaginent que nos démocraties européennes pourront s'octroyer toujours plus de facilités de vivre et de laxisme social dans le cadre étrié de nos États-nation ».

Gérard Dussouy rappelle que les vieilles nations européennes sont menacées dans leur existence par leur crise démographique et les effets d'une immigration de masse, tandis que les États européens sont eux-mêmes déclassés par les nouvelles puissances mondiales. Il serait complètement illusoire de considérer l'impuissante Union de Bruxelles comme un acteur capable de rivaliser avec la Chine, l'Inde, le Japon, la Russie ou les États-Unis qui, chacun, sont des États cohérents. Faute de ressources propres, on sait que les faibles États européens sont dès maintenant contraints de céder des pans entiers de leur économie nationale à des sociétés chinoises, indiennes ou qataries.

Contrairement à ce que prétendent les adorateurs de la mondialisation, un État fort, incarnation de la puissance, ainsi que le grand espace étatique demeurent les seuls vrais acteurs internationaux. Quand on a compris cela, on comprend aussi que n'existera jamais un ensemble européen, une puissance européenne capable de garantir la survie de ses peuples et de ses nations culturelles, tant que n'existera pas un authentique État européen identitaire, une robuste République européenne de type fédéral recouvrant et protégeant la substance des anciennes nations, instrument politique au service des peuples et des citoyens européens de souche. Mais d'un tel but, nous sommes loin !

Tout se conjugue pour le moment contre l'édification d'un État politique européen. Les mondialistes, inventeurs du système de Bruxelles, se complaisent à penser un monde sans ennemi au sein duquel leurs utopies démocratiques se diffuseraient grâce à un marché planétaire qui ravage pourtant les sociétés européennes. À l'opposé, les souverainistes nationaux s'enferment dans un discours incantatoire qui ignore l'écart séparant la faiblesse des anciennes nations et leurs intentions

affichées. Pour être une puissance, il ne suffit pas, sous contrôle américain, d'expédier dans l'ex-Françafrique une poignée de parachutistes équipés de matériels épuisés, faire du maintien de l'ordre au profit des multinationales. De leur côté, les mouvements populistes, engendrés par le désarroi des populations face à d'insupportables conditions de vie, s'enferment dans le repli illusoire du pré-carré national et le refus de l'identité européenne.

Ce serait donc à désespérer de tout si ne survenait l'imprévu d'un « choc systémique » annoncé par Gérard Dussouy. Un choc causé par une convergence de crises. Comme souvent, à toute chose malheur est bon. L'auteur estime à bon droit que l'inéluctable choc systémique que l'on voit venir aura le pouvoir de renverser les images erronées qui nous submergent, en favorisant l'émergence d'une conscience européenne, « une volonté communautaire de survie et d'existence libre dans une même souveraineté », autrement dit l'émergence d'un européisme.

Les temps difficiles qui attendent la pseudo Union européenne et les Européens auront raison des institutions de Bruxelles. Mais ils pourraient aussi obliger les Européens à plus d'unité. Sans un État européen puissant, souligne Gérard Dussouy, sans une vraie politique européenne, le Vieux continent, rongé par sa faiblesse économique et démographique, perclus de fractures et de dissentiments, serait voué à une mortelle marginalisation dans un monde dominé par des puissantes géantes nullement philanthropiques. La seule alternative au choc systémique qui s'annonce sera un européisme capable de transcender les mouvements de rébellion et de dissidence. N'ayant plus que leurs dettes souveraines à opposer aux « fonds souverains » de l'Asie et du Moyen-Orient, nouveaux décideurs de l'économie mondiale, les populations européennes seront placées devant l'obligation de choix décisifs.

Gérard Dussouy se dit convaincu que le péril entraînera une révision brutale des « représentations » périmées. Selon lui, nos

peuples découvriront qu'il existe « une voie et une seule, celle de l'État européen, souverain et identitaire. À l'épreuve des faits, ils saisiront que l'idéologie universaliste qui sous-tend leurs actuelles représentations du monde, les conduit à leur perte. Par nécessité, ils dépasseront leurs ethnocentrismes respectifs au profit de l'europhisme ». Ayant cette perspective à l'esprit, on peut espérer et agir. « À condition de réconcilier les peuples avec le projet européen, d'articuler le local et le communautaire, de se débarrasser des visions passéistes ou nostalgiques aussi bien que de tout esprit de repentance, l'unité de l'Europe est le seul moyen d'échapper à la résignation ».

L'existence d'un État européen supposera bien entendu une armée supranationale disposant d'un budget que seule pourra autoriser l'Europe fédérée. Pour éviter tout malentendu, Gérard Dussouy précise que ce projet militaire devra se faire en partenariat avec la Russie. Seuls des liens très forts avec cette grande puissance continentale offriront en effet à la nouvelle Europe le grand espace et les ressources immenses indispensables à son existence.

En formulant cet audacieux projet d'un État fédéral européen partenaire de la Russie, l'auteur ne se dissimule pas les obstacles. Il voit bien que le manque de communication entre les peuples européens, tenus de s'en remettre à leurs partis nationaux et aux fonctionnaires européens pour conduire leur destinée, est le principal obstacle à la mise en forme d'une réponse vraiment communautaire aux défis qui les assaillent. Mais, il compte à juste titre sur le stress du « choc systémique » pour favoriser l'émergence de mouvements citoyens europhistes aujourd'hui encore inconcevables. Il compte qu'une nouvelle culture politique européenne envahira les partis politiques eux-mêmes, en faisant naître une « avant-garde » européenne capable de constituer un premier « noyau dur » auquel d'autres viendront s'agréger. On peut suivre Gérard Dussouy dans cette prospective audacieuse : « S'il doit exister des États pionniers de la Res publica europensis, explique-t-il, ce ne sera pas parce

que cela était écrit, mais parce qu'à un moment donné, ces États seront dirigés par des partisans de l'État européen ».

Autrement dit, si l'on comprend bien Gérard Dussouy, les nouvelles réalités géopolitiques et le choc systémique à venir feront apparaître, face aux Autres, l'affirmation d'un Nous européen en séparant de façon claire ce qui relève de l'intérieur (l'europpéen) et de l'extérieur (l'international). Une authentique supranationalité s'imposera alors comme une question de vie ou de mort. Avec la création d'un État véritable, elle fera naître un espace économique européen homogène et déconnecté du marché mondial du travail.

Ainsi que l'écrit Gérard Dussouy, le malaise social et identitaire qui explique la forte poussée des nationaux-populistes à travers tout le continent souligne paradoxalement la communauté de destin des Européens. Au sein même de ces mouvements, se fera jour la conscience qu'il faut s'unir si l'on ne veut pas disparaître. La promotion de l'identité européenne, fondera une identité recouvrante et non pas absorbante des identités antérieures. C'est alors que pourra être fondée une République fédérale européenne articulée sur l'authenticité des régions et l'effacement volontaire des États nationaux. Cette future république n'a pas de précédents historiques, sinon peut-être celui de la Suisse multilingue. Elle aura pour vocation de préserver l'identité culturelle des nations constitutives.

L'auteur développe longuement sa réflexion sur ces questions, comme on le verra en lisant ses stimulantes analyses et propositions. Suivant son excellente et forte formule, « L'identité s'éprouvera comme conscience et s'affirmera comme volonté ».

Dominique Venner

Dominique Venner est écrivain et historien. Il dirige La Nouvelle Rebut d'Histoire. Parmi ses nombreux ouvrages, on peut retenir Histoire et tradition des Européens. 30 000 ans d'identité (Le Rocher, 2004). Le Siècle de 1914 (Pygmalion, 2006). Et récemment, Le Choc de l'Histoire (Via Romana, 2011).

INTRODUCTION.

LE SYNDROME ROMAIN.

L'Europe, ou ce qui en tient lieu c'est-à-dire l'Union européenne, est à la dérive. L'institution qui est censée organiser le continent a mauvaise presse. La question de sa fin possible commence à être posée, à travers les difficultés récurrentes de la zone euro et l'éventuelle désagrégation de ses principaux rouages. Le repli sur ses vieilles nations serait-il pour autant la planche de salut d'une expérience malheureuse et qui aurait tourné court parce qu'elle allait à contre-sens de l'Histoire ? Certainement pas, quand on constate que tous les pays européens présentent, à des degrés divers, le même syndrome caractéristique des fins de cycle civilisationnel. En l'occurrence, celui de la décadence de Rome, dans un contexte bien entendu très différent qui relativise la comparaison.

Mais la mise en perspective n'altère pas la similitude : l'effondrement démographique et la submersion migratoire, le vieillissement des élites et le délitement des cultures nationales, l'anomie sociale et le sauve-qui-peut individualiste, la mise en cause de l'identité étatique, républicaine pour la plupart des nations européennes, c'est-à-dire l'équivalent du « culte de l'empereur » à Rome, au nom des nouvelles croyances et de l'Islam en particulier, le déclin économique accéléré et les finances publiques en perdition, l'incapacité de l'État-nation à prévenir et à maîtriser les perturbations de toutes natures en provenance de son environnement international.

La récession dans laquelle la plupart les peuples européens a été entraînée par le krach financier américain de l'été 2007, puis par la crise bancaire de 2008, est surtout le résultat de la crise de l'endettement généralisé de l'Europe qui a été révélé en 2011. Elle marque sans doute l'entrée dans une longue dépression caractérisée par une convergence de catastrophes de plusieurs

origines. À la déprime inévitable parce que d'essence structurelle, se superposent déjà les premières crises sociales et sociétales qui ne laissent rien augurer de bon (émeutes urbaines et ethniques récurrentes en Angleterre et en France).

La concomitance de la crise de la dette avec la mondialisation, dont les conséquences essentielles sont le changement dans la hiérarchie des grandes puissances et la déstructuration / disparition de l'emploi en Occident, limite de façon considérable la marge de manœuvre des économies européennes. Elles auront d'autant plus de mal à sortir de « l'austérité » qu'elles ne sont pas en mesure de se financer grâce à leur commerce extérieur, et que leurs gouvernants ne sont ni capables d'inventer de nouveaux cadres de vie, ni d'élargir leur cadre d'action en accélérant la construction européenne.

Alors que l'histoire est entrée dans son âge planétaire et que des transformations immenses sont en train de se produire, l'accumulation des carences et des impasses en Europe témoigne des fautes ou des empêchements des classes dirigeantes occidentales depuis plusieurs décennies, mais aussi de la dérive des sociétés et d'une représentation collective erronée, parce qu'idéologique et datée, du monde et de son évolution.

L'implosion des sociétés européennes.

Elle est d'abord la conséquence des effets paroxysmiques de l'idéologie du « laisser-faire et du laisser-aller » qui a envahi tout l'Occident pendant son enrichissement exceptionnel de la seconde moitié du vingtième siècle. Cette idéologie est l'amalgame de présupposés libéraux et socialistes laissant entendre que tout était désormais possible et permis dans une société définitivement lancée sur la voie du progrès et de la croissance continue. La prospérité de cette période unique de

l'histoire économique occidentale a, *in fine*, engendré l'anomie sociale. D'émancipatrice qu'elle fut, la pensée des Lumières est devenue, par la grâce de la consommation et de l'assistance sans limite, une morale sociale, à la fois aliénante, permissive et démobilisatrice, alors même que la mondialisation économique, imposée par les dirigeants des puissances anglo-saxonnes, convaincus de ce que l'État minimal et le laisser-passer étaient deux choses désirables et indispensables pour le monde entier, réintroduisait au sein de ce dernier la *guerre de tous contre tous*. Car c'est bien de cela qu'il s'agit quand on considère la concurrence exacerbée à laquelle se livrent les différentes communautés humaines, et les individus qui nomadisent à travers un monde sans frontière. Or, un tel retour à la loi du plus fort, ou du plus arrogant, ne pouvait que faire imposer les sociétés européennes vieillissantes, arc-boutées à leurs croyances universalistes bien qu'elles fussent contredites par le réel. Déstabilisées par la ruine de leurs activités productives, elles sont fragmentées par l'installation des nouvelles diasporas.

La perte des repères est d'autant plus violente que la crise ouverte en 2008 aux États-Unis a discrédité le *credo* libéral qu'eux-mêmes avaient imposé au monde à l'occasion du *consensus de Washington*, au début des années 1990. C'est lui qui a déresponsabilisé les institutions politiques, financières, et monétaires américaines permettant les dérives que l'on connaît : un énorme déficit de la balance courante, du budget fédéral, et une politique de prêts sans discernement. Mais l'Europe n'est pas en reste. Les effets cumulés des politiques du « laisser-aller », encouragées par une vulgate marxisante pourtant contredite par l'élévation du niveau de vie, lui laissent augurer des années de régression sociale.

Enfin, comme Rome, les nations européennes ne sont plus capables d'assimiler leurs immigrants, devenus trop nombreux et à composantes extra-européennes, sans perdre

leur essence ; et leurs États respectifs, leur autorité. Partout, le séparatisme culturel est la norme, et comme au V^e siècle, quand le Christianisme et le culte de Mithra supplantaient les dieux de l'Empire, l'autorité publique est critiquée et bafouée. La conjonction de cette subversion communaliste ou religieuse avec l'omnipotence du pouvoir économique et de son idéologie consumériste a presque anéanti la puissance du politique.

Le dépassement des États-nation européens.

Avec la mondialisation, le pouvoir financier et bancaire a changé de main, et avec lui, les leviers de l'économie industrielle. La répartition des *fonds souverains* (soit les réserves monétaires dont disposent les États), entre autres choses, souligne le rôle nouveau de l'Asie orientale (Chine, Inde, Singapour, Taïwan) et du Moyen-Orient pétrolier. Le déplacement du centre de gravité mondial vers le Pacifique se confirme, en même temps que les grands espaces de puissance, les États-continent, deviennent les acteurs principaux de la politique mondiale¹. Cela découle, comme l'avait pressenti Raymond Aron, de ce que « *le déclassement des nations prend, à notre époque, une apparence d'irrévocable destin. La proportionnalité approximative entre la force et les ressources, entre les ressources et le nombre des hommes et des matières premières, entre la force mobilisable et la puissance, ne permet pas d'espérer que le génie du chef ou la vertu du peuple puisse renverser le verdict du nombre*² ». C'est d'autant plus vrai que la délocalisation des usines, mais aussi des services et des

¹ Dussouy, 2001

² Aron, 1975, p.319

laboratoires de recherche, comme elle se pratique depuis quelques années, bouleverse le marché mondial ; au point que Paul Samuelson, prix Nobel d'économie pour ses travaux sur l'échange international, s'est senti obligé de réviser dramatiquement la théorie du libre-échange qui a fait sa renommée. C'est qu'en effet, avec les délocalisations *high tech*, les pays développés se privent de tout avantage comparatif³.

Tandis que la Chine est devenue « l'atelier du monde » et que l'Inde devient le « bureau du monde », le balancement de la puissance financière de l'Ouest vers l'Est s'illustre d'exemples emblématiques : acquisition de la moitié des valeurs du *London Stock Exchange* de Londres par la Bourse de Dubaï et la *Qatar Investment Authority* (avide aussi d'investir en France), prise de participation chinoise (à hauteur de 10%) dans le plus gros fonds d'investissement américain, *Blackstone*. Et la crise financière américaine a accéléré le mouvement : *Merryll Lynch*, avant d'être rachetée par la *Bank of America* avait dû céder 25% de ses actions aux banques centrales du Koweït et de Corée du Sud. Quant à *Citigroup*, elle aura emprunté en 2008, 22 milliards de dollars en Asie et au Moyen-Orient. Le remodelage commencé de la carte du monde risque de prendre des ampleurs inattendues avec l'approfondissement de la crise économique.

Cette involution discrédite du même coup les thèses mondialistes et leurs auteurs. Au-delà de leur démenti, il apparaît que le remède à la crise ne pourra se trouver que du côté d'une plus forte autocentration des grandes économies. Un néomercantilisme régional s'imposera parce que la régulation du capitalisme mondial est une utopie (en raison

³ Charrin, 2007, p. 273-287

même de la nature du système) et que le socialisme, avec son passé calamiteux, n'a plus ni présent, ni futur.

L'Etat européen pour ne pas disparaître.

La suspension interminable de l'Europe politique, dont on mesure de plus en plus le coût de son absence, renvoie bien entendu à la théorie du fédéralisme et à ses exigeants prérequis géopolitiques⁴. Pour l'heure, ces critères sont loin d'être remplis. La situation n'est sans doute pas assez grave pour que les choses aillent mieux !

Le bouleversement des équilibres mondiaux, le *stress* de la globalisation et maintenant celui de la crise, n'ont toujours pas eu les effets suffisants pour qu'émerge le « nationalisme européen », au sens précis où l'aurait entendu Karl Deutsch, et sous-jacent à sa théorie du *national-building*⁵. C'est-à-dire au sens d'une demande d'État européen qui serait engendrée par le choc systémique qui frappe l'Europe, et qui s'accompagnerait d'une mobilisation sociale à l'échelle du continent. Peut-être commence-t-elle à percer sous le débat autour du fédéralisme budgétaire et bancaire ouvert depuis peu, à l'initiative d'un gouvernement allemand opiniâtre. Autrement dit, et c'est pourquoi la terminologie ne fait pas l'unanimité de tous ceux que la chose politique préoccupe, il s'agirait, si l'on suit le politologue américain d'origine tchèque, d'un nationalisme fédérateur, pragmatiste dans la méthode, défensif et dénué de tout sentiment d'agressivité envers quiconque.

⁴ Dussouy, 2007

⁵ Deutsch, 1953

Cependant, engoncés dans leurs ethnocentrismes et dans leurs traditions, les Européens n'ont toujours pas pris conscience du dépassement de leurs institutions nationales face aux géants étatiques américains et asiatiques et face aux grandes turbulences du monde, pour se décider à bâtir ensemble un seul et même État. Ils tardent d'autant plus à opter pour ce qui serait pourtant la seule forme expressive de l'Europe-puissance, que dans le même temps leurs dirigeants, en particulier ceux de la Commission européenne, entretiennent le mythe d'une Union européenne, « puissance civile » capable de faire assimiler, par le seul biais de la coopération et de la persuasion, ses propres valeurs et ses propres normes par les Autres. Bien entendu, il n'existe pas un seul exemple où cette logique ait démontré son efficacité. L'Union européenne n'a d'ailleurs pas de politique extérieure, et la notion de « puissance civile » semble avoir été inventée pour absoudre l'absence d'autorité des hommes politiques européens sur la scène internationale !

L'autre empêchement à l'édification de l'État européen tient à la méthode qui consiste à vouloir faire avancer tous les partenaires en même temps (et ils sont maintenant 28 !), et au même rythme ; alors que, manifestement, ils n'ont pas tous l'intention d'aller dans la même direction. Dès lors, toute marche en avant ne pourrait réunir que les plus décidés. Le choc des crises et la démonstration concomitante de l'inefficacité des réponses isolées seront-ils leur dernier ressort ? La gravité de la situation incitera-t-elle à l'union des dernières forces vives du continent dans un ensemble qui devrait être, selon différentes modalités possibles, un bloc euro-russe, parce la Russie fait partie de l'Europe et lui est indispensable ?

Les appels actuels au fédéralisme budgétaire ne préjugent pas de la nature future de l'État européen, parce que rien n'oblige, et certainement pas le contexte de crise qui se

précise, à ce qu'il demeure ultralibéral. S'il existe un jour, il lui faudra être, à la fois, volontariste (pour répondre aux différentes attentes dans une situation d'extrême gravité) et pragmatiste (en favorisant la compétitivité des acteurs économiques, mais sans apriori idéologique quant à la méthode). Cependant, pour qu'il soit l'affaire des peuples, faut-il encore que ceux-ci puissent gouverner à travers leurs représentants, et qu'existe un État avec des chambres responsables.

Le temps presse, mais rien ne se passe. L'histoire, et Raymond Aron l'a assez dit et écrit, est tragique. Faudra-t-il attendre les années de malheur pour que les Européens se redressent et pour qu'ils sauvent ensemble leurs identités et leurs intérêts ? Ces lignes sont avant tout écrites pour les générations qui viennent, dans l'espoir qu'elles les aideront à opérer une révolution cognitive, celle qui consiste à renverser la représentation dominante du monde (celle que le pouvoir symbolique impose et qui va, de toutes les façons, voler en éclats sous la pression des réalités) pour une autre plus en prise avec le réel.

CHAPITRE 1

LA CONVERGENCE DES CRISES EN EUROPE.

Des temps décisifs sont imminents pour les peuples européens. Les prochaines décennies vont voir les crises s'accumuler ; une crise pouvant en cacher une autre. Depuis la crise financière et sociale, immédiate et qui concentre toute l'attention, qui frappe plusieurs pays européens, jusqu'aux crises démographiques qui vont faire vaciller sur leurs bases l'immense majorité des États européens. Tandis que se propageront les conflits sociétaux et identitaires provoqués par l'immigration de masse, elle-même à l'origine de la fragmentation ethnique des sociétés. Car, quand la population change, l'État et les valeurs changent.

Outre que cette convergence de catastrophes va contribuer à la marginalisation des États européens dans le monde, elle pourrait fort bien les entraîner dans une sorte de « guerre de Trente ans », par analogie (un peu forcée ou non, seul l'avenir le dira) avec la guerre civile qui a ravagé l'Allemagne au 17^{ème} siècle. Sans parler des menaces terroristes et climatiques, ou des risques de pénurie énergétique, les Européens doivent s'attendre à un vrai choc systémique. C'est-à-dire à une crise aux aspects multiples qui va menacer de ruiner tous leurs systèmes nationaux. Il en découlera une longue épreuve, de plusieurs années, qu'ils n'ont aucune chance de surmonter dans la dispersion et dans le quant-à-soi national ou individuel.

*La fin du Vieux Monde ?
Effondrement démographique, submersion
migratoire et crise identitaire.*

Cet effondrement est une évidence : 40 % de baisse de la natalité en 80 ans (1910-1990) ; diminution de la population européenne (506 millions d'habitants en 2008, pour l'Union européenne) d'un cinquième entre 2005 et 2050, soit 54 millions d'habitants en moins pour l'Europe à 25. Il s'accompagne d'un vieillissement démographique qui sclérose l'économie du continent, et qui amoindrit l'esprit de défense des Européens, lesquels s'interdisent de nommer les périls qui les menacent. Car une population vieillie (160 millions de plus de 65 ans en Europe en 2030 contre 117 millions en 2010) a toujours moins de besoins, et elle est moins encline et moins apte à défendre ses biens matériels, son patrimoine culturel. Elle est prête à toutes les capitulations.

Le profond déclin de la population de l'Union européenne ressort nettement quand on compare son évolution présente et à venir à celles d'autres régions du monde, l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest notamment (Cf. les « pyramides » des âges ci-après). En 1945, l'Europe était trois fois plus peuplée que l'Afrique. En 2050, le rapport sera inversé. Le recours toujours plus grand à l'immigration extra-européenne apparaît alors comme la solution de facilité pour compenser la déflation démographique. Mais, elle entraîne une forte hétérogénéisation des populations et une décohésion des peuples européens par l'inclusion inévitable de diasporas multiples qui finissent par constituer des communautés territorialisées. Tant et si bien que les résultats économiques de l'immigration s'avérant des plus marginaux, sinon négatifs, le solde final de l'opération est, partout en Europe,

une crise identitaire sans précédent dont on perçoit mal, ou trop bien, l'issue. Car la confiance, qui est la source de toute démocratie et qui conditionne le bon fonctionnement de la loi, est une construction collective qui suppose la compréhension et l'adhésion de tous à des valeurs communes, ainsi que l'acceptation des règles de solidarité. Toutes choses impossibles à concevoir et à réaliser en dehors d'une communauté politique cohésive.

L'effondrement démographique.

Au train où vont les choses, c'est-à-dire avec le taux de natalité actuel, en 2050, l'Union européenne comptera entre 401 millions d'habitants⁶ et 470 millions⁷. L'Allemagne (qui aura autant de retraités que d'actifs !), en l'absence d'apport migratoire, verrait sa population réduite à 50,7 millions d'habitants (65 millions avec cet apport) au lieu de 82 en 2003. Autant ajouter de suite que son embellie économique actuelle aura été rangée au rayon des souvenirs. Quant aux Hongrois, ils ne seront plus que 2 millions sur les 10,1 qu'ils étaient en 2006 ! L'Estonie, pour sa part, aura diminué de 36% ! En 2060, la Bulgarie aura vu sa population divisée par deux depuis la fin du communisme. Du même coup, le Royaume-Uni sera le pays le plus peuplé d'Europe occidentale, car il aura sans doute maintenu sa politique d'immigration.

⁶ Cf. J.E.Cohen

⁷ OCDE

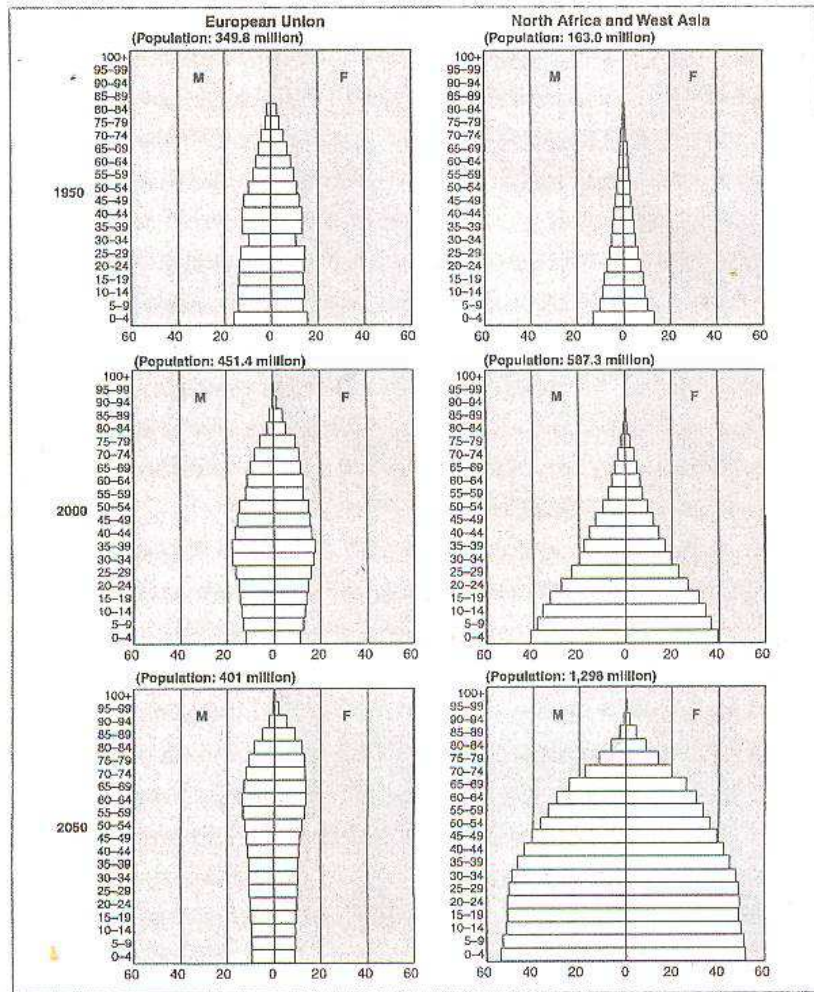


Figure S.3 Population Size and Age Distribution for 1950, 2000, and 2050 in an Anticipated Enlarged European Union of Twenty-Five Countries and in Twenty-Five Countries in North Africa and West Asia

Source: Joel E. Cohen, "Human Population: The Next Half Century," *Science* 302, 14 November 2003, 172.

Dans la débâcle qui a commencé, la France et l'Irlande font, modestement, exception. Avec chacune, respectivement, un indice de fécondité de 1,98 et 1,97 (enfant par femme), soit presque le taux de renouvellement des générations (2,1 enfants par femme, rappelons-le). Fait significatif : la France assume actuellement plus de 100% de la croissance naturelle dans l'Union alors qu'elle représente seulement 13,5% de sa population. Cependant, son indice de fécondité flatteur (qui intègre, cela va de soi, celui des DOM-TOM) doit beaucoup à la population immigrée. En effet, il a été constaté qu'entre 1990 et 1999, la fécondité des étrangères en France était de 2,8 enfants par femme contre 1,7 pour les Françaises⁸. Avant le milieu du siècle la population de la France rejoindra celle de l'Allemagne, ce qui ne s'était plus vu depuis le milieu du 19^{ème} siècle ! Et ce qui est un bien mauvais signe pour toute l'Europe.

La diminution de la fécondité (le taux de mortalité est au plus bas) est la cause de cet effondrement démographique. Elle est continue depuis le début des années soixante ; pour se situer dans l'Union à 25, en 2005, aux environs de 1,4 enfant par femme, soit un niveau inférieur du tiers au seuil de remplacement. Selon une équipe de démographes allemands, l'indice de fécondité actuel est très proche du niveau où un pays tombe dans ce qu'elle appelle « la trappe à faible fécondité », d'où il a peu de chance de ressortir ; au-dessous de 1,6 enfant par femme (ce qui est le cas de l'Italie, de l'Espagne et des Pays baltes), la seule hypothèse du redressement apparaît on ne peut plus problématique⁹. Or, pour éviter la catastrophe qui arrive, le renouveau démographique de l'Union, entendu comme celui de la seule croissance naturelle, nécessiterait que toutes les Européennes

⁸ Legros, 2003

⁹ Caldwell, 2011, p.41

en âge de procréer aient 4,2 enfants par femme ! Des sondages laisseraient entrevoir un « désir de maternité » nouveau chez les Européennes. Mais, en attendant qu'il se concrétise, et si l'information est pertinente et avérée, la chute de sa démographie va considérablement amoindrir la position de l'Europe dans le monde. Et de tous les points de vue.

La comparaison entre les « pyramide des âges » présentées ici est édifiante, quant à la divergence des trajectoires des trois régions du monde concernées et quant aux problèmes à venir. Ces diagrammes, même si les projections démographiques sont toujours incertaines et varient d'un institut de recherche à un autre, sont des indicateurs forts de l'avenir qui attend les Européens.

Un vieillissement marqué et problématique.

Le vieillissement est un phénomène qui concerne toute la population mondiale. De 28 ans en 2005, l'âge médian des habitants de la planète passerait à 38,1 ans en 2050. Mais c'est en Europe qu'il sera le plus sensible et que ses conséquences seront les plus redoutables. Dans l'Union, la part des plus de 50 ans devrait passer de 20% en 1995 à 30% vers 2020. En Allemagne, faute de naissances et compte tenu des progrès de la médecine, le rapport entre les Allemands de plus de 60 ans et ceux âgés de 20 à 60 doublera presque d'ici à 2050. À cette date plus de la moitié de la population de ce pays aura dépassé les 50 ans.

Ce vieillissement général de la population européenne appelle deux remarques. D'abord il est inégal, puisque l'on peut distinguer des pays à vieillissement très marqué (avec plus de 23% de personnes âgées pour l'Italie, l'Allemagne et la Grèce), des États à vieillissement élevé (entre 20 et 23% de personnes âgées : Suède, Finlande, au Nord, France et

Royaume-Uni à l'Ouest, Espagne et Portugal au Sud, Autriche, Hongrie, Bulgarie à l'Est), des États à vieillissement plus modéré (18 à 20% de personnes âgées) que l'on trouve aussi bien au Nord (Danemark, Lituanie) qu'à l'Ouest (Pays-Bas), ou à l'Est (Roumanie, République Tchèque), et enfin des exceptions où il est plus faible (Chypre, Irlande, Malte, Pologne et Slovaquie)¹⁰.

Ensuite, il faut tenir compte que ce « vieillissement statistique » ou social s'accompagne d'un moindre vieillissement biologique, en tout cas moins rapide, en raison du meilleur état de santé qu'autrefois des personnes âgées¹¹. Ce qui relativise, un peu, les choses dans la mesure où le « rajeunissement » des « vieux » permet d'envisager, avec « l'élévation de l'âge-frontière entre activité et retraite », d'accroître la population active sur laquelle reposent les prélèvements sociaux dont la forte hausse est à prévoir.

On peut, à juste titre, s'interroger sur le devenir de la solidarité intergénérationnelle, surtout que la crise économique ne va pas faciliter les choses. Au contraire, elle la rend plus difficile pour cinq raisons¹² :

« 1) L'accumulation des dettes publiques visant à soutenir à court terme la demande va évidemment être une charge pour les générations futures. 2) L'ajustement des entreprises se fait essentiellement, d'une part, par la réduction de l'emploi des jeunes qui ont surtout des contrats de travail temporaire, d'où la hausse durable du chômage des jeunes ; d'autre part, au détriment des salariés et en faveur des fonctionnaires.

3) La faible croissance complique le financement des dépenses publiques de santé et de retraite, d'où la baisse inévitable de la générosité de ces politiques de transferts

¹⁰ Dumont, 2006, p.98

¹¹ Cagiano, Giudici, 2006, p. 104-109

¹² Artus, 2010, p. 73

publics surtout vers les individus âgés. 4) La crise rend les banques plus prudentes dans la distribution du crédit, ce qui est surtout défavorable aux jeunes emprunteurs. 5) La poursuite des politiques monétaires très expansionnistes conduit à nouveau à des bulles sur les prix des actifs, favorables aux détenteurs de patrimoines ». Autrement dit, les actifs, avec des revenus qui stagnent à cause de la crise et de la concurrence sur un marché du travail mondial pléthorique, devront faire face au poids des retraites de leurs aînés et aux allocations des chômeurs de leurs générations. Les tensions risquent d'être fortes entre des jeunes aux emplois précaires et de plus en plus mal rémunérés en raison de la concurrence mondiale et des retraités « qui détiennent près du tiers du patrimoine, qui cotisent trois fois moins qu'eux à l'assurance maladie, alors qu'ils en sont les principaux bénéficiaires et qui, indépendamment de leurs revenus, bénéficient de multiples réductions tarifaires »¹³. De surcroît, le poids du vieillissement sur les finances publiques va devenir intolérable. « Dans l'Union à 25, les dépenses liées à l'âge de la population représentaient en 2004 près de 25% du PIB, les deux tiers étant liés au financement des retraites et à la santé. À l'horizon 2050, les estimations de la Commission [européenne] suggèrent que celles-ci atteindraient près de 30% »¹⁴. La question du financement des pensions est loin d'être réglée. Rappelons que d'ici à 2040, en France, le nombre de retraités pour 10 actifs sera passé de 4 à 7. Si la réforme de 2008 n'est pas approfondie, il faudra consommer quatre points de PIB en plus pour les dépenses publiques de retraite. Dans une telle perspective, il serait d'ailleurs légitime que les pensions soient d'abord garanties à ceux qui ont eu plusieurs enfants...

¹³ Godet, Durance, 2006, p.112

¹⁴ Riches-Florès, Prêtet, 2007, p.55

L'alignement des retraites sur la durée de la vie, la réduction du degré de générosité des systèmes de retraites, et la privatisation partielle sinon totale de ces derniers s'imposent comme les seuls moyens d'enrayer l'endettement des États européens. Tout en concevant une conjugaison des mesures possibles, la réduction des dépenses de retraites et de santé est inévitable. En ce qui concerne les premières, la solution pourrait se traduire par « une baisse des prestations retraites de l'ordre [...] de 40% à 50% pour des pays comme la France, la Belgique ou le Portugal ... »¹⁵ Quant aux dépenses de santé, en suivant la même politique, c'est-à-dire en prenant comme référence les systèmes les moins portés à la dépense (autrichien, italien, portugais), « l'impact sur les dépenses pour des pays comme la France, le Royaume-Uni ou certains pays scandinaves serait significatif. Il impliquerait une baisse des dépenses de santé comprise entre 30% et 40% »¹⁶.

Selon la Société Générale, le vieillissement des États européens fait planer sur eux la menace d'un appauvrissement de 9% à 23% par habitant selon les cas, d'ici à 2050¹⁷. En l'espace d'un demi-siècle, des États particulièrement exposés comme l'Italie pourraient perdre jusqu'à 0,7% de croissance par an. Il faut s'attendre, du coup, à une désépargne des pays développés et à un déplacement des flux d'épargne vers l'Asie qui, sans le Japon, vers 2050 devrait accumuler 60% de l'épargne mondiale, contre 14% pour l'Europe, 10% pour l'Amérique Latine, 7% pour l'Amérique du Nord, 7% pour l'Afrique, 2% pour le Japon.

¹⁵ Ibid., p.66

¹⁶ Ibid., p.67

¹⁷ Ibid., p.47

Comment dans ces conditions se fera la prise en charge de la dépendance et de la solidarité intergénérationnelle ? Sachant que dans l'Union européenne « entre 2010 et 2030, les actifs de 25 à 54 ans pourraient baisser de 25 millions, voire 45 millions d'ici à 2050. La relève ne sera pas assurée par les jeunes travailleurs de 15-24 ans dont le nombre devrait continuer de baisser de près de 7 millions entre 2010-2030. Il faudra certainement augmenter le taux d'emplois des travailleurs plus âgés (55-64 ans), mais cela ne suffira pas à compenser les déficits précédents, puisque leur nombre augmentera de moins de 9 millions sur la même période »¹⁸. Quant au recours à l'épargne privée qui permettra à une même génération de financer sa future retraite, il a ses limites. Il suppose, en effet, un niveau de revenus assez élevé pour pouvoir épargner en même temps que d'élever ses propres enfants et faire face à des prélèvements fiscaux et sociaux de plus en plus lourds.

Immigration et hétérogénéisation des populations.

L'immigration est-elle alors la solution ? D'ores et déjà, elle représente 60% de la croissance démographique de l'Union européenne. L'on peut croire qu'elle est devenue indispensable, puisque même dans l'hypothèse d'un flux migratoire annuel qui passerait de 700 000 personnes sur la période 1995-2000 à 900 000 personnes en 2020, il faut s'attendre malgré tout à un déclin de la population active en Europe, après 2015¹⁹.

C'est ce qui explique le scénario extravagant des Nations unies qui se sont autorisées à préconiser 13 millions d'immigrés par an, entre 2000 et 2050, pour l'ensemble des

¹⁸ Godet, Durance, 2006, p.114

¹⁹ OCDE, 2002, p. 114

pays de l'Union européenne²⁰. Soit, c'est très clair, la submersion annoncée par le démographe Alfred Sauvy. Il faut savoir que la majorité des études prospectives estiment que la population de l'Union, en 2050, sera, *a minima*, à 20% ou à 30% d'origine non-européenne. Avec 650 millions d'entrées d'allogènes sur le sol du Vieux continent, si l'idée farfelue de l'ONU était mise en pratique, on assisterait tout simplement à l'Apocalypse de l'Europe historique et de ses identités ancestrales !

Il faut avoir conscience que cette proposition n'est pas sans arrière-pensées. Elle procède de l'idéologie des élites onusiennes dont l'une des finalités est de réduire l'Europe à un appendice géographique, sans identité propre, du système-monde indifférencié. La Norvège en a pris le chemin avec une population immigrée qui a augmenté de 41% en 10 ans. Au point qu'elle représentait, en 2011, 11,4% d'une population totale d'à peine 4,9 millions de personnes, et 28% d'Oslo, la capitale.

La question de l'utilité de l'immigration, de son coût économique, et de toute autre solution de substitution mérite donc d'être posée, au regard de la crise identitaire qu'elle provoque et du péril civilisationnel dont elle est porteuse. En effet, en toute hypothèse, et au rythme actuel des entrées, c'est à un remplacement des populations européennes par d'autres venues d'ailleurs que l'on assiste. Avec, comme l'Histoire l'enseigne, et partout dans le monde où un tel remplacement s'est produit, toutes les conséquences socioculturelles et politiques auxquelles il faut alors s'attendre. En regardant derrière nous, et pour rester en Europe, qui oserait soutenir, par exemple, que l'Istanbul d'aujourd'hui a, en dehors du site géographique et de ses vestiges architecturaux, quelque chose à voir avec la

²⁰ *ibid.*, p.113

Constantinople d'hier ! Que reste-t-il de la civilisation grecque dans l'Anatolie submergée par les Turcs Seldjouqides ?

Avant de prendre le risque de perdre définitivement leurs identités respectives, il est clair que les Européens doivent se demander ce que leur apporte une immigration de plus en plus maigre en flux de travailleurs. Car, constituée comme elle l'est, en très grande majorité de quémandeurs, il est fortement improbable qu'elle concoure au redressement économique. Comme le montre, pour la France, Michèle Tribalat, directrice de recherche à l'INED, la nature de l'immigration a beaucoup évolué et sa justification économique s'est fortement érodée, au point de presque disparaître. Elle fait trois constats. En premier lieu, le nombre d'entrées au titre du travail est désormais dérisoire : 7500 personnes en France, en 2007, soit 5% du flux d'immigrants²¹. Les flux familiaux prennent une part écrasante (55% en 2007). C'est ainsi que l'immigration de main d'œuvre des décennies soixante à quatre-vingt a été remplacée par une « immigration de réfugiés », arrivés pour vivre des aides sociales [encore] généreusement distribuées²². En second lieu, elle remarque que contrairement aux idées reçues, et pour différentes causes que révèlent plusieurs rapports européens, « l'immigration n'apparaît pas en mesure de contrer le vieillissement et ses effets financiers »²³. En troisième lieu, parce que l'immigration est principalement formée de personnes non qualifiées, elle exerce une pression vers le bas sur les salaires (raison pour laquelle les organisations patronales lui sont favorables), alors que comme l'indique le rapport de la

²¹ Tribalat, 2010, p.38

²² Caldwell, 2009, p.17

²³ Tribalat, 2010, p. 100

Chambre des Lords britannique relatif à la question, qu'elle cite, « l'argument qui soutient qu'une immigration nette est nécessaire pour occuper les emplois vacants et que les immigrants occupent des emplois que les locaux ne peuvent ou ne veulent pas exercer est fondamentalement erroné. Il ignore les alternatives potentielles à l'immigration pour répondre aux pénuries de main d'œuvre, y compris l'ajustement par les prix dans un marché du travail compétitif et l'accroissement de l'offre de travail local qui en résulterait en l'absence d'immigration »²⁴. Même s'il a pu être vrai, cet argument selon lequel les immigrants font les travaux que les nationaux ne veulent plus faire ne tiendra plus très longtemps. Car dans la longue récession où l'Europe est en train de s'enfoncer, et compte tenu que les allocations de chômage vont devenir plus parcimonieuses, les Européens ne pourront plus rien refuser comme type d'emploi. Ce qui se vérifie, d'ores et déjà, en Espagne, où nombre d'immigrants ont pris le chemin du retour.

À l'encontre de la vulgate médiatique, Yves-Marie Laulan estime, dans ses recherches sur la France, que les immigrants reçoivent à peu près deux fois plus qu'ils ne produisent, parce qu'ils vivent largement de l'aide sociale et d'activités hors marché ; et qu'au final, les coûts nets directs et indirects de l'immigration s'élèveraient, annuellement, à plus de 70 milliards d'euros²⁵. Non seulement l'immigration, dans sa composition actuelle, est économiquement inutile, mais elle est coûteuse. Les estimations de Laulan sont corroborées par les exemples danois et hollandais, entre autres, donnés par Caldwell, qui montrent que l'immigration est une fausse solution au problème économique que pose la rétraction de la

²⁴ Ibid., p.136

²⁵ Yves-Marie Laulan, 2012

population active européenne²⁶. Dans ces conditions, l'unique politique migratoire potentiellement rationnelle serait celle qui mettrait fin à la migration familiale, et ses différents subterfuges, telle que l'immigration nuptiale, et bien entendu clandestine, au profit d'une immigration hautement qualifiée. Faute de quoi, il y a un risque de plus en plus élevé de tiers-mondisation de la France.

Bien que la situation démographique de l'Europe devienne dramatique, l'immigration extra-européenne n'apporte aucun remède. La vraie solution se trouve du côté de la relance de la fécondité chez les Européennes, afin aussi de garantir les liens intergénérationnels, et du côté de la robotisation et de l'automatisation dans le secteur des emplois les plus pénibles ou les moins valorisants. En raison de son ampleur croissante (environ 250 000 personnes par an entrent en France chaque année, si l'on tient compte des clandestins, tandis que le solde migratoire dans l'Union européenne, depuis 2002, a en gros triplé pour atteindre entre un million six cent mille et deux millions de personnes par an), l'immigration extra-européenne, au lieu de faciliter la résolution des problèmes économiques, ajoute une crise sociétale et identitaire. Elle entraîne une multiplication des « concentrations ethniques favorisées par un évitement des lieux par les natifs »²⁷ socialement marginalisées, de plus en plus ghettoïsées, et sources de tensions ou troubles qui perturbent la société toute entière. Dans un pays comme la France, elle conduit à l'« ethnicisation des territoires » laquelle se traduit, pour des raisons matérielles et culturelles, par une relocalisation des populations autochtones pauvres vers les espaces périurbains et ruraux²⁸. En sorte que l'on a affaire à une auto-ségrégation

²⁶ Caldwell, 2011, p. 69-75

²⁷ Tribalat, 2010, p.163

²⁸ Guilluy, 2010, p.147-162

et à une fragmentation de l'ordre urbain confirmées par d'autres études scientifiques²⁹.

L'échec de la politique de la ville en atteste aussi. Malgré la loi de programmation, votée en 2003, qui a mobilisé 42 milliards d'euros sur dix ans et qui a permis la réhabilitation et la revitalisation de plusieurs zones urbaines. Elle ne peut empêcher que les stratégies résidentielles ou scolaires d'une grande majorité de Français consistent à se retrouver sur les mêmes territoires. Tous cherchent, indique Guilluy, « à ériger des frontières culturelles invisibles », lequel ajoute que « dans ce contexte, la fable des mariages mixtes ne convainc plus grand monde et ce d'autant plus que les chiffres les plus récents indiquent un renforcement de l'endogamie et singulièrement de l'homogamie religieuse »³⁰.

Au changement radical des origines géographiques des immigrés (en France, l'Office des migrations internationales indiquait qu'en 2000, l'immigration permanente présentait une nette prépondérance africaine puisque 59% des entrées provenaient de ce continent contre 17% d'Europe de l'Est, 13% d'Asie et 11% d'Amérique), s'ajoutent les différentiels de fécondité entre autochtones et nouveaux venus. Ils font qu'aujourd'hui, la Seine-Saint-Denis est le premier département français où naissent plus d'enfants d'origine extra-européenne que d'enfants d'origine européenne. Au niveau national, les naissances ethniquement non-européennes seraient de l'ordre de 30%.

Le multiculturalisme est pourtant un échec avéré. Cela est maintenant admis par ceux qui exercent des responsabilités gouvernementales : la Chancelière allemande Angela Merkel, le Premier ministre britannique David Cameron ; et quand il était à l'Elysée, l'ancien Président Nicolas Sarkozy.

²⁹ L'Espace politique, 2012, n°17

³⁰ Le Monde, 14 octobre 2011

Les constats sont consternants, mais bien tardifs, quand on sait qu'en 2010, déjà, dans les grandes villes allemandes, la majorité des moins de quarante ans était d'origine immigrée³¹. À Berlin, la proportion des étrangers de moins de 20 ans est de 52%, en 2013. En Angleterre, les Blancs seront minoritaires vers 2026 à Birmingham et à Leicester, villes où ils n'étaient plus que, respectivement, 65% et 59%, en 2006³².

Les États-nation européens deviennent, peu à peu, des États-mosaïque. À plus forte raison quand les enfants de migrants renouent avec les valeurs traditionnelles, s'agissant surtout de la religion. Inévitablement, avec la forte hétérogénéisation des populations de l'Europe, la crise sociétale ou identitaire se profile à l'horizon. Et elle va combiner ses effets avec ceux de la crise économique et sociale.

Le déclin industriel et la crise de l'endettement.

Avec le vieillissement et l'hétérogénéisation de sa population, l'image qui s'impose est celle d'un affaiblissement du continent européen. Sa masse économique relative n'a pas cessé de diminuer au cours des vingt dernières années vis-à-vis des États-Unis et surtout de l'Asie. Et cela, même si l'Union européenne demeure la première place commerciale du monde : 18% du commerce mondial, et près du tiers en intégrant les flux intracommunautaires. Son industrie, grâce à l'Allemagne, conserve le premier rang mondial (plus de 16% du marché mondial et presque 30% de la valeur ajoutée industrielle dans le monde), mais les signes

³¹ Birg, 2003

³² Caldwell, 2009

de la désindustrialisation sont présents (2,8 millions d'emplois industriels perdus entre 1996 et 2006 ; baisse de l'emploi industriel de 5,4% entre 2000 et 2005).

Ces signaux sont aussi significatifs de l'augmentation des disparités industrielles à l'intérieur de l'Union : « au cours de la période 1998-2011, la France a perdu 42% de ses parts de marché à l'exportation au plan mondial et 28% de ses parts de marché dans les exportations de la zone euro. Sur la même période, au plan mondial, l'Allemagne n'a perdu que 10% de ses parts de marché à l'export... »³³. En cause, le choix en faveur d'une croissance par la consommation de biens importés à bas prix, et sous endettement public, adopté par la quasi-totalité des États européens, tandis que l'Allemagne, de son côté, ne cessait de renouveler son industrie. Cela a conduit les premiers à une situation économique critique. Ces États sont dans l'impasse, compte tenu de leur dette publique (88% du PIB fin 2012, en France) ou de la crise bancaire qui a commencé (Grèce, Portugal, Espagne) et de la déflation salariale qui les gagne. Le pire est qu'en raison de la logique libre-échangiste dans laquelle ils sont enfermés, toute politique de relance de la croissance par la consommation profiterait d'abord aux exportations des pays émergents, Chine en tête, et creuserait un peu plus les déficits sans profiter à l'emploi national.

Comme la situation n'est pas meilleure aux États-Unis, on comprend qu'une tendance mondiale à un néo-protectionnisme, « un protectionnisme qui ne dira pas son nom et prendra des habits modernes »³⁴, puisse se dessiner. Dans de nombreux pays, il devient la dernière solution à la crise de l'emploi, qui est la question fondamentale. Il pourrait contribuer à la mise en place d'un *grand espace*

³³ Saint Etienne, 2012

³⁴ GEAB, n°57, 2011

européen de croissance sur lequel nous reviendrons plus loin.

La désindustrialisation et l'ingérable marché mondial du travail.

La désindustrialisation est un symbole du déclin, même si pour beaucoup d'économistes elle est dans la nature des choses (suite à la division internationale du travail qui conduit les pays émergents à prendre une part de plus en plus grande de l'activité industrielle). Elie Cohen faisait remarquer qu' « après la période 1978-1985, nous assistons à une deuxième vague de désindustrialisation en France depuis 2002 »³⁵. Elle a déjà coûté la perte de cinq cent mille emplois (contre près d'un tiers de l'emploi industriel pour la première). Le mal vient de ce que la concurrence porte, précise l'économiste, sur « les produits intenses en travail et où le coût du travail joue un rôle important », mais aussi sur les produits de haut de gamme et de haute technologie pour lesquels la compétitivité française se dégrade. Même l'Allemagne, malgré les apparences, connaît une forte désindustrialisation. Son commerce extérieur avec la Chine est déficitaire, et elle réalise ses immenses excédents (145 milliards d'euros en 2011) dans ses échanges avec ses partenaires européens ou avec les autres pays émergents. Et grâce, d'une part, aux délocalisations de ses grandes firmes en Europe centrale et orientale, et, d'autre part, à son système salarial dual qui juxtapose les hauts salaires du bloc des entreprises exportatrices et les bas ou très bas salaires du bloc très disparate des intérimaires. Il reste sans doute à l'industrie allemande quelques beaux jours, ceux que lui laisse le vieillissement de sa population, momentanément

³⁵ Cohen, 2008

compensé par l'afflux des jeunes Européens des pays où la crise de l'emploi bat son plein.

Le constat, sur ce point, est le même partout en Europe, et l'on peut penser que la récession, que plus personne ne nie, va précipiter le mouvement. La remontée du taux de chômage s'annonce partout : un quart de la population active en Espagne. Le sous-emploi durable pour tous est d'autant plus probable que la mondialisation a entraîné une unification du marché du travail qui s'est traduite par la création d'un excès structurel de main d'œuvre (à elles seules, la Chine et l'Inde ont doublé l'offre de travail globale). Bien sûr, il contribue à la déstructuration de l'emploi là où il était le plus organisé, à savoir les pays développés. Le syndicaliste Alan Tonelson voit dans cette unification une « course vers le fond » des travailleurs des pays industrialisés et spécialement des Américains³⁶. Il faut avoir conscience que la pression sur les salariés des pays développés n'est pas prête de diminuer quand on sait que la force de travail a augmenté de 2,2 % par an au Brésil, de 2,5% aux Philippines, de 1,9% en Inde, de 2% en Chine, entre 1980 et 1993, et que, surtout, dans les trente années qui viennent, d'après la Banque Mondiale, la masse des nouveaux travailleurs dans le monde va passer de 450 millions, en 2000, à plus de un milliard.

En 2025, 89% de la force de travail mondiale, dont 61% vivra dans les pays les plus pauvres, vont se concentrer sur les États où le revenu par tête et par habitant était inférieur à 695 dollars en 1993³⁷ ! De son côté, Robert E. Scott a constaté les dégâts causés à l'emploi américain par le développement du commerce entre les États-Unis et la Chine. La montée du déficit du commerce américain avec la

³⁶ Tonelson, 2002

³⁷ Ibid., p.56

Chine entre 1997 et 2006 a anéanti une production qui aurait pu entretenir 2 166 000 emplois aux États-Unis. La plupart de ceux-ci (1,8 million) ont été perdus depuis que la Chine a adhéré à l'OMC en 2001 »³⁸. L'on voit mal, compte tenu de la disponibilité infinie de la main d'œuvre à bas coûts des pays émergents, comment, selon la logique libérale qui nous gouverne et qui met l'avantage comparatif de leur côté, le phénomène de la désindustrialisation pourrait être enrayé. Le drame est que, moins que la question polémique des délocalisations, le vrai problème réside dans les nouveaux investissements massifs que réalisent les entreprises industrielles européennes dans les pays émergents, plutôt qu'en Europe, quand elles veulent développer leurs capacités de production.

L'idée la plus répandue est que pour faire face à ce défi, il faut améliorer sans cesse la compétitivité globale des entreprises européennes, à l'instar des allemandes ! En ce qui concerne les entreprises françaises un premier progrès consisterait déjà à rétablir leur compétitivité fiscale³⁹. Mais, la spécialisation internationale dans le haut de gamme, grâce à laquelle l'Allemagne limite son déficit commercial avec la Chine (60 milliards d'exportations contre 75 milliards d'importations, en 2007) n'est pas à la portée de tous. Il conviendrait aussi d'investir massivement dans la recherche-développement, domaine dans lequel le Vieux continent n'est pas au niveau où il devrait se trouver : à peine 1,9% du PIB de l'Union européenne. Elle ne l'est pas bien plus à cause de la dispersion de ses efforts, qu'en raison d'une défaillance des capacités de découvertes de ses laboratoires et de ses centres de recherche souvent en avance sur leurs homologues américains. Or, chacun sait que le numérique et

³⁸ Scott, 2007

³⁹ Saint Etienne, 2011

la robotique qui permettent de pallier à la carence de la main d'œuvre, comme au Japon, sont les vraies industries d'avenir. Toutefois, quand il s'agit de productions ou de services de bas de gamme, et parce que tous les demandeurs d'emploi ne peuvent être tous hautement qualifiés, il faudra prendre des mesures conservatoires.

La crise de l'endettement.

La politique de l'endettement à laquelle se sont abandonnés la plupart des États européens tout au long de ces dernières décennies, afin de financer la demande sociale, dans le climat délétère du « laisser-faire et du laisser-aller » des « démocraties modernes » est arrivée à son terme. Elle les a conduits au bord de la faillite, avec d'autant plus de constance que les sociétés européennes connaissent un fort vieillissement et un recul industriel pour nombre d'entre-elles. En outre, les États ont contracté des emprunts, en partie remboursés, pour voler au secours des banques et du système financier qui spéculent maintenant sur leurs dettes !

En 2010, la France était débitrice de 454 milliards d'euros, soit plus de cinq années de ses revenus fiscaux. En 2012, il lui a fallu lever 180 milliards d'euros sur les marchés, et il lui en faudra plus de 200 milliards en 2013. Elle va devoir consacrer pendant plusieurs années, si elle ne parvient pas à réduire ses déficits, un quart de son budget au remboursement de ses emprunts. Les dettes publiques ont augmenté en moyenne en Europe de 14,5 points de PIB de 2009 à 2010. Ce qui est inédit dans l'histoire⁴⁰. De telle sorte qu'elles représentent 80% du PIB dans l'Union européenne. Tout cela est fort préoccupant, sachant que la marge de manœuvre des États est des plus étroites quand les soldes des

⁴⁰ Attali, 2010

transactions courantes, dont le commerce extérieur, sont nettement déficitaires. En 2009, tandis que douze d'entre eux affichaient un ratio de dette publique supérieur à 60% du PIB (la Grèce : 128,6% ; l'Italie : 116% ; la Belgique : 96,7% ; la France : 78,1% ; le Portugal : 76,1% ; l'Allemagne : 73,4% ; le Royaume-Uni : 68,2% ; l'Autriche : 66,5% ; l'Irlande : 65,5% ; les Pays-Bas : 60,9% ; l'Espagne : 53,2%), seulement cinq pays de la zone euro (Allemagne, Luxembourg, Pays Bas, Autriche et Finlande) enregistraient un solde de leur commerce extérieur positif ou très positif. On sait que le principal obstacle à la formation d'un consensus sur la mutualisation des dettes au sein de la zone euro tient justement à la divergence qui existe entre les États membres. Entre ceux qui ont bien un déficit de leurs finances publiques mais qui compensent par un solde positif de leurs transactions courantes, et les autres, en situation critique, concernés à la fois par les déficits jumeaux des comptes publics et des échanges avec les pays tiers. C'est ce qui fait dire à Christian Saint-Etienne qu'il existe deux zones euros, l'une au Nord, l'autre au Sud⁴¹.

Cette divergence menace, de manière récurrente, de faire éclater l'espace monétaire européen car, en matière de crédibilité financière, il n'y a rien de comparable entre une Allemagne qui, en 2011, réalise un excédent commercial de 145 milliards d'euros, et une France qui accuse un déficit record de 70 milliards d'euros ! La divergence économique intra-européenne s'accroît et sera d'autant plus difficile à réduire que les entreprises européennes ont tendance à délocaliser leurs appareils productifs et qu'elles réalisent désormais une part croissante et prédominante de leurs chiffres d'affaires sur les marchés extérieurs. Cette divergence, qui tient à la culture industrielle des différents

⁴¹ Saint-Etienne, 2011, p.45-69

partenaires et qui s'explique par des comportements variables, souvent irresponsables, en termes de discipline budgétaire, d'efficacité fiscale, de gestion de l'argent public, pèse naturellement sur la propension à la solidarité des uns envers les autres. La sortie du chaos grec, qui n'est toujours pas acquise, et qui n'est pas concevable sans un effort radical de modernisation de l'administration de la Grèce, est impossible sans l'aide de la zone euro, au demeurant déjà très conséquente (100 milliards de dettes effacés, et 130 milliards d'euros de prêts en 2012). Partout en Europe, les mêmes efforts doivent être partagés si l'on veut de la solidarité, tandis que la réduction des déficits, des dépenses de fonctionnement, et l'amélioration de la compétitivité doivent précéder la relance de la croissance. Il faut aussi que celle-ci soit pensée selon des modalités destinées à ce qu'elle profite avant tout à l'économie européenne. Il convient de rappeler que les politiques keynésiennes, si souvent invoquées, n'ont jamais réussi qu'en économie fermée, dans le cadre d'une économie nationale. Et puis, il faut garder à l'esprit que la croissance ne crée plus de l'emploi avec la même embellie (selon la fameuse loi d'A.M. Okun) qu'au temps des industries manufacturières.

Afin de construire et de garantir la confiance mutuelle, il est donc indispensable que soient adoptées le plus rapidement possible des contraintes fédératrices comme le Pacte budgétaire européen, ou Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) dont le texte a été signé par 25 pays de l'Union (le Royaume Uni et la République Tchèque faisant exception) le 2 mars 2012. On sait que ce Pacte en cours de ratification (il entrera en vigueur pour la zone euro quand douze de ses membres l'auront effectuée) entend imposer aux États une « règle d'or », soit l'équilibre des comptes, des budgets des administrations publiques, sous peine de sanctions qui

seraient automatiques au-delà de 3% du PIB. Avant d'envisager une mutualisation de la dette, par l'intermédiaire des euro-obligations, par exemple, il convient de rassurer les différents contribuables nationaux qu'ils ne feront pas les frais du laxisme du gouvernement de tel ou tel autre État partenaire. L'intérêt de l'Union européenne et de tous les Européens, en particulier ceux de la zone euro, est que chaque État-membre restaure ses finances et retrouve les fondements structurels d'une croissance saine, c'est-à-dire qui ne soit ni sous perfusion, ni sous inflation. Sinon, l'endettement public élevé des États et de leurs collectivités territoriales risque de les conduire à emprunter encore sur les marchés financiers, à des taux de plus en plus élevés. La mise sous tutelle de la Grèce est ainsi inéluctable si l'on veut qu'elle ne sorte pas de la zone euro, qu'elle réduise comme prévu son taux d'endettement aux alentours de 120% de son PIB à l'horizon 2020, et qu'elle réforme efficacement son appareil d'État.

Cependant, plusieurs pays sont maintenant en grandes difficultés, et pour l'Europe, une longue période de stagnation se profile à l'horizon des prochaines années. L'Espagne, victime de sa spéculation immobilière des années 2000 suivie par l'éclatement de la « bulle » en 2008, et de l'incurie de ses gouvernements régionaux, se retrouve face à une crise bancaire et sociale dont elle n'est pas prête de voir le bout. Quant à la France, dont la dette publique a atteint 88% de son PIB à la fin de 2012, qui souffre d'un manque de compétitivité économique, elle préoccupe la Commission européenne, dans la mesure où ses nouvelles orientations ne vont pas vraiment dans le sens d'une réduction de ses déficits, où son système des retraites n'est pas garanti et où son chômage augmente. Elle est sur le point de rejoindre l'Espagne, le Portugal et l'Italie dans la récession.

Aux prises avec la désindustrialisation, les économies européennes n'ont pas tellement de recours. Elles ne pouvaient pas toutes se fondre dans le secteur financier comme l'a voulu, et persiste, l'Angleterre, où la brillante façade londonienne fait écran à la condition peu enviable des classes populaires britanniques cantonnées dans les banlieues des grandes villes où elles végètent. D'ailleurs, la Grande Bretagne, dont l'endettement est équivalent à 100% de son PIB, n'a plus de croissance. L'Islande qui s'y est essayée a connu la plus grande banqueroute de son histoire. Les trois plus grandes banques du pays, qui détenaient des actifs équivalents à 923% du PIB national, ont fait faillite ; ce qui, du même coup, a englouti l'épargne et les fonds de retraite des 320 000 Islandais. Après une dévaluation de 40% de sa monnaie, qui a favorisé ses exportations d'aluminium et des produits de sa pêche, et après avoir adopté des mesures d'économie drastiques, elle se remet doucement de sa thrombose financière.

Il va de soi que ce sont les pays qui enregistrent des déficits jumeaux qui sont les plus en difficulté aujourd'hui. Même s'ils ne connaissent pas tous (encore) la situation de la crise déclarée. Or, les déficits publics actuels ne peuvent être résorbés que par un ajustement interne basé, d'une part, sur une hausse de la fiscalité, et, d'autre part, sur une rationalisation des dépenses publiques (parce qu'il existe d'assez nombreux postes où des économies sont possibles). Cette rigueur entraînera forcément des mécontentements populaires à prévoir, et cela d'autant plus que le sous-emploi va s'étendre et s'amplifier sans la possibilité de le contrecarrer dans le cadre national actuel. Des troubles politiques pourraient suivre, car, selon l'historien Niall Ferguson, ce type de crise n'a été surmonté qu'une seule fois dans le passé, par le Royaume-Uni après 1815, mais dans le

contexte extrêmement favorable de la révolution industrielle et de l'expansion coloniale.

Des risques à court terme.

Le traitement des conséquences de la désindustrialisation et de l'endettement ne peut être conçu que sur le moyen ou le long terme et dans le cadre d'un espace européen mis à l'abri des facteurs par trop déstabilisants de l'économie mondiale. Cependant, de graves turbulences très rapprochées ne sont pas à écarter. Elles pourraient provenir d'Amérique où l'économie US est en chute libre, où l'insolvabilité croissante du système bancaire est une menace permanente, où tout est possible d'une Administration américaine aux abois (surtout dans le cas d'un second mandat) quand il s'agit de passer le « mistigri » de la crise aux autres. Elles pourraient résulter d'une crise régionale au Moyen-Orient, en cas d'une guerre Israélo-américaine contre l'Iran qui provoquerait un nouveau choc pétrolier (lequel pénaliserait beaucoup plus les économies de l'Europe que celle des États-Unis).

Les crises sociale et politique. Vers une « guerre de Trente ans » ?

Dans l'immédiat, la récession engendrée par la crise financière accentue la crise structurelle que la plupart des économies réelles européennes commencent à ressentir. Cela est vrai depuis plusieurs mois en Grèce, au Portugal, en Italie et en Espagne, et cela est maintenant annoncé pour la France. Il faut donc s'attendre en Europe à une remontée du chômage et à une précarisation aggravée de l'emploi. Et, corrélativement, à une extension de la pauvreté qui

accompagne déjà le creusement des inégalités et la fragilisation des classes moyennes par la mondialisation. L'addition de la polarisation et de la crise sociales, d'une part, et du séparatisme culturel inhérent à la crise identitaire, d'autre part, explique qu'aujourd'hui les partis populistes prolifèrent et montent en puissance à travers tous les pays européens. Leurs succès sont symptomatiques du désarroi des populations face à la double crise, sociale et sociétale, qui les affecte.

L'essor des phénomènes migratoires va exacerber les réflexes communautaristes, aussi bien parmi les populations d'accueil (*white flight*) que parmi les populations immigrées. Les violences ou les scènes d'émeute qui se sont multipliées en Europe (France en 2005, Pays-Bas en 2006 et 2007, Danemark en 2008, Angleterre en 2010) en sont le témoignage, et les signes avant-coureurs d'événements bien plus graves. Comme le montrent des travaux britanniques, une profonde polarisation entre les Blancs et les minorités ethniques, qui représentent environ 6,5% de la population du Royaume-Uni, et d'autres polarisations au sein de ces dernières, sont à l'origine des émeutes qui ont éclaté dans plusieurs villes de Nord de l'Angleterre au printemps de 2002, puis à l'automne de 2005 à Birmingham, et à Londres en 2010. Aux Pays-Bas, où les non-européens représentent 10% de la population, s'installe un courant islamophobe virulent. Avec le morcellement communautaire, il n'y a plus de mémoire collective possible, ni de cohésion sociale. Qu'en résultera-t-il ? Sachant que les effets déstabilisants de la crise économique et sociale se cumulent avec ceux nés de la crise du multiculturalisme en Europe.

La nouvelle polarisation sociale.

La situation intérieure des États européens se complique et la crise de confiance s'aggrave en raison d'une polarisation sociale de plus en plus marquée. Des études récentes sur l'ensemble des pays de l'OCDE font ressortir la forte croissance des inégalités. En France, plusieurs travaux confirment le lien entre la mondialisation et la dynamique des inégalités⁴². Le fait est avéré et plus personne ne le conteste. Les plus cyniques y voient un progrès de l'humanité dans son ensemble, en même temps que la raison d'être de leur propre réussite.

Du même coup, pour Christophe Guilluy, « la classe moyenne centrale n'est plus seulement émietlée. Elle a disparu », tandis que la question sociale, loin de s'être évanouie (13% de la population sous le seuil de la pauvreté en France), s'est transportée vers les périphéries périurbaines et rurales des grandes villes, où « l'on retrouve la majorité des ouvriers et employés, souvent du secteur privé, des agriculteurs, mais aussi l'essentiel des retraités modestes, souvent précaires, essentiellement des anciens ouvriers et employés »⁴³. Il voit s'opposer, de plus en plus nettement, de nouvelles classes populaires à la « superclasse globale »⁴⁴ des élites, surtout parisiennes, de l'économie mondialisée. Les premières, composées d'ouvriers et d'employés, représentent 55% de la population active, avec un revenu médian de 1300 euros mensuels (dès lors qu'on intègre les salariés à temps partiel).

Au niveau mondial, la superclasse, dirigée par les financiers, les banquiers, et les hommes d'affaires, qui trouvent leurs

⁴² Questions Internationales, n°22, 2006

⁴³ Guilluy, 2010, p.110-111

⁴⁴ Rothkopf, 2008

relais d'opinion parmi les écrivains, les journalistes et les vedettes du *show-business*, représenterait selon Rothkopf, 10% de la population mondiale et contrôlerait 85% des richesses mondiales. Une véritable scission sociale et culturelle se dessine entre ceux qui ne cessent de s'enrichir ou de prospérer, parce qu'ils sont en prise sur le marché mondial ou qu'au contraire leur statut social les met à l'abri de ses turbulences, et ceux qui sont les plus exposés, qu'ils soient employés, cadres ou indépendants, à la concurrence mondiale. Les premiers cultivent et imposent une vision cosmopolite, et sans risques pour eux-mêmes, de la société et de l'immigration, dont les autres subissent tous les effets pervers. Le fossé se creuse d'autant plus à l'intérieur de chaque société nationale que si dans le passé, en dépit des conflits interclasses, le travail et le capital allaient de pair, il n'en va plus du tout ainsi. L'ardeur à délocaliser les industries a fait que la croissance des grands groupes est de plus en plus découplée de l'économie nationale. Sans doute un peu moins en Allemagne, où existe une politique de concertation entre ses multinationales et ses syndicats pour conserver dans le pays un nombre convenu de salariés par entreprise, ainsi que la majeure partie de l'industrie à forte valeur ajoutée. Quant aux PME allemandes, elles privilégient le localisme, dans la mesure où se tenant à l'écart des marchés de capitaux, elles exportent tout en s'approvisionnant en ressources humaines et financières dans leur territoire régional.

En l'espace d'une vingtaine d'années, la mondialisation a donc bouleversé la stratification sociale des États-providence européens, en déstabilisant et en dispersant le bloc des classes moyennes. Tandis que dans tous les types de localité, des plus grandes aux plus petites, la communautarisation des quartiers s'affirme, une nouvelle répartition des populations s'opère avec l'éloignement des centres-villes et des banlieues

proches de leurs couches les moins fortunées. La superposition des antagonismes sociaux, culturels, confessionnels, dans un système de plus en plus individualiste et multiculturel comme c'est particulièrement le cas en France et en Grande Bretagne, conduit à s'interroger sur la paix civile des décennies à venir.

L'Islam incompatible ?

Dans toute société, plus les groupes humains allogènes sont nombreux, moins ils sont faciles à assimiler ou à intégrer par les populations autochtones, surtout que les nouveaux moyens de télécommunications leur permettent de maintenir des liens permanents avec leur pays d'origine. En attendant de faire entendre leurs voix et d'imposer leur manière de vivre, ils ont tendance à se constituer en des diasporas qui se caractérisent par « la conscience et le fait de revendiquer une identité ethnique ou nationale ; l'existence d'une organisation politique, religieuse ou culturelle du groupe dispersé (richesse de la vie associative) ; l'existence de contacts sous diverses formes, réelles ou imaginaires, avec le territoire ou pays d'origine »⁴⁵. Ce phénomène, compte tenu de « l'échec des politiques d'assimilation du type du *melting-pot* américain et du creuset français », se vérifie clairement au sein de l'immigration musulmane, « au cœur même des démocraties occidentales » où des religieux imposent leur leadership et restructurent leur communauté⁴⁶. La multiplication des lieux de culte musulman permet la structuration en réseau de tous les espaces ethno-confessionnels issus de cette obédience en Europe. C'est pourquoi, pour Christopher Caldwell, il ne fait pas de doute

⁴⁵ Bruneau, 1995, p.8

⁴⁶ Ibid., p.17

que la progression exponentielle de l'immigration musulmane dans le continent est en train de bouleverser les fondements de la civilisation européenne⁴⁷.

Cette révolution, telle que la voit se dérouler le journaliste américain, est le résultat, à la fois, de la loi du nombre, et de l'incompatibilité de l'Islam avec les valeurs occidentales. Dans le contexte des sociétés européennes vieillissantes, l'afflux permanent des Musulmans change les populations. En 2009, ils étaient évalués à 18 millions dans l'Union européenne, soit pour les groupes nationaux les plus conséquents : France (5,5 millions), Allemagne (3,3 millions), Royaume-Uni (2 millions), Bulgarie, Espagne, Italie, Pays-Bas (1 million chacun), Suède (500 000), Belgique (400 000), Autriche et Danemark (350 000 chacun), Grèce (160 000), Chypre (150 000), Roumanie (70 000), Slovénie et Portugal (50 000 chacun)⁴⁸. Ils y sont maintenant plus de 20 millions, mais aussi plus de 30 millions en Russie. Et, note Caldwell, les Musulmans sont en position de dominer certaines villes européennes de la plus grande importance. Ils peuvent compter, dans les décennies qui viennent, sur le renfort des cohortes de coreligionnaires en provenance des pays du sud de la Méditerranée qu'ils fuient ou qu'ils vont fuir en raison d'une misère qui s'amplifie, et qu'aucun des pouvoirs locaux n'est susceptible d'éradiquer.

Quant à l'incompatibilité axiologique, ou plus simplement intellectuelle, de l'Islam avec la modernité occidentale, elle a été établie par de nombreux penseurs, depuis déjà longtemps. Parmi ceux-là, Jean-Paul Charnay, un islamologue français arabisant de haute renommée, faisait valoir, dans un ouvrage essentiel pour la compréhension de l'antinomie en cause,

⁴⁷ Caldwell, 2011

⁴⁸ Reynié, 2011, p.37

qu'en Islam le Coran est souverain, que l'Islam n'est pas seulement une théocratie, mais une *logocratie*, à savoir, un monde où tout dépend, à la lettre près, du livre sacré⁴⁹. Or, le Coran est intouchable et inabrogeable, précise-t-il. Il ne fait pas la distinction entre le politique et le sacré, et nul gouvernement musulman n'est prêt à en assumer la séparation. Pour que cela arrive, il faudrait, selon Charnay, qui n'y croit pas, un schisme au sein de l'Islam. Les échecs du socialisme arabe, de Nasser et du parti *Baath*, sont significatifs de cette utopie. C'est parce qu'il avait conscience de l'incompatibilité de l'Islam et de la modernité, que Mustapha Kemal, le père de la République turque, a, le seul à ce jour, franchi le pas en proclamant la laïcité de l'État qu'il a créé au début du vingtième siècle. Cependant, son héritage est de moins en moins respecté en raison du retour en force du religieux, et depuis qu'un parti islamiste gouverne la Turquie.

Cette incompatibilité pose le problème de la loyauté, ou de la double loyauté (religieuse et nationale), des Musulmans d'Europe, sachant que la stratégie coranique préconise le double langage et la dissimulation (règles de la *takyya* définies dans le Coran et les *Hadiths*), quand il s'agit pour un Musulman de défendre ou de conserver sa foi et ses rites dans un univers hostile ou simplement étranger, tel celui qui n'applique pas la loi coranique. Jusqu'où vont, dans ces conditions, leurs attachements citoyens envers les démocraties qui les accueillent ? Caldwell, quant à lui, accumule dans son enquête les indices et les signes d'une méfiance mutuelle entre Musulmans et autochtones. Cela le conduit à étudier et à expliciter le fondement idéologique et le caractère illusoire d'une théorie de la diversité qui conduit, au final, à la décohésion politique et sociale. Enfin, Charnay

⁴⁹ Charnay, 2003

voyait dans la Charia la « matrice identitaire » des Musulmans, d'où découlait deux conséquences : d'une part, leur capacité à se rassembler, au-delà de leurs différences ethniques, contre l'Occident ; d'autre part, la supériorité du droit islamique et son rejet de la notion d'une dignité universelle de la personne humaine génératrice de droits individuels.

Dès lors, faute du schisme impossible auquel pensait l'anthropologue français ou faute de la laïcisation des Musulmans, volontaire ou pas, on est en droit de craindre que l'immigration musulmane, qui contient un nombre grandissant de communautés intégristes, va poser des difficultés de plus en plus graves aux États d'Europe.

Vers une « guerre de Trente ans » ?

Ce problème fondamental des identités, essentiel pour le devenir des nations européennes, a été bien identifié par « l'École de Copenhague » à travers la notion de sécurité sociétale qu'elle s'est efforcée de théoriser. Pour l'universitaire britannique Barry Buzan, depuis la fin de la Guerre froide et depuis que la mondialisation se manifeste sous tous ses aspects, la notion de sécurité doit être élargie bien au-delà de sa seule dimension militaire et sa compréhension nécessite celle de ses rapports avec l'identité et le social⁵⁰. Considérant qu'une société est définie par son identité et que celle-ci s'exprime en termes culturels, il affirme que la sécurité sociétale concerne les conditions de reproduction autonomes des identités originelles⁵¹. Si l'identité est l'image de soi des communautés et des

⁵⁰ Buzan, 1991

⁵¹ définies en termes de langue, de religion, ou d'ethnie chez Anthony D. Smith

individus qui s'identifient comme membres de telle ou telle communauté, il va de soi, pour Buzan, que si la population d'un État change, l'idée que se fait la communauté de cet État change aussi.

Le remplacement d'une population s'accompagne toujours du changement des valeurs, du changement de la conception et de l'organisation de la société, en fonction des croyances des nouveaux venus. C'est pourquoi, dans un ouvrage collectif, les principaux artisans de l'École de Copenhague défendent que « dans le système international contemporain, la sécurité sociétale concerne la capacité pour une société de persister dans son caractère essentiel sous des conditions changeantes et des menaces possibles ou réelles »⁵². Au premier rang de ces menaces, il y a l'immigration qui est le phénomène le plus à même d'altérer ou d'empêcher la reproduction de l'identité, sachant que pour cette pensée de la sécurité, la continuité de l'identité est la condition *sine qua non* de la survie d'une société étatique. C'est toute cette problématique que découvrent maintenant des intellectuels sociaux-démocrates comme Thilo Sarrazin qui pense qu'avec l'arrivée massive de migrants extra-européens, et surtout musulmans, « l'Allemagne court à sa perte ». Le succès remarquable de son livre témoigne qu'une majorité de ses concitoyens, à l'instar de la Chancelière elle-même, considère que le modèle « Multikulti » a « totalement échoué ».

De manière concrète, et non plus seulement théorique, on retrouve le souci de la sécurité sociétale à la source du nouveau populisme qui se propage aujourd'hui à travers toute l'Europe, et que Dominique Reynié appelle *populisme patrimonial* « parce qu'il est fondé sur la défense conservatrice et virulente d'un patrimoine matériel, qui est le

⁵² Weaver et alii, 1993, p.38

niveau de vie, et d'un patrimoine immatériel, qui est le style de vie »⁵³. Il s'explique dans un contexte dans lequel les menaces économiques atteignent le plus haut niveau pour de nombreux citoyens qui s'estiment en situation de survie identitaire. L'immigration extra-européenne est au regard de ce populisme patrimonial le principal danger parce qu'il se décline, à la fois, en termes d'intérêt (l'immigration n'est rien d'autre qu'une délocalisation sur place de la main d'œuvre à bon marché) et en termes d'identité (l'immigration implique le multiculturalisme). On peut ici souligner la concomitance entre la crise économique et la fragmentation communautariste quand on voit le gouvernement conservateur britannique accélérer le désengagement financier de l'État de toute une série de services sociaux et administratifs pour les abandonner à des communautés autonomes aux intérêts particuliers et, souvent, à la spécificité culturelle affirmée. Ce qui se vérifie aussi par le retour officiel d'un droit légal juif et musulman en Angleterre. Cela montre bien que les valeurs changent comme les populations.

En cas d'aggravation probable de la récession, pour les raisons examinées plus haut (poids de la dette souveraine et de la fiscalité, vieillissement, anémie de la croissance, exacerbation de la concurrence internationale, déflation salariale), et à fortiori, en cas de passage à une dépression de longue durée (croissance négative et diminution du PIB), il est à prévoir bien des conflits politiques : luttes pour l'emploi et la répartition des revenus, révolte dans les banlieues contre les suppressions des aides sociales, conflits inter-générationnels sur les retraites et sur les impôts entre des populations d'origines ethniques différentes de plus en plus revendicatives en termes de croyances, de règles de vie et

⁵³ Reynié, 2011, p.16

d'organisation sociale. Soit une période de tensions et d'affrontements, d'essence à la fois sociale et sociétale, qui pourrait concerner plusieurs générations et s'étaler sur une trentaine d'années. Si l'on ne peut rien préjuger de l'issue de ce qui sera, d'une façon ou d'une autre, une phase cruciale dans l'histoire de l'Europe, il est clair que ses premiers symptômes sont à l'origine d'une forte poussée de l'opinion xénophobe en Europe⁵⁴.

Tout cela risque fort de ressembler, à des degrés divers, et selon des modalités différentes en fonction des pays européens à une « guerre de Trente ans » mêlant enjeux politiques, sociaux, et religieux. La perspective en est d'autant plus réaliste qu'il n'est pas assuré que les forces de maintien de l'ordre et les forces armées soient, toujours et partout en Europe, en état de remplir leur mission. En raison de la faiblesse de leurs effectifs, et parce qu'elles sont traversées par les mêmes lignes de faille que les sociétés civiles elles-mêmes. Bernard Wicht, qui évoque lui aussi, mais pour des raisons un peu différentes, l'hypothèse d'un retour à la guerre de Trente ans, souligne que si cette dernière a été si longue, c'est à cause de la défaillance des États, réduits à s'en remettre à des contingents de mercenaires⁵⁵. La privatisation en plein essor de la sécurité, d'un côté, et la multiplication des bandes et des gangs dans les banlieues, d'un autre côté, si les deux phénomènes devaient se généraliser, conforteraient l'analogie historique.

S'il s'avère, comme le croient plusieurs analystes, que « le populisme est toujours corrélé à une pensée de type nationaliste, d'une manière ou d'une autre »⁵⁶, il est à redouter que sous son influence, les nations européennes

⁵⁴ Ibid., p. 229-242

⁵⁵ Wicht, 2012

⁵⁶ Reynié, 2011, p.121

affrontent leurs défis communs en ordre dispersé. Et ainsi se perdent, parce qu'étant incapables de résoudre de façon individuelle de tels défis globaux. Le risque est bien présent, car il faut admettre que l'Union européenne n'est pas parvenue à européaniser ses citoyens en les intégrant dans une même communauté politique. Un problème de communication, considérable et vital sur lequel nous reviendrons, continue de les séparer et empêche tout réflexe communautaire, toute stratégie commune. Comme l'a montré une enquête récente, l'indifférence caractérise toujours les relations qu'entretiennent entre eux les Européens⁵⁷. Pas d'hostilité, mais peu de solidarité et d'empathie dans la mesure où « d'une part, tout le monde joue pacifiquement le même jeu et y prend (plutôt) plaisir, d'autre part, tout le monde reste un partisan, plus ou moins distancié de ses intérêts propres »⁵⁸. L'enquête incite au scepticisme quand elle analyse les réactions à la question importante de savoir si une « préférence pour les autres Européens » pourrait, dans le moyen terme, compenser l'absence de connaissance, d'intérêt et d'attachement des Européens pour leur Union. La vraie question politique, qui pourrait donc se poser à moyen terme, sera de savoir comment fédérer les populismes afin d'éviter l'éclatement de l'Union européenne. Certes, la situation propose des enjeux rassembleurs puisqu'aucune nation européenne n'est en mesure de surmonter toutes ses difficultés par ses propres moyens. Mais il faudra pour cela une forte et rapide prise de conscience des Européens révoltés. La seule certitude que l'on puisse avoir, mais cela ne rassure pas, est que la gouvernance actuelle de l'Union européenne n'est pas de taille à surmonter les épreuves qui

⁵⁷ Politique Européenne, 2008/3

⁵⁸ Ibid., p. 25

s'annoncent, tandis que le repli national est en totale inadéquation avec le monde nouveau.

CHAPITRE 2. L'EUROPE RELÉGUÉE À LA PERIPHERIE DU NOUVEAU MONDE.

Toutes les tendances actuelles confirment l'hypothèse que nous émettions voilà plus de dix ans : le déplacement du centre de gravité mondial vers le *Grand Océan*, c'est-à-dire l'espace maritime formé par la réunion de l'océan Pacifique et de l'océan Indien ; en même temps que les grands espaces de puissance, en particulier ceux de l'Eurasie de l'Est, deviennent les acteurs principaux de la politique mondiale⁵⁹. Avec ses deux corollaires que l'on pressent en voie de réalisation : la formation du duopole États-Unis/Chine-Inde et la marginalisation en cours de l'Europe. La crise ouverte en 2008 accélère ce changement radical en soulignant le déclin des États européens, l'affaiblissement économique des États-Unis et l'ascension irrésistible de la Chine.

Ces bouleversements imposent le changement radical de la représentation que l'on se fait du monde. Car la cartographie que l'on en dresse depuis des siècles, relève d'un ethnocentrisme européen dépassé et qui égare. Elle en est la figure aujourd'hui inexacte parce qu'elle place l'Europe, mais aussi l'Afrique (ce qui est un comble), au cœur du monde. Désormais, il est plus juste et plus pertinent d'utiliser une projection centrée sur le Pacifique nord qui, parce qu'elle met dans une position centrale l'Asie orientale et l'Amérique du Nord, prend en compte les changements en

⁵⁹ Dussouy, 2001

cours, dont le principal est la nouvelle distribution de la puissance.

Le nouveau règne des États-continent.

Maintenant, l'Eurasie de l'Est est la région du monde décisive en termes économique, géostratégique, et politique. Elle est, en effet, la seule au monde parmi les trois grands pôles de la planète, avec l'Amérique du Nord, placée sous le monopole des États-Unis, et avec l'Europe de l'Ouest, divisée et paralysée par l'impuissance de ses différents membres, à comprendre plusieurs États que l'on peut considérer comme des grandes puissances en devenir. Deux sont susceptibles d'égaliser, un jour, les États-Unis : Chine, Inde. Les autres sont des puissances moyennes confirmées (Russie, Japon) et des puissances régionales plus ou moins avancées au plan économique et technologique (Corée du Sud, Pakistan, Taïwan, Iran).

D'ailleurs, face à ce *rébus* Est-eurasiatique dont il pourrait sortir une grande menace pour eux, un chaos ou d'autres perturbations imprévisibles, les États-Unis sont perplexes. Le continent pourrait-il un jour être dominé dans son ensemble par une puissance asiatique ? Ou bien, les États-Unis pourraient-ils en être expulsés par une grande coalition ? Ne viennent-ils pas d'être écartés (en tout cas non invités) de la conférence qui s'est tenue à Phnom Penh, en Novembre 2012, sous l'égide de la Chine, et qui était consacrée à la coopération économique en région Asie-Pacifique ?

En ce qui concerne les Européens, il est clair qu'ils sont en passe d'être relégués à la périphérie du monde né de la mondialisation. La modernisation des masses humaines, confinées jusque-là dans le sous-développement et la sous-production, a tout changé. La globalisation de l'économie et

les transferts de technologie font que le couple moteur de l'Histoire, celui qui est formé par la démographie et par la technologie⁶⁰, tourne à la faveur des puissances asiatiques à forte masse-critique. Un phénomène qui, au siècle dernier, a joué pleinement à l'avantage des États-Unis.

La masse-critique synthétise deux facteurs : l'espace et la population. Or, dans le monde globalisé (où les phénomènes de masse sont devenus irrésistibles), les niveaux d'échelle s'avèrent plus prépondérants que jamais quand il s'agit d'évaluer la puissance des États. En deçà d'un certain seuil il est très difficile maintenant, pour un État, de défendre ses intérêts. La masse-critique singularise, toutes choses égales par ailleurs, et même si elle n'est pas normalisable, une catégorie d'États-continent qui dispose de potentialités sans pareilles. Le produit national brut, la production d'énergie et de matières premières, la production agricole sont les premières données concernées. La marge de manœuvre de la politique économique de l'État-continent est d'autant plus grande qu'il dispose de grandes réserves de main d'œuvre, de personnels qualifiés, et d'un vaste marché intérieur. Il peut, selon le contexte, changer de politique commerciale. Dans le domaine militaire, où la dimension technologique l'emporte, les transformations qui interviennent dans les ressources humaines sont d'une sensibilité beaucoup plus lente à venir, mais aussi d'une ampleur beaucoup plus grande. D'une manière générale, on posera que ce qui a fait la force des États-Unis dans un passé récent, le fera demain pour la Chine et l'Inde.

D'ores et déjà, l'on s'accorde à dire que la masse-critique explique le développement des États émergents qui sont, pour la plupart, de grands pays dont la population augmente vite. D'après les études économiques de Goldman Sachs,

⁶⁰ Chaunu, 1974

l'une des banques qui a lancé le concept de pays émergent, le dynamisme démographique chinois constitue le premier facteur qui permet d'escompter une croissance du pays pendant quatre décennies. Quant à l'Inde, si l'impact de la croissance démographique y a été plus tardif et plus faible que celui de la Chine, il va représenter, à plus long terme, un défi majeur pour les pays développés : le nombre d'actifs devrait en effet s'y accroître de 180 millions d'ici 2020 quand celui de la Chine devrait baisser, en raison de la politique de l'enfant unique, de 10 millions. Certes, pour l'une comme pour l'autre des deux puissances asiatiques, tout n'est pas gagné d'avance. L'Inde va devoir intégrer dans sa population active 700 millions de personnes en plus dans les quarante prochaines années, tandis que la Chine a encore en réserve, dans les provinces intérieures, quelques 500 millions de paysans pauvres alors que sa population va vite commencer à vieillir. De surcroît, la cohésion sociale et territoriale de chacun des deux géants asiatiques, et c'est encore plus vrai pour le Brésil, laisse à désirer. Néanmoins, dans l'état actuel des choses, on tiendra pour émergents les États qui, d'après Jean Coussy, répondent aux trois critères suivants : 1) ce sont des pays venus tardivement au développement (bien plus tard que ceux que l'on appelait les nouveaux pays industrialisés (NPI) dans les années 1970-1980, mais d'une tout autre dimension) ; 2) ils enregistrent des taux de croissance élevés (de l'ordre de 10%) sans que leur décollage leur permette encore d'affirmer qu'ils rejoindront les pays développés ; 3) leur croissance met en question, ou menace, la situation économique des pays développés⁶¹. On l'admet, les pays émergents ne sont pas encore les *alter egos* des États-Unis, mais grâce à leur masse-critique ils dérangent ou ils disqualifient déjà les puissances

⁶¹ Coussy, 2008, p.69

moyennes de l'Europe, exception faite de l'Allemagne qui a encore une belle avance industrielle sur eux.

La combinaison de la masse-critique et de la volonté exprimée par les dirigeants chinois, indiens ou autres d'accéder aux techniques les plus modernes leur permet de préserver leur autodétermination et d'augmenter leur pouvoir de négociation dans la définition des règles internationales. On l'aura compris, depuis qu'en 2002, l'accord informel passé entre émergents et connu sous le nom de « consensus de Pékin » stipule que : 1) la démocratie libérale n'est pas un prérequis pour le développement économique, et « qu'on peut devenir capitaliste tout en demeurant autocratique »⁶² ; 2) l'idée de souveraineté est légitime et, compte tenu de l'expérience de la colonisation, elle doit être défendue contre les tentatives d'ingérence des Occidentaux. Il est donc essentiel de considérer les conséquences de l'émergence actuelle dans une perspective de long terme et de rappeler, en premier lieu, que les États concernés relèvent de configurations sociales et historiques spécifiques.

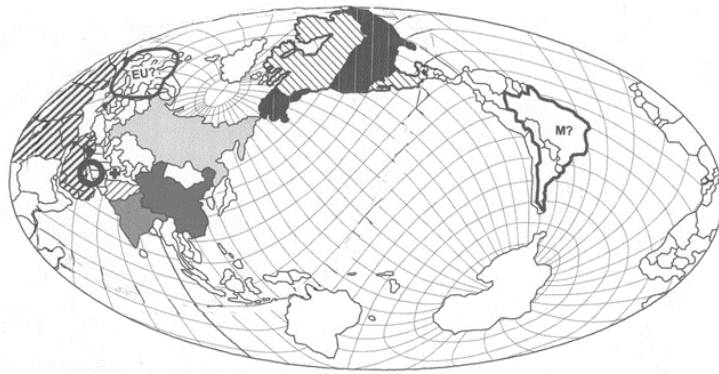
Un dernier canal par lequel la masse-critique influence la puissance est son incidence sur le *soft power* des États et des grandes aires de culture qu'ils structurent. Or, par rapport aux changements qui affectent dans leur composition ethnique ou confessionnelle la plupart des grandes puissances, du fait de l'immigration, il n'est pas anodin de savoir que la masse humaine nationale la plus nombreuse du monde, celle de la Chine, est en même temps la plus homogène. En effet, 95% des Chinois relèvent de la seule ethnie Han, même si on trouve en son sein des nuances linguistiques importantes. Avec la modernisation du pays et l'installation des Hans, de plus en plus nombreux, dans les provinces non-Han (Mongolie intérieure, Tibet, Sin Qiang),

⁶² Halper, 2010

l'homogénéisation de la Chine s'est, en outre, accélérée au cours des cinquante dernières années. Contrairement à ce que certains croient en Occident, l'unité de la Chine dans ses frontières actuelles n'est pas menacée par ses minorités. On ne peut en être aussi sûrs de l'Union Indienne. Elle est une fédération de 22 États, dont le milliard passé de personnes dispose de deux langues nationales et de près d'un millier de dialectes. Elle compte 4700 communautés ethniques et religieuses. Néanmoins, l'Inde a su s'accommoder d'une telle pluralité, grâce à la souplesse de son système fédéral et démocratique qui a maintenu la paix civile jusqu'à nos jours. L'impact de la technologie militaire sur la politique mondiale est depuis toujours d'une grande importance. Et il est plus que probable que dans le futur, la grammaire des relations internationales contiendra pendant longtemps les mots compétition, menace, guerre, etc. Les révolutions dans les affaires militaires (RMA) vont donc se poursuivre, et cela concerne les États disposant de grands budgets ; les États-Unis, en avance sur les autres, au premier chef. Si de rares grandes puissances disposant de fonds propres importants pourront essayer de les suivre sur ce chemin, ce ne sera pas le cas des États européens, dont il faut souligner la faiblesse des dépenses et des moyens militaires. Cette situation a l'avantage de maintenir les Européens dans la dépendance des États-Unis, notait un expert américain. Ce qui est difficilement contestable.

La nouvelle carte du monde

Le duopole américano-asiatique (voir ci-après).



La nouvelle configuration géopolitique mondiale

G2 Etats-Unis/Chine	
NAFTA.....	
Japon	
Inde.....	
Monde musulman.....	
L'Afrique fractionnée.....	
Golfe persique.....	
L'Union européenne.....	

Source : Gérard Dussouy

« Nous avons atteint la fin de l'ère de la domination occidentale sur l'histoire mondiale » écrit le politologue indien Kishore Mahbubani⁶³, et c'est une réalité à laquelle les Occidentaux devront s'adapter, ajoute-t-il. Dans un premier temps, celle-ci va prendre la forme d'un duopole américano-chinois, compte tenu de l'abaissement de la puissance économique américaine et de ce que l'on connaît de

⁶³ Mahbubani, 2008

l'ascension de la Chine. Ensuite, sous l'impulsion de l'Inde et d'autres acteurs importants de la vie internationale, une multipolarité asiatique viendra plus tard. Au point que le duopole va de plus en plus pencher vers l'Asie. Pour une raison démographique (3 milliards de Chinois et d'Indiens, d'un côté, 300 000 Américains de l'autre), et parce que, de l'autre, les États-Unis ont perdu tout avantage comparatif vis-à-vis d'une Asie dont ils sont devenus les débiteurs.

Une variété de chemins possibles va s'offrir à la montée en puissance de l'Asie. Ils seront tributaires, à la fois, de l'habileté des politiques étrangères (à commencer par celle des États-Unis), de l'apprentissage des responsabilités de la puissance, par les uns et par les autres, et des évolutions internes des sociétés. Mais, c'est en Eurasie centrale et orientale, divisée entre plusieurs grandes civilisations (slave-orthodoxe, sino-confucéenne, nipponne, hindouiste et islamique), que se situeront désormais les grandes puissances et les plus grands enjeux. Certes, une implosion sociale et politique de la Chine, car l'histoire de cet empire n'est pas avare de sécessions, est possible. Cependant, signe tangible de la formation du duopole, les États-Unis sont conduits à réorienter, d'ores et déjà, leur politique extérieure vers elle. Tandis que leur propre recomposition ethnique (signe des temps : il y a eu, en 2011, aux États-Unis, pour la première fois, plus de nouveau-nés non-Blancs que de Blancs) va les amener à s'éloigner de l'Europe.

La fin de l'hégémonie des États-Unis, mais pas de leur puissance militaire.

À la fin de la Guerre froide, certains auteurs ont préféré parler de l'unipolarité plutôt que de l'hégémonie des États-Unis, dans la mesure où « l'unipolarité est une structure dans laquelle les capacités d'un État sont trop fortes pour être

contrebalancées », sans que pour autant celui-ci domine le monde⁶⁴. En 1995, les États-Unis contrôlaient près de 50% des capacités, tous types réunis, de la planète (43% des dépenses militaires totales, 50% de l'arsenal nucléaire mondial, une puissance financière sans équivalent), et ils généraient à eux seuls 28% du PIB mondial. Et il est clair que Washington a voulu tirer parti au maximum de « l'instant unipolaire » qui s'offrait pour s'assurer les positions stratégiques qui lui permettront de mieux rivaliser demain avec ses compétiteurs d'Eurasie. Les Américains ont notamment cherché à pousser leur avantage en Europe, en étendant vers l'Est l'espace de l'Otan. Ils sont allés jusqu'à envisager l'intégration de l'Ukraine et de la Georgie, de façon à installer des bases aux portes de la Russie, et ils ont organisé la séparation du Kosovo de la Serbie. Sans doute ont-ils surestimé leur capacité à imposer au monde musulman une *pax americana*, qui aurait pu avoir l'allure d'une *pax democratica*, en le recomposant dans son ensemble à partir de l'occupation de l'Irak.

Cependant, cette unipolarité a eu une autre conséquence plus immédiate dont on mesure tous les effets : l'ouverture forcée des marchés et la dérégulation complète de l'économie mondiale. Car, loin de relever de l'évolution spontanée du capitalisme, comme on veut le faire croire, la mondialisation de l'économie est le résultat de la stratégie ultralibérale inaugurée par Reagan et Thatcher. Ces deux dirigeants occidentaux ont vu dans la globalisation une opportunité unique pour les firmes anglo-américaines, bien que le phénomène se soit retourné contre leurs populations et surtout contre leurs salariés. D'ailleurs, depuis 2008, le nouvel ordre mondial américain a « du plomb dans l'aile » par suite aux errements spéculatifs des institutions

⁶⁴ Wohlforth, 1999

financières américaines et à la désindustrialisation du pays à laquelle ce déploiement planétaire a conduit.

Mais, les difficultés économiques ne font que commencer, puisque les États-Unis sont sous la menace d'un défaut de paiement de l'Etat fédéral (il y a eu des alertes), d'une faillite de plusieurs grandes villes, d'un nouveau krach boursier. Elles viennent juste derrière les échecs en Irak et en Afghanistan, et l'on peut se demander si elles affecteront l'appareil militaire américain qui s'impose de plus en plus comme le dernier argument de la puissance des États-Unis.

L'affaiblissement économique américain : endettement et crise sociale.

Entre le début de 2008 et le milieu de 2011, les grandes places boursières internationales ont perdu presque la moitié de leur capitalisation, environ 25 000 milliards de dollars, soit près de deux fois le PIB des États-Unis. Mais il s'agit de valeurs virtuelles, parce que spéculatives. En revanche, à lui seul, le coût réel de la crise immobilière américaine a été estimé à 1500 milliards de dollars. Pour certains observateurs, le plus important est que le renflouage des banques américaines, grâce à l'injection massive de capitaux empruntés à des États étrangers, équivaut au fait que les États-Unis ont, d'ores et déjà, perdu leur statut de premier pôle financier mondial⁶⁵. À cela ils ajoutent que le système bancaire américain demeure sous la menace des créances douteuses qu'il détient en masse (30 milliards de dollars estimés en 2009) et que nombre de fonds de pension, gérant environ 2000 milliards de dollars d'actifs, sont sans prêteur en dernier ressort.

⁶⁵ LEAP 2020, GEAB n°28

L'endettement américain est, par conséquent, devenu considérable. Selon la banque fédérale américaine (FED), il atteignait, fin 2010, 52 536 milliards de dollars, dont 43 821 milliards pour le secteur privé. Il s'explique par cette antinomie absurde, que l'économie dominante américaine entretient depuis deux décennies, à savoir qu'elle est à la fois l'économie la plus riche et la plus emprunteuse, et donc la plus endettée du monde. Cela résulte du privilège exorbitant dont jouissent les États-Unis depuis 1973 : celui de pouvoir emprunter sur le marché mondial dans sa propre monnaie, alors même que celle-ci ne cesse de se déprécier⁶⁶. Mais, au final, les déficits jumeaux (budgétaire et du commerce extérieur) pénalisent une économie américaine aujourd'hui en récession. Elle l'est à cause du modèle de croissance aberrant basé, à la fois, sur l'endettement et sur la consommation de masse de biens importés (la consommation représentant 73% du PNB US); c'est à dire sur la prolifération des cartes de crédit et les importations à bon marché depuis l'Asie.

La pierre d'achoppement du modèle est la désindustrialisation inhérente à l'ouverture des frontières, avec la destruction des emplois et la baisse des revenus qui l'accompagnent. Surtout depuis Clinton qui a permis l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pour faire baisser les prix des biens de consommation. Le pire d'ailleurs est que les nouvelles technologies dans lesquelles les États-Unis excellent créent assez peu d'emplois sur le sol national. Ainsi les produits vendus par dizaines de millions par Apple sont en quasi-totalité fabriqués à l'étranger, et la firme n'emploie que 43 000 salariés aux États-Unis. A titre de comparaison, 400 000 Américains travaillaient pour le constructeur automobile

⁶⁶ Eichengreen, 2011

General Motors dans les années 50 et plusieurs centaines de milliers étaient employés par *General Electric* dans les années 1980. Il faut savoir qu'on estime à 15%, le rendement du capital, autrement dit le taux de profit global, des firmes occidentales qui ont investi en Chine depuis 2000⁶⁷. Contre moins de 5% en Europe ou en Amérique. Ce qui explique bien des choses. La stratégie commerciale des firmes se retourne maintenant contre les États-Unis. Les premières victimes ont été en 2007, les ménages américains qui ont cédé à la sollicitation de l'endettement renouvelé.

La dette publique américaine, désormais incontrôlable et impossible à réduire de façon drastique en raison de l'effondrement en cours de l'économie réelle des États-Unis, fait planer le doute sur le financement de tout plan de relance. C'est donc en drainant l'épargne mondiale que l'économie américaine a pu continuer à se financer. La question est de savoir jusqu'à quand cela va-t-il durer ? Les bons émis par l'État US sont de moins en moins achetés par les banques étrangères asiatiques et arabes. Rappelons que la Chine en détient pour 1170 milliards de dollars. Du coup, depuis 2011, c'est la FED qui achète les bons émis, au point d'en détenir 70%. Une pratique que l'expert en finances français Marc Fiorentino tient pour une escroquerie puisque c'est le même office qui vend et achète ; et cela veut dire que la FED émet du dollar sans contrepartie.

Les États-Unis sont devenus insolubles et la crise du dollar n'est plus qu'une question de mois pour beaucoup d'économistes. Face à cette situation le pouvoir de Washington est désarmé, compte tenu d'une dette fédérale de 9385 milliards de dollars à laquelle s'ajoutent les dettes des États fédérés et des collectivités locales, soit au total 11 850 milliards de dollars (81% du PIB 2010). Des faillites ont déjà

⁶⁷ Peyrelevalde, 2005

été déclarées : ville de Central Falls (Rhodes Island), comté de Jefferson (Alabama). Des menaces de ce type pèsent, dans les dix ans qui viennent, sur Los Angeles, New York et Chicago. Mais aussi, du même coup, sur les régimes de retraite, qui affichent un déficit de trois trillions de dollars, car ce sont souvent les villes qui ont créé ces régimes pour leurs employés et leurs résidents. Un double retournement pourrait se produire : d'un côté, les États-Unis n'attireront plus comme avant les capitaux étrangers grâce à l'importance de leur marché, à la rentabilité des investissements et à leur solvabilité ; d'un autre côté, la récession globale et l'effondrement de l'économie réelle entraîneront une sortie ou une fuite de capitaux.

Parallèlement, l'image sociale des États-Unis se ternit car le régime capitaliste de variété dérégulée, dont ils sont le champion, apparaît de moins en moins légitime. Une économiste américaine a parlé, elle aussi, cela devient récurrent en Occident, de tiers-mondisation des États-Unis⁶⁸. En raison de l'accroissement des inégalités (1% de la population détiendrait 80% des richesses), de la paupérisation (26 millions de personnes au chômage ou sous-employées ; 1 personne sur 8 vit de bons alimentaires) ; de la dégradation des services publics (routes, hôpitaux, écoles) ; de la ruine du système éducatif (30% des lycéens américains quitteraient l'école sans diplôme, et moins d'un quart des candidats à l'université posséderaient le niveau requis en anglais, lecture, sciences et mathématiques) ; de la corruption politique, enfin, consécutive à l'interpénétration entre le pouvoir politique et les intérêts économiques qui fait que les lobbies sont plus forts que jamais et confisquent la démocratie.

⁶⁸ Huffington, 2007

Dès lors, le caractère fortement inégalitaire et oligarchique de la démocratie américaine rend l'exportation du modèle de plus en plus problématique. L'impact de la conception américaine des existences individuelles apparaît clairement dans les études internationales sur le bonheur et le sentiment de bien-être ressenti par les individus. Dans ces études, les États-Unis enregistrent des résultats déplorables : espérance de vie inférieure à celle prévalant en Europe, absence de mobilité sociale, temps de travail plus long (en moyenne, les Américains travaillent trois cents heures de plus par an que les Britanniques, les Français ou les Allemands). Finalement, la productivité du travail y est moindre qu'en Europe, parce que les entreprises américaines innovent et investissent moins, et cherchent moins à être créatives qu'à accumuler des actifs qui ne profitent qu'au sommet de l'échelle sociale. Comment surmonter la crise ? Un désendettement rapide semble imprévisible. Il serait très difficile et très couteux socialement, sauf à mener une très forte réforme fiscale. Mais, la décohésion sociale et l'ethnisation grandissante de la population américaine rend cette réforme assez improbable. La solution consistera-t-elle alors à dévaluer le dollar de façon brutale, parce que ce sera la sanction de la dépréciation de la monnaie engendrée par l'inflation américaine ? Elle même provoquée par une trop forte émission de billets. Et, parce que ce serait le moyen, comme l'avait fait Franklin Roosevelt, en son temps, de se débarrasser de la crise sur les autres. Bien qu'il ne faut pas oublier que le *New Deal* de ce dernier fut un échec : il y avait plus de chômeurs aux États-Unis en 1938 qu'en 1932, et les prix industriels et agricoles connaissaient toujours la déflation. C'est la seconde guerre mondiale qui a permis aux États-Unis de surmonter la crise, en relançant la machine industrielle. Cependant, la dévaluation unilatérale du dollar tendrait les relations avec les Asiatiques qui, collectivement,

sont devenus les plus grands détenteurs étrangers de titres américains, dépassant les Européens à la fin de 2001. En 2002, ils ont généré 40% des flux d'investissements étrangers aux États-Unis doublant le montant de leurs apports en seulement deux ans. Cela explique d'ailleurs la relative placidité des dirigeants chinois face aux protestations américaines, ces dernières années, devant l'arrivée massive de produits chinois sur le marché américain.

L'incertitude plane quant à l'avenir de la politique monétaire et commerciale des États-Unis. Le protectionnisme réapparaît, malgré tout, en catimini. Un réajustement de l'économie américaine en ce sens n'est plus inconcevable, dès lors qu'ils seront en passe de retrouver leur autonomie énergétique ; grâce aux nouveaux gisements pétroliers du Texas occidental et à l'exploitation des gaz de schistes.

La puissance militaire comme seul recours ?

Après la fin de la Guerre froide les dirigeants américains ont pensé que la supériorité militaire écrasante des États-Unis leur donnait l'occasion de façonner le monde à leur guise. Ils paraissent convaincus que ni l'Europe de l'Ouest, ni la Russie, ni la Chine ou d'autres États n'étaient prêts à rompre avec Washington, même si de nombreux dirigeants étrangers apprécient peu que les États-Unis fassent étalage de leur force. A cela des auteurs ont opposé le risque de leur isolement diplomatique et l'affaiblissement d'une économie américaine, déjà atteinte par certains maux. L'historien Paul Kennedy pense que les États-Unis vont être rejoints par un petit peloton de grandes puissances. Au contraire Fareed Zakaria et d'autres politologues plus optimistes, restent persuadés que l'Amérique va repartir de l'avant, parce qu'elle a toujours rebondi. Il soutient que « les États-Unis conservent pleinement leur capacité de fixer l'ordre du jour

mondial et de conférer une légitimité à tel ou tel problème, crise ou acte de violence. Les idées et les idéaux américains dominant toujours... »⁶⁹. Ce qui reste à démontrer avec une industrie sinon en ruines tout au moins déséquilibrée, une finance en état de choc et une monnaie menacée. Mais ce qui n'est pas impossible grâce à la militarisation des crises, c'est-à-dire de leur résolution, qui secouent le monde (Afghanistan, Irak, Libye, Bahreïn, Syrie... Iran).

S'il est un terrain, en effet, sur lequel la puissance américaine est la plus solide, et paraît sans rival, c'est le militaire ; bien que les dernières aventures US aient révélé de graves failles stratégiques. Certes, ces échecs ne sont pas rédhibitoires. Simplement, ils montrent que l'hégémonie américaine a atteint ses limites. Sans doute aussi que la crise économique et les coupes à venir dans le budget militaire vont se traduire par la réduction de certains moyens, mais les États-Unis maintiendront leur avance dans le domaine des armes. Surtout s'ils sont sur la défensive en matière économique et commerciale, ils pourraient utiliser plus que jamais les moyens coercitifs pour atteindre leurs fins politiques. La réhabilitation du Pentagone, après la crise de confiance de 2001, officialisée par un budget en croissance constante, et la création du *Department of Homeland Security* (DHS), dans le but de renforcer la sécurité intérieure, jusqu'à la présence du Président Obama aux tirs de plusieurs drones sur le théâtre des conflits asiatiques, attestent de l'inclination américaine pour le recours à la force armée.

Le budget de défense et de sécurité des États-Unis (plus de 700 milliards de dollars) représente 45% des dépenses mondiales correspondantes. Dans le document officiel de la Maison Blanche, publié le 3 Janvier 2012, relatif aux questions stratégiques et intitulé « *Sustaining US Global*

⁶⁹ Zakaria, 2008

Leadership : Priorities for 21st Century Defense » il est confirmé que les États-Unis feront tout pour demeurer la première puissance militaire du monde. Cela passe par une réduction des effectifs de l'Armée de Terre et des Marines (réduction de 565 000 hommes à 490 000 d'ici 2017), mais compensée par un équipement à la pointe de la technologie. La privatisation de certaines forces de sécurité et l'imbrication des milieux militaires et industriels dégagent aussi des nouvelles ressources.

Les États-Unis ont entamé leur troisième révolution dans les affaires militaires (RMA). Depuis 1945, ils en ont connu deux. La première avec l'irruption de l'arme nucléaire qui a figé pendant plus de quarante ans la configuration géopolitique, rendant la guerre sinon impossible, tout au moins impensable. La seconde, dans les années 80-90, a consisté pour les Américains à sortir précisément de la parité nucléaire, à répudier la théorie de la dissuasion mutuelle, et du même coup, les armes de destruction massive. Celles-ci ont été alors remplacées par les armes dites intelligentes, d'une très haute précision et susceptibles de faire des « frappes chirurgicales ».

Grâce à la fusion du commandement, du contrôle et de la communication (C3), elles ont été utilisées lors de la guerre du Golfe et surtout dans celle d'Irak. Et maintenant, sans véritable rupture avec la précédente, se profile à l'horizon technologique la troisième RMA basée sur les robots de reconnaissance et de combat, et pour l'armée de l'air sur ce que les Américains appellent les UCAVs, des drones. Un autre document militaire US, le *Joint Vision 2020*, prévoit une panoplie de nouvelles armes qui transformeront les champs de bataille ; et incidemment les perspectives géostratégiques globales.

La vision américaine de la balance des forces tient à deux aspects : maintenir les États-Unis dans leur position de

puissance militaire globale unique ; et favoriser, grâce à sa pression ou à son action coercitive, et, autant que faire se peut grâce à l'aide de coalitions locales, l'extension de leur influence dans les régions du monde où ils considèrent avoir des intérêts vitaux. Pour y arriver, les USA disposent d'une puissance navale sans comparaison : 11 porte-avions à propulsion nucléaire, contre pas un seul pour les autres pays, tandis que la Navy peut embarquer deux fois plus d'avions que le reste du monde entier. Un atout, quand on sait que les États-Unis sont amenés à faire des choix géostratégiques fondamentaux.

Dans leurs priorités, comme on l'a écrit, l'Asie a pris le pas sur l'Europe. Le Président Obama le justifie ainsi : « Les intérêts économiques et sécuritaires des États-Unis sont inextricablement liés au développement de l'arc s'étirant du Pacifique Ouest et de l'Asie de l'Est à la région de l'océan Indien et de l'Asie du Sud, développement créant un mélange de nouveaux défis et d'opportunités ». La création d'une nouvelle base en Australie est un signe, parmi d'autres, du renforcement américain en Océanie. Tandis que la Navy va accroître sa présence dans l'océan Indien.

Si la géostratégie américaine change d'horizon, et que le pouvoir de Washington militarise sa politique, c'est bien parce que l'Asie devient prédominante dans les affaires internationales. Il s'y prépare un nouveau « grand jeu » mondial⁷⁰, dont la Chine et l'Inde seront les principaux acteurs (chacune des deux soupçonnant l'autre de mener une stratégie d'encerclement, tout en coopérant avec elle), mais dont les États-Unis ne sauraient être absents.

⁷⁰ Scott D., 2008

La Chine : le nouvel empire en gestation.

La Chine a tout pour devenir (ou redevenir si l'on insiste sur sa longévité plutôt que sur les temps faibles de son histoire) un empire, capable de postuler à l'hégémonie, et, à tout le moins, de poser des problèmes aux États-Unis⁷¹. Elle a pour elle le nombre, l'homogénéité de sa population, la culture millénaire qui lui donne confiance en elle, et la constance stratégique d'un pouvoir dirigiste. Comme le notait l'ancien Premier ministre indien Jawaharlal Nehru dès le lendemain de l'indépendance, et malgré l'existence de l'URSS seules la Chine et l'Inde sont aptes à rejoindre les États-Unis parce que « chacune est compacte, homogène, pleine de richesses naturelles, de main d'œuvre, de talent humain et de capacités »⁷².

Leur seul impératif, à toutes les deux, était l'édification d'un État moderne, en mesure de conduire le développement et de mobiliser les ressources. Ce qui a commencé à être fait, sachant que les réserves de puissance demeurent considérables. Elles le sont d'autant plus pour la Chine, qu'elle maîtrise encore mal son territoire, que sa croissance se concentre sur les provinces maritimes. Mais, le gouvernement de Pékin s'efforce maintenant d'y remédier. Il finance généreusement, à raison de 19 milliards de dollars par an depuis 2005, l'extension du réseau ferroviaire qui devrait passer de 75 000 kilomètres à cette date à 100 000 en 2020. Ce gigantesque plan est l'unique moyen de désenclaver tout l'intérieur de l'État. L'un des actes, à la fois des plus symboliques et des plus stratégiques dans cette optique, aura été l'inauguration en 2007 de la ligne Qinghai-Tibet, qui monte jusqu'à Lhassa. Un autre, d'une portée

⁷¹ Bernstein, Munro, 1998

⁷² Nehru, 1946, p. 535

économique plus grande, est la décision, prise en 2008, de construire une ligne à grande vitesse entre Pékin et Shanghai. Elle devrait être terminée en 2013, coûter 31,6 milliards de dollars et faire 1320 kilomètres de long. En reliant les deux métropoles, elle traversera le cœur de la Chine.

La stratégie mercantiliste et la question sociale.

Le vieil empire du milieu est devenu en deux ou trois décennies « l'atelier du monde ». Pour s'en persuader, il suffit de considérer sa part du marché mondial pour un certain nombre de produits industriels : 85% des tracteurs, 75% des horloges et des montres, 70% des jouets, 55% des appareils photos, 50% des ordinateurs portables, 30% des téléviseurs, etc. Et l'industrielle dextérité chinoise commence à remonter les filières : machine-outil (rachat en 2003 du groupe allemand Schiess), automobile (rachat en 2005 de MG Rover). C'est que, désormais, la puissance commerciale de la Chine constitue un levier pour obtenir des transferts de technologie significatifs à l'occasion de marchés énormes, notamment dans le secteur des biens d'équipement. Il faut savoir que la Chine importe chaque mois de l'ordre de cent milliards de dollars de biens, et que pour certains d'entre eux, cela représente 50% du marché mondial. Tout cela est le résultat d'une stratégie mercantiliste, arrêtée au début des années 1980, et qui consiste à accumuler des excédents extérieurs renouvelés⁷³.

Aujourd'hui, la Chine est le pays qui réalise le plus fort excédent commercial du monde. Autour de 250 milliards de dollars par an, selon les chiffres du gouvernement chinois, mais autour de 600 milliards de dollars, d'après des experts qui compilent les soldes commerciaux de chacun des pays de

⁷³ Brunet, Guichard, 2011

la terre avec la Chine. Ce qui lui vaut une position forte au sein même de l'OMC, où elle peut prévenir, au nom même des principes que l'organisation met en exergue (!), toute mesure qui pourrait être discriminatoire à son égard. Grâce à ses excédents commerciaux, la Chine détenait à la fin de 2010, des réserves de change d'une valeur globale d'environ 4000 milliards de dollars, soit à peu près 80% de son PIB estimé de 2009. En comptant Hong Kong, la Chine détiendrait ainsi 30 à 40% des réserves de change de la planète.

La stratégie mercantiliste chinoise repose sur quatre moyens qui interagissent entre eux : des salaires bas ou très bas, des taux d'intérêts faibles, une attirance des capitaux étrangers, et des technologies qui vont avec, grâce à des perspectives de profit de l'ordre de 15%, et enfin, pour beaucoup d'experts, un taux de change du yuan sous-évalué. Ainsi, selon les sources, le coût salarial horaire chinois, exprimé en dollars, est de 40 à 100 fois inférieur à ce qu'il est aux États-Unis ou en Europe, compte tenu des taxes salariales que versent les entreprises occidentales et qui n'existent pas en Chine où il n'y a aucune couverture sociale⁷⁴. En 2005, il était neuf fois inférieur à celui du Mexique, au point que dans ce pays la Chine est accusée de retarder son industrialisation, en détournant vers elle les investissements nord-américains. Dans l'écart de salaire avec les États-Unis, de l'ordre de 1 à 80, la sous-évaluation de la monnaie chinoise compterait pour la moitié, ou presque.

En Chine comme ailleurs, l'enrichissement (relatif) pour tous est la condition de la stabilité. La fin des pénuries alimentaires en est une des premières manifestations, mais l'exode des jeunes paysans et la diminution des surfaces cultivées fait craindre le contraire dans l'avenir. Si

⁷⁴ Brunet, Guichard, 2011

l'importation massive de produits alimentaires s'avère indispensable pour sauvegarder le niveau de vie, cette nouvelle dépendance rendra la Chine vulnérable aux pressions extérieures. De plus, le monde rural chinois manque d'investissements bien que les dirigeants en soient informés. Mais ils semblent redouter qu'une transformation trop rapide des campagnes rende le problème du chômage insoluble, déjà que le nombre des migrants intérieurs ne cesse d'augmenter. Inévitablement les inégalités se creusent. Alors que l'écart entre revenus urbains et revenus ruraux était de l'ordre de 2 à 1 quand Deng Xiaoping a lancé sa politique de réformes, il est passé au début du millénaire de 5 à 1.

Comme dans les États les plus libéraux, une minorité de Chinois (entre 8 et 9%) contrôle la plus grande part (60%) de la fortune nationale. La cohésion de la société chinoise est ainsi plus menacée par les inégalités sociales et régionales, comme par le vieillissement rapide de la population, que par les dissidences ethniques. La distribution régionale de la richesse profite avant tout aux provinces de la façade pacifique (20 000 yuans par habitant et par an en 2002 pour les plus riches contre moins de 5000 pour les plus pauvres). Ce qui suscite de la désobéissance aux règlements centraux ou même des velléités d'autonomie de gestion dans les provinces favorisées et de la frustration dans celles qui tirent peu d'avantages de l'ouverture économique ou qui sont tenues de céder leurs ressources naturelles. Quant au vieillissement de la population, très rapide en raison de la chute de la fécondité, par suite à la politique de l'enfant unique, mais aussi en raison de la baisse de la mortalité et de l'allongement de l'espérance de vie, il posera problème parce qu'il n'existe en Chine aucun système de retraite. En effet, la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans devrait doubler entre 2005 et 2030 (16% contre 8%).

L'avenir de la Chine va dépendre de la gestion des tensions sociales, interrégionales et intergénérationnelles, qui pourraient mettre en cause la cohésion de l'immense bloc *Han*, bien plus que des risques inhérents à la gestion des minorités. Ceux-ci disparaîtront avec l'absorption des provinces autonomes de l'Ouest et du Sud par la masse des Chinois, quand leur mise en valeur par Pékin atteindra son plein régime. C'est ce qui est en train de se produire au Tibet où les événements de 2008 ne sont que les derniers soubresauts d'une résistance, à la fois religieuse et rurale (suite à des confiscations de terres) qui, de toutes les façons, a renoncé à l'indépendance. La digestion sera plus difficile du côté des Ouïgours de la province du Xinjiang qui peuvent s'appuyer sur une diaspora présente dans les républiques d'Asie centrale. Aussi, l'obsession impériale et séculaire de « l'harmonie » est toujours, et avant tout, l'affaire des Chinois entre eux.

La Chine n'a rien oublié et se positionne.

Alors qu'il y a une dizaine d'années la percée chinoise mettait en difficulté ses partenaires asiatiques, aujourd'hui plusieurs d'entre eux bénéficient d'un surplus commercial avec le République populaire. En effet, maintenant, la Chine importe dix fois plus de biens depuis l'Asie que depuis les États-Unis, contre cinq fois plus en 2002. Inversement, elle exporte trois fois plus vers les pays asiatiques que vers ces derniers. Le commerce mutuel avec l'Inde est passé de 3 milliards de dollars en 2000 à 74 milliards de dollars en 2011. Et il est prévu que la Chine et l'Inde échangeront pour environ 100 milliards de dollars en 2015. La Chine figure de plus en plus comme la « locomotive » de l'Asie orientale bien que sa croissance, de l'ordre de 6,1% par an entre 1978 et 2004, soit moins forte que n'ont été celle du Japon, 8,2%

par an entre 1950 et 1973, et celle de la Corée du Sud, 7,6% par an entre 1962 et 1990. Beijing a passé avec l'Association des nations du Sud-est asiatique (ASEAN) un accord de libre-échange qui va regrouper 1,7 milliard d'individus pour un produit intérieur global de près de 2000 milliards de dollars. Dans le prolongement de cette intensification des échanges intra-asiatiques, se met en place une zone monétaire autour du renminbi ou yuan chinois. Cette monnaie tend à remplacer le dollar dans les règlements entre les partenaires asiatiques ; ce serait le cas pour sept opérations commerciales sur dix. On va tout droit vers la formation d'un bloc renminbi aux alentours de 2030⁷⁵.

Son propre développement lance à la Chine un défi d'ordre énergétique quand on sait qu'elle va consommer à elle-seule 17% de l'énergie mondiale en 2015 et 20% en 2025, et qu'elle est déjà le second importateur mondial de pétrole. On comprend pourquoi les compagnies pétrolières et gazières chinoises sont parties à la recherche de fournisseurs à travers le monde. Leurs prospecteurs sont partout en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie centrale, en Amérique Latine. Afin de sécuriser l'approvisionnement du pays, elles ont signé des contrats avec l'Iran, le Soudan, le Venezuela ou la Gazprom russe et l'Aramco saoudienne. A l'occasion de la lutte contre le terrorisme international, la Chine a amélioré ses rapports avec ses voisins d'Asie centrale dans le cadre des conférences du groupe de Shanghai. Réuni pour la première fois en 1996, il est devenu depuis l'Organisation de la Coopération de Shanghai (OCS : Chine, Russie, et les cinq républiques d'Asie centrale). L'OSC est le cadre d'accords bilatéraux et multilatéraux en matière d'aide au développement, d'investissement et d'approvisionnements énergétiques. Les alliances politiques de la Chine se doublent

⁷⁵ Asia Times Online, 2012

d'une stratégie relative aux approvisionnements en énergie, en matières premières, en produits alimentaires. Les relations avec l'Iran, par exemple, sont très importantes. L'Irak, les Émirats et l'Arabie Saoudite constituent d'autres partenaires de premier ordre qu'elle encourage à payer leurs produits dans d'autres monnaies que le dollar. En Afrique, où la Chine s'intéresse particulièrement aux ressources pétrolières, minières et agricoles, elle intervient aussi dans les travaux publics et propose un partenariat pour le développement.

Du fait de ses excédents commerciaux, la Chine dispose de fonds financiers stratégiques qui lui permettent aussi d'acquérir de la technologie, des entreprises ou encore des *emporiums*, c'est-à-dire des espaces qu'elle loue ou achète pour faciliter la diffusion de ses produits. Elle tire avantage de la crise, de la baisse des valeurs européennes, pour s'implanter en Europe. Ses investissements y ont été multipliés par trois entre 2008 et 2009, et ont représenté 10 milliards de dollars en 2011. L'Europe représente 10% des IDE chinois, et Pékin paraît vouloir faire d'elle un partenaire à long terme, afin de se dégager du « tête à tête » avec les Américains. L'opportunité n'est pas à négliger, à condition que la désindustrialisation des pays européens par la soustraction industrielle chinoise et le *dumping* monétaire de Pékin cesse. Un pas en ce sens pourrait être fait si la réévaluation du renminbi intervenait parce que la banque centrale chinoise souhaiterait qu'il devienne une monnaie de réserve internationale.

Le rôle croissant que joue la Chine dans les relations internationales tient d'abord à sa présence grandissante dans l'économie mondiale dont elle pourrait devenir bientôt le centre de gravité. Dans l'immédiat, pour autant que la nouvelle configuration des forces lui soit favorable, la Chine demeure une puissance encore régionale. Taïwan demeure au cœur des préoccupations, mais un rapprochement significatif

s'amorce, depuis que le Kouo-Min-Tang est revenu au pouvoir dans cette île, en 2008. C'est qu'il partage avec le parti communiste l'idéal de la Grande Chine. Il est vrai aussi que l'interdépendance de l'île et du continent, en termes de capitaux et de personnes, ne cesse d'augmenter.

Le développement de la puissance militaire chinoise.

La croissance de la puissance militaire chinoise est conforme au développement économique et social du pays. Elle est donc rapide puisque le budget de la défense a augmenté de plus de 500% depuis 2000. Cependant, il faut tenir compte de la lente fongibilité des facteurs de la puissance (la transformation des gains économiques en progrès technologiques militaires) et ne pas trop vite extrapoler quant aux capacités de l'Armée populaire. Le rattrapage de la puissance américaine, s'il doit se produire, sera long. Le budget militaire chinois était en 2012 de 106 milliards de dollars ; celui des États-Unis, en 2011, atteignait 768 milliards de dollars. En ce qui concerne les forces navales et aériennes, les écarts entre les deux arsenaux sont considérables, et bien entendu à l'avantage des États-Unis. En 2020, Pékin entend disposer de deux porte-avions, de six nouveaux sous-marins nucléaires, et de deux flottes aériennes, à l'Est et au Sud, d'une centaine d'avions modernes chacune⁷⁶. De quoi assurer la sécurité régionale de la Chine.

C'est dans le domaine de la dissuasion nucléaire que la situation de la Chine devient la plus compliquée. En effet, alors qu'elle pensait avoir atteint un seuil minimal, grâce à l'acquisition de 50 à 75 missiles nucléaires intercontinentaux, la décision américaine de mettre en place des

⁷⁶ Hauteville, 2011

bases de missiles de défense, ou de missiles anti-missiles d'interception (BMD), met en cause son système de dissuasion, comme ceux des autres puissances nucléaires, soit dit au passage. La force de frappe française, par exemple, sera bientôt obsolète puisque les missiles tirés depuis ses sous-marins pourront être interceptés. Bien que la Chine possède le savoir technologique pour produire des contremesures susceptibles de contrarier la défense anti-missiles américaine, sa capacité de seconde frappe va s'en trouver très amoindrie⁷⁷. D'une part, parce qu'en matière de stratégie sous-marine la Navy a une longue expérience et une belle avance, de vingt ou trente ans, en moyens matériels qu'elle ne cesse de perfectionner. D'autre part, et surtout, parce que, dès que les Américains auront déployé leurs bases BMD dans l'espace, la dissuasion chinoise sera annihilée. En effet, ils seront dès lors en mesure d'intercepter les missiles balistiques intercontinentaux chinois pendant leur phase de décollage et d'ascension, quand ils sont les plus vulnérables, et de détruire toute l'infrastructure C3 (commandement, communication, contrôle) de la Chine⁷⁸.

Le duopole américano-chinois n'est donc, pour le moment, qu'économique. La parité militaire reste éloignée. Et dans son projet d'étendre son influence en Asie, la Chine rencontre de façon immanquable l'autre géant asiatique, l'Inde. L'Inde dont le PIB est d'un tiers à peine celui de la Chine, n'en est pas moins, par sa masse géographique comme par son potentiel humain, le seul État d'Asie à même de la concurrencer. Cette émergence simultanée de la Chine et de l'Inde, en tant que puissances asiatiques partageant le même espace géostratégique (océans Pacifique et Indien, Asie du Sud et Asie centrale), mais aussi en tant que

⁷⁷ Fels, 2008

⁷⁸ Ibid., p.14

puissances mondiales postulantes, permet d'envisager une véritable multipolarité.

L'Inde, dans l'entre-deux.

Quel regard les Indiens portent-ils sur le monde qui se construit ? Le politologue Parag Khanna écrivait le 27 Janvier 2008 dans un article intitulé « Adieu à l'hégémonie », publié dans le *New York Times Magazine*, que désormais : « nous avons trois zones, découpées selon les longitudes, et dominées respectivement par l'Amérique, l'Europe et la Chine ». Un an plus tard, il conçoit une approche à la hiérarchie plus complexe, à trois niveaux⁷⁹. Il distingue toujours le premier monde, dominateur, celui formé par les États-Unis, l'Europe et la Chine. Mais, tandis que le troisième, celui qui renvoie à l'ancien Tiers monde, se résume à l'Afrique ; le second monde, celui qui l'intéresse réellement, est constitué d'une quarantaine de pays tels que la Russie, l'Inde, le Vietnam, la Turquie, le Venezuela, etc. Ils sont ces pays émergents qui, parce qu'ils servent de « champ de bataille aux trois grands », vont, d'après Khanna, « déterminer laquelle des superpuissances aura la haute main sur la géopolitique de demain ». Et, dans cette nouvelle configuration, débarrassée de l'idéologie missionnaire héritée de Nehru et suspicieuse à l'égard de toute alliance formelle, l'Inde devient un « État balance ». Autrement dit, celui qui, selon le politologue indien, peut faire pencher d'un côté ou de l'autre l'équilibre régional, voir mondial, sans qu'il soit lui-même un pôle au sens strict.

Ce pragmatisme géopolitique indien n'est pas sans rapport avec le tournant libéral amorcé dans les années 90, sous l'autorité du Premier ministre Manmohan Singh, et qui a

⁷⁹ Khanna, 2009

permis la convergence, des plus positives, d'une tradition d'études et de recherche, celle de la caste des lettrés (les brahmanes), terreau de la haute technologie, et d'un milieu d'affaires, celui de la caste des marchands (les *vaishya*), à l'origine du capitalisme indien⁸⁰.

L'État du « système Nehru » avait, néanmoins, préparé le terrain en dotant l'Inde de l'appareil scientifique et technologique qui s'impose aujourd'hui, en investissant dans l'éducation. Il aura suffi que fussent libérées les forces productives d'un État trop bureaucratique pour que l'élan soit donné. D'autant plus que, contrairement à la Chine, le pays compte une foule de petites et moyennes entreprises⁸¹. Si elle a pris le train de la mondialisation plus tard que la Chine (en 1999, la Chine accueillait 40,3 milliards de dollars contre 2,1 pour l'Inde), l'Union indienne a fait le pari d'une croissance tirée par les services et par les technologies de pointe, et cela lui a déjà pas mal réussi (apparition de classes moyennes réunissant près de 35 millions de personnes)⁸². Depuis 2005, le taux de croissance annuel est de l'ordre de 8%. La diaspora des *global Indians*, notamment de ceux installés aux États-Unis (2 millions environ), participe de façon active à cet essor. Mais la présence ancienne d'industries lourdes, de groupes métallurgiques comme *Mittal*, lui permet aussi de s'impliquer dans le marché mondial et d'y conquérir des parts importantes.

Finalement, plus qu'en Chine, le poids de la démographie reste le défi majeur que l'Union Indienne doit relever. La croissance de la population n'y est toujours pas maîtrisée. Depuis 1947, la population de l'Inde a doublé tous les trente ans, passant de 340 millions en 1947 à 1 milliard en 2000.

⁸⁰ Jaffrelot, 2005

⁸¹ Ibid.

⁸² Charrin, 2007

Elle a atteint 1,13 milliard en 2005. Et sauf grave sous-estimation de la population de la Chine, elle devrait dépasser celle-ci bientôt, pour compter 1,55 milliard d'habitants en 2035. Les politiques de planning familial ont été difficilement acceptées. Dans ces conditions, il faudra donc à ce pays surpeuplé (473 hab./km² en 2035) une croissance et des ressources énormes pour qu'il s'extirpe complètement de la pauvreté. Mais pour avoir une idée de son impact à venir sur l'économie mondiale, il suffit d'imaginer celui de quelques-uns, seulement, des États de l'Union indienne. Quand on sait que le Tamil Nadu comptait 62 millions d'habitants en 2007 (la France 61), le Gujarat 50,6 millions (l'Italie 58,6) et Bengale Ouest 83 millions (l'Allemagne, 81 millions).

En tout cas, l'Inde n'a jamais renoncé à sa démocratie, et à son régime parlementaire. Depuis 1952 que celui-ci existe, il a été suspendu seulement pendant vingt mois, de Juin 1975 à Janvier 1977, pour laisser place à l'état d'exception. La plus grande démocratie du monde par le nombre est une vraie démocratie puisqu'elle a trouvé dans le recours aux urnes, l'issue aux crises qu'elle a traversées, crises inhérentes à ses nombreuses et graves divisions. Si le système démocratique a pu s'enraciner puis fonctionner correctement en Inde, c'est grâce aux réformes de la période Nehru, mais en raison encore de la relative neutralité politique de la religion hindouiste et de sa synthèse avec la conception anglaise du parlementarisme. Si l'hindouisme ne connaît rien qui soit purement laïque et profane, il ne constitue pas pour autant une idéologie. Il ne se présente ni comme un système de dogmes, ni comme une Église. Il se distingue de l'Islam selon lequel un État islamique ne peut être fondé que sur la loi établie par Dieu à travers son prophète.

Ni sa nature démocratique, ni son changement de cap économique, qui privilégie le marché, n'ont entamé la

résolution indienne de poursuivre une politique de puissance, tout au moins de puissance militaire régionale. En particulier en développant son armement nucléaire, au prix d'abord d'une querelle avec les États-Unis, maintenant apaisée puisqu'elle a signé avec eux un accord de coopération de défense, en Juin 2005, qui lui a ouvert l'accès à des transferts de technologie. Cependant, son arsenal de dissuasion demeure limité : missiles d'une portée de 3000 km, en attente d'engins d'une portée de 5000 km (Agni V). Et alors que l'Inde a mis à l'eau son premier sous-marin nucléaire stratégique, en Juillet 2009, il reste à mettre au point le missile stratégique qu'il emportera. L'Inde a aussi le projet de lancer, en 2015, un porte-avions. Par ailleurs, elle dispose d'une industrie spatiale capable de placer sur des orbites géostationnaires des charges de plus en plus lourdes, jusqu'à 4 tonnes.

Si les dépenses militaires connaissent une croissance, leur part dans le PIB n'est que, selon les années, de l'ordre de 2,5% à 3%. Cela sera-t-il suffisant pour que l'Inde joue son rôle d'État-balance ? Il faut voir que les relations avec la Chine, malgré l'essor des échanges commerciaux, demeurent complexes. Moins pour des motifs stratégiques, qu'il ne faut pas occulter, que pour les différences politiques et culturelles qui les séparent. D'un côté, l'Inde n'apprécie pas la coopération militaire réitérée entre la Chine et le Pakistan, ni l'installation de bases navales chinoises le long des côtes de l'océan Indien, tandis que la Chine goûte peu l'entente toujours plus nette entre l'Inde, les États-Unis et le Japon, voire l'Australie, et la coopération nucléaire civile entre les deux premiers. Peu riches toutes les deux en hydrocarbures, elles vont très vite se livrer à une concurrence acharnée dans ce domaine en Asie et dans le reste du monde. Mais, c'est du côté du culturel et du perceptuel que se trouvent les

principaux obstacles à des rapports consensuels⁸³. Un pool économique entre les deux États (une « Chindia ») est, à cause de cela, assez peu concevable. En 2008, pour faire pièce au premier sommet Chine-Afrique de 2006, l'Inde a organisé sa propre rencontre avec les chefs d'États africains. Et New Delhi démultiplie ses alliances : partenariat stratégique avec le Japon en 2006, fondation avec le Brésil et l'Afrique du Sud, d'une association pour marquer la solidarité des grands pays émergents du Sud (IBSA).

L'Europe face à un environnement international bouleversé et menaçant.

Les Européens, s'ils entendent être partie prenante au jeu multipolaire qui s'organise entre les États-Unis et les puissances asiatiques, n'ont d'autre choix que de se réunir dans un État continental. Celui-ci leur est tout autant nécessaire s'ils veulent être en mesure de relever les immenses défis que leur pose l'évolution de la planète et, particulièrement, leurs relations avec les deux parties du monde géographiquement les plus proches d'eux : le monde musulman et l'Afrique.

Tout indique que le paramètre démographique va s'avérer au XXI^e siècle aussi décisif dans l'histoire du monde qu'il l'a été dans le passé (effondrement démographique de l'empire romain et invasions barbares entre le IV^e et le VI^e siècle ; invasions arabes aux VIII^e et IX^e, puis turques entre le XI^e et le XVIII^e ; émigration massive d'Européens vers les Amériques au XIX^e siècle ; traite des Noirs, etc.). Certes, le spectre de la surpopulation mondiale créé par l'explosion

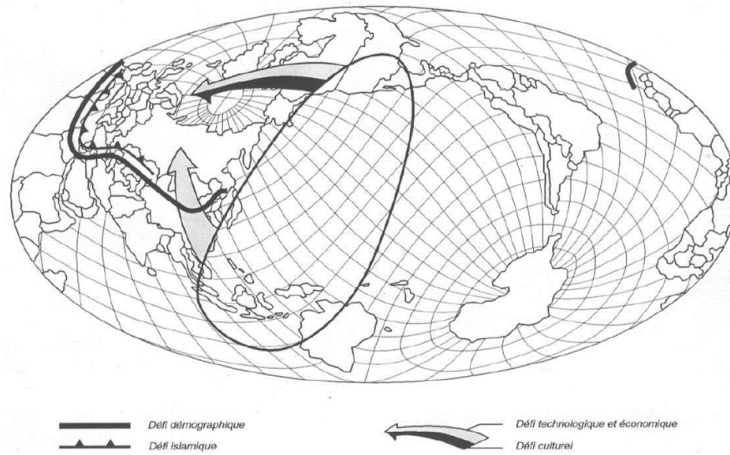
⁸³ Pallavi, 2008

démographique du XX^e siècle s'éloigne en raison d'un ralentissement assez inattendu de la croissance de la population mondiale, mais l'explosion passée n'en annonce pas moins un « choc démographique » d'ici trente à quarante ans, pour plusieurs régions du globe, et notamment pour l'Europe. En raison de l'inertie du mouvement des populations (le temps que les générations passent et disparaissent) qui entraîne que l'Asie va contribuer à 51% à l'accroissement de la population mondiale d'ici à 2050, et en raison de l'irruption démographique qui se poursuit dans les pays les moins développés, en Afrique intertropicale surtout (ce continent contribuant pour 38% à l'accroissement mondial à venir). Au Sud, de l'Andalousie à la Sibérie orientale, l'Europe va bientôt se trouver en présence du risque, annoncé dès 1987 par Alfred Sauvy, l'un des plus célèbres démographes français, celui d'être submergée par les migrants⁸⁴.

La question démographique prend de l'ampleur à la lumière des impasses économiques dans lesquelles se trouvent les sociétés les plus peuplées du Moyen-Orient et d'Afrique. Pour des raisons politiques et culturelles, elles sont incapables de donner du travail aux individus actifs qui les habitent, et souvent, d'éduquer et de nourrir correctement l'ensemble de leurs populations. La misère et l'ignorance constituent aussi un terreau favorable aux régimes autoritaires ou aux mouvements religieux fondamentalistes ou extrémistes.

⁸⁴ Sauvy, 1987

L'EUROPE ET LES DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE



Source : Gérard Dussouy, *Quelle géopolitique au XXI^e siècle ?* Bruxelles, Complexe, 2001, p.361.

Source : Gérard Dussouy, *Quelle géopolitique au XXI^e siècle ?* Bruxelles, Complexe, 2001, p.361.

Le réchauffement climatique qui s'opère sous nos yeux, et qui devrait être de l'ordre de 2,5° à 5° d'ici à 2100 selon les latitudes (3,5° en Europe), d'après les plus récentes estimations, ne sera pas sans effet sur les populations et les États. D'ailleurs, les historiens peuvent attester de l'influence du climat sur les rapports humains et politiques. Il faut s'attendre à ce que le réchauffement, à travers ses différentes conséquences (sécheresses et crises alimentaires, montée du niveau des mers, etc.) accentue les mouvements de population. D'ores et déjà, les Nations unies prévoient plus de 2 milliards de personnes en transhumance à la surface du globe, aux alentours de 2050, contre 174,9 millions en 2000⁸⁵.

⁸⁵ UNHCR, 2006

Il faut donc s'attendre à un durcissement des relations internationales, pour cette cause, et pour d'autres comme la course aux ressources naturelles. Le concept occidental d'humanité (une invention chrétienne, réifiée par les Lumières puis dogmatisée par les Modernes) risque d'y perdre le peu de consistance qu'il a pu avoir au XX^e siècle.

L'Europe face au monde islamique.

Depuis le début de ce siècle, l'un des défis les plus visibles pour les valeurs de la démocratie telle qu'on la connaît en Europe ne provient pas d'une grande puissance, mais d'un autre système de valeurs. Il s'agit bien sûr de l'Islam politique, en tant qu'idéologie susceptible d'unir tout « l'espace de la foi » centré sur le Moyen-Orient. Le terme idéologie est ici tout à fait approprié parce que les islamistes voient leur religion comme un ensemble de préceptes qui doivent gouverner tous les aspects de la société, depuis la vie familiale et l'activité économique jusqu'au système juridique et à la politique étrangère. Leur but est de créer une société islamique non seulement par le biais de la Charia, des règles de l'Islam, mais éventuellement en établissant un État islamique qui transcenderait les divisions ethniques, claniques et nationales, et si possible d'un bout à l'autre de la *Umma*, de la communauté des croyants.

Néanmoins, une génération après la révolution iranienne, l'Islamisme s'est divisé entre deux tendances, l'une majoritaire et considérée comme « modérée » et l'autre ouvertement radicale et minoritaire. La ligne de partage entre les deux est d'autant moins claire que bien des mouvements islamistes se sont constitués en partis politiques identifiables, en quête de reconnaissance. Ils sont prêts pour cela à abandonner le thème de la lutte pour une communauté musulmane supranationale en faveur d'une sorte de national-

islamisme. Cette tactique leur a permis effectivement d'accéder au pouvoir comme le *Parti de la Justice et du Développement* en Turquie, ou tout récemment comme le mouvement historique des *Frères Musulmans* en Égypte, devenu, lui, le *Parti de la Liberté et de la Justice*.

C'est ce qui rend d'ailleurs les « printemps arabes » de 2011 tellement ambigus. Sur le moment beaucoup d'observateurs occidentaux ont voulu y voir de vraies révolutions qui autoriseraient les pays concernés à prendre enfin le chemin de la modernité. Mais très vite, il leur a fallu concéder qu'il s'agissait de révoltes qui auront seulement permis aux peuples arabes de se débarrasser d'un tyran. Et cela dans le meilleur des cas, parce que le risque est avéré que les peuples libérés puissent passer sous le contrôle d'une autre dictature, religieuse celle-là, et soucieuse avant tout de rétablir la loi musulmane dans toute sa rigueur. Les partis islamistes, d'un radicalisme plus ou moins affiché, sont maintenant au pouvoir en Égypte, en Tunisie, au Maroc, en Lybie où ils l'ont pris par la force, grâce à l'appui... des Occidentaux. Dans tous ces pays, ils ont nettement remporté les élections, et du même coup, les « spécialistes du monde arabe » se perdent en conjectures, quant aux issues politiques possibles. L'épreuve de forces que connaît l'Égypte actuellement, sera riche d'enseignements.

Reste, quoiqu'il en soit, que l'hypothèque principale, celle qui décidera du futur, est d'ordre démographique et économique. Sachant qu'en 2000, l'ensemble des 22 États arabes, soit 280 millions de personnes, avait un PNB qui équivalait à peine celui de l'Espagne⁸⁶. Or, vers 2020, la population du monde arabe atteindra les 450 millions d'individus, alors même que les niveaux de vie auront stagné ou diminué en raison des faibles perspectives de croissance

⁸⁶ UNDP, 2002

économique. Toutes les dérives sont donc possibles, quand on sait que 40% des Arabes ont moins de 14 ans, et que les niveaux de chômage sont dans ces pays parmi les plus élevés du monde.

L'écart qui sépare les pays européens des pays de la rive sud de la Méditerranée, du point de vue de la démographie et du social, ne fait que grandir⁸⁷. Ainsi, entre 1990 et 2010, les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) sont passés d'une population totale de 39 millions d'habitants à environ 90 millions soit une augmentation de près de 50% alors que, pour la même période, celle des trois pays de la rive nord (France, Italie et Espagne) n'a connu qu'une hausse modique de cinq millions d'habitants (de 152,5 à environ 157 millions), soit moins de 4% d'augmentation. Cela s'accompagne, par ailleurs, de grandes différences dans la structure d'âge des populations : au Maghreb, la classe des moins de 15 ans représentait près de 40% de la population en 1990 (37,8% en Tunisie ; 43,6% en Algérie ; 40,8% au Maroc) alors que de l'autre côté, dans les pays européens cités, cette classe d'âge représentait 20% ou moins (France 20% ; Espagne 19,8% ; Italie 16,4%).

En plus d'être un foyer de crises à répétition, le « monde de la Foi » devrait demeurer encore longtemps imperméable aux valeurs occidentales, ou s'en détourner là où elles avaient commencé à être prises en considération, notamment sous l'aspect de l'émancipation de la femme. De ce point de vue, la Tunisie, où les femmes résistent à l'emprise islamiste, sera un test. Du Maroc à l'Irak, l'échec du nationalisme arabe a entraîné avec lui celui des premiers efforts de laïcisation et a ouvert la voie à l'islam politique radical. Or, ce dernier a de fortes chances de prospérer en raison d'une transition démographique qui tarde (augmentation considérable de la

⁸⁷ Chagnollaud, 1999

population active) et de la stagnation économique qui persiste malgré la richesse financière des États producteurs de pétrole, peu enclins à investir dans l'économie et le social (500 milliards de dollars de fonds souverains en 2008). Si certains ont cru percevoir des signes positifs de modernisation⁸⁸, d'autres s'inquiètent, au contraire, de la réislamisation de la Turquie qui n'est pas que le résultat de la volonté du parti islamique au pouvoir dans ce pays⁸⁹.

D'ores et déjà, la rive sud de la Méditerranée pose un problème à l'Union européenne. Elle a recherché des solutions, ces dernières années, dans le cadre du « processus de Barcelone », puis dans la perspective de l'« Union pour la Méditerranée » à partir de mars 2008. Néanmoins, en dépit des ambitions affichées, les résultats sont restés maigres. La démarche était d'ailleurs illusoire en raison des distances culturelles et axiologiques. Il y a fort à parier que la mer Méditerranée va conserver longtemps sa fonction politique principale, celle d'une douve plus ou moins franchissable.

A *fortiori* s'il s'avérait, et l'hypothèse est à prendre au sérieux, qu'à la suite des pseudo-révolutions du printemps 2011, et à l'encontre de ce qui était attendu en Occident, prenait forme, à l'initiative de l'un des États arabes, l'Égypte par exemple, une coalition islamiste. La dynamique de la force pourrait même lui rallier la Turquie ou l'Iran. Dans un Moyen-Orient où les États-Unis ont perdu leurs repères et une partie de leurs clefs diplomatiques, tous les bouleversements sont possibles.

⁸⁸ Courbage, Todd, 2007

⁸⁹ Birand, 2008

L'Europe et le spectre démographique africain.

Au-delà du Maghreb, il y a l'Afrique noire. Le pire n'est jamais sûr, mais en ce qui concerne ce continent on peut craindre que la situation s'y dégrade de façon très grave, parce que la question de la démographie obère ici toutes les perspectives. L'Afrique, malgré le sida et d'autres pandémies, devrait compter 1,4 milliard d'habitants en 2035, 1,6 en 2050. Plusieurs de ses pays, et pas des moindres comme le Nigeria, devraient voir leur population tripler entre 2005 et 2050. L'Ouganda, en proie à la misère et à des famines récurrentes, qui comptait 27,7 millions d'habitants en 2006, en dénombrera 56 millions en 2035 et 130 millions en 2050, soit plus que la Russie ou le Japon⁹⁰ !

Le continent africain regroupera au milieu du siècle près du quart de la population mondiale (22% exactement) contre le septième aujourd'hui. Avec une richesse qui comptera pour à peine 5% du PIB mondial !

Cette irresponsabilité démographique va accroître la compétition pour la terre, pour l'eau, surtout si l'aridification du climat se confirme. Des désordres et des conflits sont inévitables, et qui ne se limiteront pas au continent. Toujours très pauvre et mal développée, hormis quelques enclaves, l'Afrique subsaharienne reste donc une « bombe démographique à retardement », en particulier pour la vieille Europe avec qui les rapports vont devenir dramatiques dans les prochaines décennies. Ils le seront parce que celle-ci devra se protéger, d'une façon ou d'une autre, du naufrage du « Titanic démographique africain », pour utiliser une formule qui résume bien l'ensemble et la gravité des problèmes⁹¹.

⁹⁰ Rice, 2006

⁹¹ Lalan, 2011

La sécurité environnementale et énergétique de l'Europe.

La crise écologique a bel et bien commencé, et elle va poser à tous les peuples la question de la sécurité environnementale. Celle-ci fait le lien entre, d'une part, le stress engendré par la rareté des ressources naturelles provoquée par la dégradation environnementale, par la croissance démographique, par les besoins des puissances émergentes, et par certains types de violence (soulèvements, conflits interethniques), et, d'autre part, les « chocs climatiques » (montée du niveau des mers, catastrophes à répétition) qui vont provoquer des mouvements de population de grande ampleur, lesquels deviendront vite insupportables et conflictuels. Le réchauffement du climat pourrait aller jusqu'à provoquer un « retournement » de l'Europe, c'est-à-dire de sa géographie humaine, vers le Nord, tellement les régions méridionales vont devenir chaudes et sèches, et exposées à toutes les formes d'incursions extérieures.

La crise énergétique est plus incertaine, mais le pétrole est promis à une concurrence de plus en plus féroce. En raison d'une forte augmentation de sa demande, liée aux nouveaux besoins des économies émergentes, de la Chine avant tout. Entre 2000 et 2020, la consommation chinoise d'énergie devrait avoir augmenté de 3,8 % par an contre 1,4 % pour la consommation américaine. Dès lors, l'épuisement du pétrole paraît programmé. Même si son « pic de production », si tant est que cette notion soit admise par tous les experts, et que l'on puisse en fixer la date, est l'objet de controverses sévères. En particulier, entre l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) et l'Association pour l'étude du pic pétrolier (ASPO). Il dépend des découvertes encore possibles (Arctique pour laquelle se prépare une concurrence acharnée), de la technologie des forages et des

investissements. L'AIE, dans un premier temps l'avait prévu pour 2037, tout en estimant que l'on pouvait miser sur 44 ans de consommation de pétrole conventionnel (et jusqu'à 70 ou 80 ans avec l'addition du non-conventionnel). Puis, dans une note récente l'Agence a sous-entendu que le « pic historique » a été franchi en 2006. Ce qui a relancé le débat entre les experts. Dans tous les cas de figure, en 2035, selon l'ASPO, les champs de pétrole conventionnel actuellement exploités n'assureront qu'un cinquième de la demande future.

La production, non sans conséquences géopolitiques, va se concentrer sur le Moyen-Orient. On prévoit qu'il devra porter sa part dans la production mondiale de moins de 30% en 2003 à plus de 48% en 2030. Le Moyen-Orient devra assurer l'essentiel de la demande de la région Asie-Pacifique : 80% des besoins chinois en 2020, dans l'état actuel des choses, c'est-à-dire si la Chine ne se trouve pas d'autre grand fournisseur ; une bonne part sans doute aussi des besoins à venir de l'Inde (30% déjà en 2010) même si elle se tourne vers la Birmanie et l'Asie centrale. On comprend que les États-Unis s'efforcent de retrouver leur autonomie énergétique.

Finalement, au défi fondamental que représente pour les Européens, le déplacement du centre de gravité mondial vers l'océan Pacifique, s'ajoutent d'autres dangers qui font que leur « sortie de l'histoire » (le leadership mondial étant passé définitivement du côté de l'Asie, quitte à ce que les États-Unis le lui conteste encore quelques temps) ne saurait être aussi apaisée et confortable qu'ils ne l'imaginent.

104

CHAPITRE 3.

L'UNION EUROPÉENNE SANS FRONTIÈRES ET SANS COHÉSION

En passant de six à vingt-huit États en 2013, l'assise territoriale de l'Union européenne (UE) a fortement évolué. Son élargissement à une grande partie du continent s'est accompagné du déplacement du centre de gravité de l'Union, vers l'Est. Les frontières non encore fixées, de ce côté-là, pourraient devenir plus orientales encore avec l'intégration de l'Ukraine. Dans le même temps, la structuration de la zone euro et le cavalier seul, monétaire et financier, de la Grande Bretagne accentuent le caractère continental de l'UE. D'une certaine façon, les Anglais se sont exclus du projet européen, et cela va, à terme, faciliter le retour à un modèle social européen réformé au dépend du modèle libéral anglo-saxon imposé ces dernières décennies. Sans doute, l'élargissement a-t-il augmenté les disparités régionales, et pose-t-il le problème de la cohésion territoriale et sociale de l'Union ? Mais ces difficultés seraient bien plus faciles à surmonter si l'espace européen n'était pas ouvert à tous les flux dérégulés de la globalisation. Et si l'UE consacrait toute son aide internationale au développement à ses provinces de l'Est.

La question des frontières et celle de la cohésion ne peuvent plus être éludées quand on a pris conscience des horizons à risques qui sont ceux de l'Europe, Russie comprise. Comment, compte tenu de l'environnement international qui s'annonce, peut-on s'interroger encore sur la candidature de la Turquie ou imaginer d'intégrer, dans le cadre d'une fantasmagorique « union méditerranéenne » d'autres peuples qui ne sont manifestement pas européens ? Alors que l'on

exclurait les Russes, qui eux le sont ! Il est temps d'être enfin cohérent, c'est-à-dire d'adresser leurs fins de non-recevoir à qui de droit, et d'admettre une fois pour toutes que la Russie est en Europe.

La nouvelle Europe continentale et ses frontières.

À l'origine, en 1958, la Communauté économique européenne (CEE) qui deviendra l'Union Européenne était occidentale dans tous les sens du terme (géographique, politique et culturel). Et elle était, d'ailleurs, avant tout germano-latine. Les adhésions du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni en 1973, de la Grèce en 1981, et de l'Espagne et du Portugal en 1986, renforçèrent plutôt cette vocation occidentale. Malgré la Grèce, l'U.E. demeurait plus que jamais tournée vers l'Atlantique. Tout a changé avec la réunification de l'Allemagne en 1992 et les adhésions de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède en 1995. En effet, l'Union s'étend au Nord et s'avance vers le cœur du continent. Les entrées de 2004 confirment le passage à l'Est (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie et même Chypre), si l'on excepte Malte, et celles de 2007 l'accentuent (Bulgarie et Roumanie). Soit pour la nouvelle UE quelques 485 millions d'habitants contre 380 millions à quinze en 2004.

Le déplacement du centre de gravité de l'Europe vers l'Est

L'axe de la mégapole européenne, c'est à dire l'axe Londres-Milan, demeure la dorsale économique de l'Union. Mais le noyau central s'étend vers l'Est, tandis que certaines régions de l'Europe périphérique continuent de faire preuve d'un grand dynamisme. Ces nouvelles réalités auront dans l'avenir

des conséquences politiques importantes surtout si les États-Unis se focalisent de plus en plus sur l'Asie, et parce qu'elles doivent faciliter le rapprochement avec la Russie. L'Europe devient plus à même de découvrir sa vocation continentale.

L'extension vers l'Est du noyau central européen a deux raisons principales : 1) L'intégration d'anciennes régions industrielles, bien peuplées : sud de l'ex-République démocratique allemande (RDA) avec Berlin, République tchèque, Silésie. 2) Les délocalisations d'industries d'Ouest en Est. En particulier, les industries automobiles (Volkswagen, Peugeot, Renault) pour tirer avantage de la faiblesse des coûts de main d'œuvre (pour un salaire horaire, charges comprises, dont le coût moyen dans l'Union à 15 est de 22,21 euros, en 2005, il est de 4,48 euros en Pologne et de 2,42 euros en Lettonie). Les délocalisations concernent aussi les services : DHL (messagerie et logistique) a transféré ses services informatiques, en 2004, de Suisse et du Royaume uni en République tchèque. La fiscalité des entreprises y est également plus intéressante ; moins qu'en Irlande. En revanche, la productivité de la main d'œuvre est inférieure à ce qu'elle est à l'Ouest : celle des Pays baltes est estimée en 2004 à la moitié de la productivité de l'Union à 25, celle de la Roumanie au tiers, celle de la Pologne à 60%. Ce qui a freiné les délocalisations vers l'Europe centrale.

L'Allemagne est ainsi redevenue le pivot territorial de l'Europe, sachant qu'elle en était déjà le pôle de référence économique (21% du PIB de l'UE à 25, 1^{er} exportateur industriel mondial) et monétaire (BCE et fondation de l'euro sur la base un euro = un DM). Cependant, elle a été la plus affectée par les délocalisations d'entreprises vers les pays voisins de l'Est (destruction de 90 000 emplois entre 1990 et 2001). Surtout, le vieillissement accéléré de la population allemande hypothèque gravement le devenir économique du pays. Cette centralité ne lui procure, cependant, pour des

raisons historiques, aucun poids politique, en ce sens qu'elle ne peut prendre aucune initiative en faveur d'une unification et d'une émancipation de l'Europe, parce que cela permettrait à ses détracteurs d'évoquer les spectres du passé. Toutefois, au cas où l'Europe de l'Ouest et du Sud serait déstabilisée par des troubles graves, d'origines socio-économiques, sociétales, ou mêmes extérieures, elle pourrait constituer, en s'associant à la Russie, un rôle de résistance. Ce déplacement du centre de gravité européen doit cependant être tempéré par deux facteurs :

1) Le rattrapage de leur retard économique par certaines périphéries atlantiques, méridionales ou nordiques : par exemple l'Irlande, au moins jusqu'en 2008 (elle a connu jusque-là, la croissance moyenne la plus élevée en Europe depuis 1995 : 8%), l'Espagne jusqu'en 2009, la zone baltique (développement du commerce intra-baltique : +20% par an depuis la fin de la Guerre froide).

2) La faiblesse des densités de population à l'Est de l'Union et faiblesse des structures industrielles et agricoles, malgré une croissance plus élevée (5% l'an) que dans l'espace de l'Europe des quinze (2,3%).

Malgré ces réserves, il est clair que l'avenir de l'Europe est à l'Est, surtout si l'on pense à une intégration à moyen terme de la Russie. Il serait donc justifié d'envisager un déplacement de la capitale de l'Europe vers le centre du continent. Vers une ville comme Vienne, ville dont la tradition impériale se reflète dans son architecture, et qui, surtout, se trouve à la croisée des trois grandes aires culturelles européennes, c'est-à-dire germanique, latine et slave.

De la multiculturalité européenne à la diversité décohésive.

Germano-latine à ses débuts, la communauté européenne a pu progresser en raison de la vision assez homogène qu'avaient d'elle les dirigeants des États qu'elle réunissait. Certes, les Allemands n'envisageaient qu'une construction économique, et dans le cadre de l'Alliance atlantique, tandis que les Français faisaient mine de vouloir la faire surmonter d'une Europe politique. La preuve en est qu'ils récuserent cette dernière dès que l'occasion de la faire se présenta (1954), parce qu'elle impliquait un abandon de la souveraineté nationale qu'ils n'étaient pas, et ne sont toujours pas, disposés à accepter. Malgré tout, les contraintes de la guerre froide et la volonté de transformer profondément les relations mutuelles des peuples européens, en bannissant tout rapport d'hostilité et en créant un esprit communautaire, firent qu'un socle européen solide fut posé.

Depuis les années 90, le changement international et les élargissements effectués ont altéré cette homogénéité relative. Ils ont changé la donne du point de vue culturel et politique, au point de modifier la conception originelle de l'Europe. Elle était celle d'une communauté économique mettant en pratique, et à juste titre, le principe fondateur de la « préférence communautaire ». Son abandon a transformé l'UE en une zone de libre-échange, si ce n'est qu'elle dispose d'une monnaie unique pour 17 de ses membres (mais qui fonctionne mal parce que la zone n'est pas optimale) et qu'elle est soumise à une réglementation technique supranationale. L'idée européenne initiale et fondatrice, celle de créer une entité autonome au service des peuples européens concernés, s'est perdue dans le marché cosmopolite. Du même coup, l'éloignement du projet européen communautaire rend d'autant plus difficile la

conciliation des intérêts et des identités. Deux visions de l'Europe, au moins, se sont donc succédées : Europe communautaire, sociale et interventionniste des Pères fondateurs ; Europe libérale, dérégulée, comme antichambre du marché mondial, susceptible de fusionner avec d'autres marchés (projets de marchés euro-atlantique, avec l'Amérique du nord, ou euro-méditerranéen) des dirigeants actuels.

Les traditions et les cultures historiques confortent une vision de l'Europe plutôt qu'une autre. La conception libérale des Britanniques et des Irlandais a été renforcée par l'arrivée des pays nordiques proches du monde anglo-saxon (Danemark, Suède, Finlande et demain Islande). Ils sont plutôt favorables à tous les élargissements (Turquie comprise), mais peu aux approfondissements. Libérale, mais plus communautaire, l'Europe germanique était jusqu'à ces derniers temps la plus favorable au fédéralisme européen : Allemagne et Autriche. L'Europe latine (Espagne, France, Italie, Portugal) s'est enrichie de la Roumanie orthodoxe, et non pas catholique, et de Malte. Plutôt interventionnistes et en faveur d'une entité européenne autonome, ses membres, Italie exceptée, sont plutôt hostiles à la supranationalité. L'Europe slave constitue la nouvelle composante avec la Pologne, la Slovaquie, et la Slovénie, majoritairement catholiques, la République tchèque plutôt protestante et la Bulgarie orthodoxe. Jaloux de leur souveraineté, recouvrée il y a tout juste vingt ans, ces pays adhèrent à la conception libérale et privilégient l'alliance américaine. Les trois États baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) plus différents entre eux qu'il n'y paraît, la Hongrie, la Grèce, Chypre sont ethno-linguistiquement à part. Les quatre premiers restent cependant dans la mouvance des pays de l'Est européen, tant du point de vue économique que politique (adhésion empressée à l'Otan et réticence à tout partenariat avec la Russie).

La multiculturalité de l'Europe, qui se reflète dans l'espace de l'Union, est un fait reconnu et admis. Parce qu'il est d'essence historique et qu'il est enraciné depuis au moins mille ans, il est légitime et il faut le gérer en tant que tel, même s'il entraîne des divergences politiques. La formule du fédéralisme régional, parce qu'elle intègre et respecte cette multiculturalité, nous semble, dès lors, la plus adaptée pour faire vivre ensemble tous les peuples européens dans un même cadre politique, à partir du moment, et c'est la condition impérative, où ils admettront que ce dernier est indispensable à leur survie culturelle et politique à chacun.

La recherche d'une solution politique à la multiculturalité d'essence européenne ne doit pas être compliquée, ou rendue impossible, par la *diversité* telle qu'elle est comprise aujourd'hui, c'est-à-dire celle créée par l'arrivée massive de populations de cultures non européennes. Car, celle-là engendre une décohésion insurmontable, comme on l'a vu, à la fois, de l'Europe et des nations qui la composent. Elle met un terme à toute mémoire collective, qu'il s'agisse de la mémoire européenne ou de la mémoire nationale. Elle va empêcher, compte tenu des crises à venir, tout consensus social. C'est pourquoi, pour éviter cette diversité décohésive, il est indispensable, d'une part, d'arrêter définitivement l'immigration extra-européenne mais aussi d'organiser les retours dans la plus forte proportion possible, et bien entendu, d'autre part, de fixer des frontières à l'Union européenne qui excluent les nations qui n'ont jamais contribué à la civilisation européenne.

Les frontières de l'Europe.

Cela conduit, en tout premier lieu, à revenir sur le problème que pose, mais ne devrait pas poser étant donné son extranéité à tout l'état européen, la Turquie (3% de la

superficie de son territoire est en Europe et 97% de sa population est musulmane). Ce pays est associé à la CEE depuis 1963, candidat à l'adhésion depuis 1987, et il a conclu un accord d'union douanière avec l'UE en 1996. Toujours à la porte de l'Union européenne même si depuis octobre 2005 les négociations d'adhésion sont ouvertes. Cette année-là, l'échec du referendum sur la Constitution en France a résonné comme un veto à l'entrée de la Turquie.

En théorie, la recevabilité de la candidature turque par les instances bruxelloises, dépend du respect par Ankara des « critères de Copenhague » (1993) quant aux règles démocratiques (avec une mise en conformité rendue plus difficile dans ce pays laïc depuis la poussée fondamentaliste), et quant aux minorités (graves obstacles liés à la question des Kurdes et à la reconnaissance du génocide arménien). À quoi s'ajoutent le contentieux de Chypre et le retard économique. La Turquie ne reconnaît toujours pas la souveraineté de Chypre dont elle occupe la partie Nord. Le compromis de juillet 2005 sur l'extension de son union douanière avec l'UE à toute l'île n'a rien résolu. Quant au retard économique, il impliquerait le coût de l'adhésion turque et la gestion d'une demande de travail considérable avec une population qui atteindra bientôt les 80 millions de personnes, soit la plus nombreuse de tous les États européens. Tandis que l'adhésion des dix nouveaux entrants de 2004 aura coûté 40 milliards d'euros pour les trois premières années, soit 0,08% du PIB de l'Union, chaque année, en revanche, une éventuelle adhésion de la Turquie entraînerait, sur plusieurs années, cette fois, une dépense de 22,4 milliards d'euros par an ! Seules les grandes entreprises européennes, et c'est pourquoi les fédérations patronales sont favorables à l'adhésion turque, y trouveraient leur compte puisqu'elles pourraient puiser dans un nouveau réservoir de main d'œuvre à bas salaires.

Enfin, l'entrée de la Turquie mettrait l'UE au contact direct de l'une des zones les plus instables et les plus conflictuelles de la planète, avec des frontières bien peu sûres. Alors même que la meilleure politique consisterait à faire de la Turquie, selon la bonne tradition diplomatique européenne, un État tampon associé aux autres États turcophones de l'Asie centrale.

Tout cela posé, dès lors que la réponse à la question de l'appartenance de la Turquie à l'Europe est négative, le problème des frontières de l'Europe est immédiatement résolu par la géographie. Car ses frontières sont naturelles : à l'Ouest, l'océan Atlantique ; au Nord, l'océan Arctique ; au Sud, la Méditerranée, la mer Noire, et le Caucase. À l'Est, potentiellement l'océan Pacifique, bien que beaucoup d'Européens voient l'Europe s'arrêter à la frontière de la Russie. Ce qui n'est pas raisonnable, pour les motifs que nous allons exposer.

La Russie en Europe.

Les bouleversements du dernier quart du XX^e siècle, puis la mondialisation ont créé une situation géopolitique tout à fait inédite pour l'Europe et la Russie par rapport au reste du monde. Elle est parfaitement mise en exergue par la carte présentée plus haut, et sur laquelle on voit que dans l'ordonnement du monde qui s'esquisse, l'Europe occidentale et centrale apparaît comme l'arrière d'une Russie prise en tenailles entre l'Amérique et les puissances montantes de l'Asie. Rien ne serait donc plus maladroit et pénalisant pour les partenaires continentaux que de voir les deux ensembles se tourner le dos, et à fortiori se quereller. Et cela, pour des enjeux idéologiques qui relèvent de l'ancien système bipolaire, ou au titre de représentations qui n'ont plus de sens, par rapport à leurs intérêts respectifs bien

compris, dans la nouvelle configuration mondiale. Tandis que leur entente, sous la forme d'un partenariat étroit, en attendant leur union, ne peut que leur être profitable.

L'évolution des rapports euro-russes va dépendre de la levée ou non des équivoques qui entachent les perceptions mutuelles. Il s'agit de savoir si, d'une part, la Russie se ressent, de façon sincère et non pas tactique, comme un membre naturel de l'Europe, comme l'a répété à maintes reprises le Président Poutine. Parce qu'il ne serait pas utopique pour elle de miser sur une désagrégation de l'UE, en cas de crises sévères, et de s'y trouver parmi ses ruines de nouveaux alliés. D'autre part, il faudra voir si l'Union est capable, face aux épreuves, de s'assumer communautairement en reformulant son projet d'existence, en y associant la Russie dans le même espace solidaire, et en arrêtant tous les procès d'intention à son égard. En particulier celui selon lequel elle entretiendrait une ambition impériale, bien au-dessus de ses moyens.

Certes, la Russie s'est redressée et a surmonté le chaos de l'après-communisme, mais la crise de 2008 et l'effondrement consécutif des prix des matières premières et du pétrole a révélé les handicaps structurels de son économie, principalement le maintien de structures industrielles archaïques et la corruption. Avec un PIB de 1230 milliards de dollars en 2009 (soit 1,5% du PIB mondial et 1/12^{ème} de celui des États-Unis), elle se situe à peine au douzième rang mondial. Elle a du mal à entretenir et à moderniser son appareil militaire, l'autre pilier de sa puissance après les ressources naturelles, que ce soit son arsenal nucléaire de 3900 têtes nucléaires, ou que ce soit son armée de conscription de plus d'un million d'hommes, mal équipée et mal entraînée. Malgré une augmentation récente, le budget de la défense russe représente à peine 15% des dépenses militaires américaines.

Loin d'être une menace pour l'Europe, la Russie en est le complément naturel avec 22% de la production mondiale de gaz (27% des réserves), 12% de la production de pétrole, 23% de la production de nickel, etc. Sans oublier la culture et la science russes, qui ont fait leurs preuves, ni la spiritualité orthodoxe. Ce qui devrait conduire à un rapprochement maximal. Par ailleurs, la Russie accumule, elle aussi, les indices démographiques négatifs (dénatalité, surmortalité : en 2003, deux fois plus de décès que de naissances ; vieillissement). Et la dépopulation menace la Russie autant ou sinon plus que plusieurs autres États européens. Des projections pessimistes ont été faites : 102 millions à 131 millions d'habitants en 2040, voire 100 millions en 2050 au lieu de moins de 143 millions en 2006. Elles ont, néanmoins, alerté suffisamment le pouvoir russe pour qu'il décide, dès ce moment-là, une politique de la famille et de l'enfant susceptible d'écarter ce scénario du pire. Depuis, la décroissance de la population russe a été ralentie (moins 130 000 habitants en 2011 contre moins 290 000 en 2009) grâce à une amélioration de l'indice de fécondité (1,61 enfants par femme en 2011 contre 1,15 en 1999). Il faut souhaiter que la reprise se confirme, pour amener la population russe aux alentours de 145 millions d'habitants vers 2020, car sa diminution créerait un vide et par conséquent un grave déséquilibre au cœur de l'Eurasie, et modifierait complètement la relation des Russes à leur espace⁹². Déjà surdimensionnée par rapport à leur potentiel humain et financier (mise en valeur des ressources et équipement en infrastructures), la vastitude de leur territoire deviendrait, plus que jamais, un handicap insurmontable. En même temps, le dépeuplement de la Sibérie et de l'Extrême-Orient russe (à peine 6,5 millions d'habitants en 2010 pour

⁹² Chesnais, 2003

ce dernier, et sans doute plus que 4,5 millions vers 2015) et leur maîtrise insuffisante ne feront qu'attiser les convoitises de la Chine. Si la crise démographique hypothèque le renouveau de la puissance russe, elle pourrait aussi en transformer la géographie.

Une convergence géopolitique évidente.

En ce qui concerne la géopolitique de la Russie, depuis la fin de la Guerre froide, les horizons à risques ont connu un renversement cardinal. Ils sont, désormais, côté Est et côté Sud. Il ressort de toutes les analyses stratégiques russes que c'est la Chine et l'Orient qui, dans l'avenir, accumulent les principales menaces⁹³. Bien que le maintien de l'Otan et pire encore son extension continue vers l'Est, sans que cela ne serve en quoi que ce soit les intérêts de l'Europe (dont la sécurité n'a jamais été aussi assurée que depuis la dissolution du Pacte de Varsovie), aient pu créer le sentiment que les « Occidentaux » voulaient mettre le siège devant Moscou ! Il a entraîné une mise à distance de l'Union européenne, après une phase de rapprochement, qui a marqué la politique extérieure russe.

Pour quelle alternative ? L'option eurasiste (la Russie comprise comme un entre-deux mondes et autarcique) est un leurre, destiné à faire réfléchir les Européens. Car, agrémentée d'une alliance avec le monde musulman, elle semble très hypothétique et particulièrement aventureuse, tellement les Russes se mettraient dans une position défavorable sur le plan démographique dans ce contexte-là⁹⁴. La question du nombre (et plus précisément de la densité du peuplement) grève, en effet, les rapports de la Russie avec

⁹³ Isakova, 2005

⁹⁴ Avioutskii, 2005

ses voisins du Sud. Quand on sait qu'entre 2005 et 2050, la population des immensités situées à l'Est du fleuve Ienisseï devrait perdre la moitié de ses 14 millions d'habitants et que « les gens, et aussi les autorités, ont plus peur de l'immigration que d'une diminution de la population de la Russie »⁹⁵.

Certes, à différentes reprises, le Président russe a pu appeler à créer une « Union eurasiatique », supranationale, dans le but de renouer avec certains anciens partenaires de l'Union soviétique. Et de permettre à la Russie de tirer parti de sa position géographique entre l'Europe et le Pacifique. Mais le véritable objectif est de réintégrer, de façon indirecte, l'Ukraine, avec sa main d'œuvre disponible et ses ressources agricoles, à l'espace économique russe. Dans cette direction, l'« Union douanière » avec la Biélorussie et le Kazakhstan a été inaugurée en 2009. Et la création d'une Communauté économique eurasiatique (CEEAE) a été envisagée. Mais cela demeure bien formel, et ce type d'initiative doit s'analyser comme une réaction de dépit face au manque d'esprit de coopération des Européens, et à leur attitude plutôt fermée et négative vis-à-vis de la Russie. Elle doit s'interpréter dans ce contexte comme une gesticulation diplomatique destinée à leur faire croire que Moscou tient là une alternative à sa destinée européenne. Il ne saurait s'agir, comme on voudrait nous en persuader, d'un projet de reconstruction de l'ancien empire, avec tous ses fardeaux et ses problèmes prolifères.

Quant à l'Europe, on a assez dit combien sa position mondiale devenait précaire pour que cela suffise à faire comprendre combien une alliance, puis une union, entre l'UE et la Russie, leur sont vitales, à toutes les deux, pour peser ensemble sur la répartition des forces mondiales. En particulier pour garder la main sur certaines ressources

⁹⁵ Krause, 2005

naturelles en Eurasie, pour réguler des flux démographiques de plus en plus denses, désordonnés et déstabilisants, pour contrebalancer des connivences ou des coalitions initiées par la Chine ou par les États-Unis, ou par toute autre puissance montante qui trouverait auprès de l'une de ces deux-là un appui intéressé.

Une complémentarité géoéconomique totale.

Les problèmes de la dépendance énergétique ne sont pas prêts de disparaître. Et la première moitié de l'année 2008 a montré, même si le cours du pétrole a chuté plus vite que prévu et n'a donc pas atteint les 200 dollars le baril comme certains le redoutaient, combien l'Europe y était sensible. Or, la Commission européenne a prévu que le taux de dépendance de l'UE, qui était de 73% en 1995, passerait à 85% dès 2010 et à 90% en 2020. Et l'on sait que le risque d'un déficit pétrolier global se profile à l'horizon de quelques années (entre 2020 et 2040) compte tenu des réserves connues, y compris ce que l'on peut attendre de nouvelles régions pétrolifères (océan Arctique), et de la croissance de demande des économies émergentes. Les menaces qui vont peser sur la « paix énergétique » seront d'autant plus grandes que tous les grands pays émergents, sauf la Russie, vont devenir dépendants du Golfe persique dans les vingt prochaines années. En matière de pétrole, et d'énergie de façon plus générale, des compétitions multiples sont à venir. En matière de tracés d'oléoducs et de gazoducs aussi quand il s'agit de faire transiter les hydrocarbures du bassin de la Caspienne, de Sibérie ou du Golfe.

On comprend que, déjà, dans un passé récent, l'on ait pensé à faire vivre le partenariat énergétique entre l'UE et la Russie. Il a existé une Charte de l'énergie entre les deux ensembles qui remontait à 1994. Elle a été remplacée en Octobre 2000

par un « dialogue énergétique », car, admettaient des parlementaires français dans un rapport *ad hoc*, « les résultats ne sont pas à la hauteur des enjeux »⁹⁶. Pourtant, la dépendance gazière de l'Europe de l'ouest par rapport à la Russie va s'accroître (deux-tiers des importations en 2030 contre un tiers aujourd'hui). La dépendance en hydrocarbures est plus forte pour certains États que pour d'autres : 90% pour la Pologne et les États baltes, 55% pour l'Autriche, 37% pour l'Allemagne, 23% pour l'Italie, 21% pour la France. Elle explique le lancement de certains projets comme celui du gazoduc nord-européen ou gazoduc de la Baltique, signé par la Russie et l'Allemagne le 8 septembre 2005. Son but est de sécuriser l'approvisionnement de ce pays et de ses voisins. Bien entendu, cette dépendance a été dénoncée par tous ceux qu'une solidarité euro-russe inquiète. En retour, il faut savoir que l'UE est le premier partenaire commercial de la Russie et que cette dernière va connaître un besoin considérable de capitaux extérieurs sans lesquels elle ne pourra ni maintenir ni augmenter sa production d'hydrocarbures (715 milliards de dollars à investir d'ici à 2030). La coopération devrait aller de soi et se trouver déjà dans une phase intense. Pourtant, ce n'est pas le cas. D'après le rapport des parlementaires français, de 2000, c'est en raison d'une défiance de l'Union vis-à-vis des intentions et de la fiabilité russes. Elle concerne les capacités techniques de la Russie, et elle est entretenue par les vellétés d'ouverture de son marché à d'autres partenaires (en Asie), ou encore par sa propension à relever unilatéralement le prix du mètre-cube. Il n'en reste pas moins que « 75% des recettes d'exportation du secteur énergétique russe viennent de l'Union européenne et à l'inverse, l'Union (à 25 à l'époque) dépend à 50% de la Russie pour la fourniture de

⁹⁶ Assemblée Nationale, 2000, p.285-291

son gaz et de son pétrole. C'est-à-dire que l'interdépendance est totale et que, tant que cette réalité n'aura pas été reconnue sereinement par les deux parties, on restera dans un jeu de rôles stérile »⁹⁷.

Une révolution géopolitique.

Pour sortir de cette situation contre-productive, il est indispensable que les deux parties resituent leur partenariat énergétique dans la perspective d'une politique continentale et solidaire qui renverse le schéma géopolitique auquel elles sont accoutumées, et cela dans tous les domaines.

Du côté de la Russie, il faut voir que son rétablissement économique reste fragile parce qu'il dépend justement des revenus pétroliers et gaziers. Le problème est que ses ressources financières (qui baissent avec le prix du pétrole) ont été assez mal réemployées et que par conséquent « la diversification industrielle n'a pas eu lieu assez vite, et les retards restent flagrants aussi bien dans le secteur des technologies de l'information et des communications que dans les services, les infrastructures ou la formation »⁹⁸. Cette carence est en partie la conséquence de la corruption qui règne en Russie⁹⁹. Cette dernière est aussi, de toute évidence, un obstacle majeur au rapprochement euro-russe et surtout à une éventuelle intégration des deux unités.

Le manque de diversification et les différents retards expliquent la stagnation sociale, le chômage, et la faiblesse des prestations. La pauvreté s'étend (15% de la population russe vivent en-dessous du minimum vital en 2011), tandis les inégalités de revenus augmentent. La colère sociale est de

⁹⁷ Assemblée Nationale, 2000, p.139

⁹⁸ Boissieu, 2006

⁹⁹ Soldatov/Borogan, 2011

plus en plus visible ces derniers temps, et elle pourrait déstabiliser l'État russe. Bien sûr, l'UE peut beaucoup apporter à la Russie en matière de financement, de restructuration et de promotion des entreprises, de gestion des ressources humaines, comme elle a commencé à le faire avec les programmes communautaires TACIS 1 (1991-1999) et TACIS 2 (2000-2006), bien que les résultats soient restés limités. Mais la décision d'englober l'assistance technique et financière à la Russie dans la nouvelle politique européenne de voisinage (PEV), destinée aussi à beaucoup d'autres États, méditerranéens en particulier, n'est pas une bonne solution. Quand bien même l'enveloppe est plus importante pour l'ensemble des États aidés, qu'elle ne l'était jusque-là (14,9 milliards d'euros pour la période 2007-2013).

Afin que leur complémentarité géoéconomique joue à fond, c'est une politique de synergie, incluant le respect de l'État de droit et l'éradication de la corruption, que l'UE et la Russie doivent mettre au point. D'un côté comme de l'autre, c'est de la constitution d'un grand espace européen que l'on peut attendre des solutions aux immenses problèmes qui ne vont pas cesser de se poser. Cela suppose un changement positif dans les perceptions mutuelles, lié au renversement des perspectives géopolitiques respectives. À l'européanité renouvelée de la Russie, imposée par la montée en puissance de la Chine et de tout l'Orient, doit répondre l'abandon de leur représentation occidentalocentrée du monde qu'ont les Européens de l'Ouest. Parce qu'elle n'est plus d'actualité depuis le basculement du monde vers l'Asie, et que tous les Européens sont confrontés aux mêmes défis économiques et géostratégiques. La meilleure façon d'initier le rapprochement serait, sans aucun doute, de mettre un terme à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (Otan), dont chacun sait, et les meilleurs théoriciens américains, tels que Kenneth Waltz, l'admettent, qu'elle n'a d'autre intérêt que

de permettre à Washington de contrôler et de gérer militairement l'Europe.

La cohésion sociale et territoriale de l'Union européenne.

Rares sont les États européens qui présentent une bonne cohésion régionale et un équilibre territorial satisfaisant. L'Allemagne fédérale, avant l'unification, fut une exception. Tous les autres grands pays membres de l'UE (France, Espagne, Italie, RU), même la petite Belgique, ont toujours présenté des déséquilibres régionaux significatifs, en termes de revenus et d'équipement. Il en est devenu de même pour l'Allemagne après 1990, qui s'est fixée l'objectif de la remise à niveau de ses provinces orientales avant 2015. Il est donc logique que l'on retrouve de telles disparités à l'échelle européenne, et qu'elles se soient aggravées à chaque élargissement.

Les efforts de convergence, grâce aux aides au rattrapage (FEDER, FSE, Fonds de cohésion) tôt engagées, ne sont pas restés sans résultats positifs quand on considère les États qui étaient le plus en retard. Par exemple, l'Eire qui faisait partie du groupe des pays les moins prospères à la fin des années 80, avec un PIB par habitant égal à 70% de la moyenne de l'Union, dispose aujourd'hui d'un PIB individuel qui dépasse cette moyenne de 14%¹⁰⁰. La difficulté contemporaine est que l'UE doit achever l'intégration, en pleine crise, des États de l'Est européen qui restent dans leur ensemble mal développés. Ils furent sinistrés par le communisme, et ils accusaient un grand retard social à la fin de la Guerre froide. Maintenant, le contexte de la mondialisation, qui les met

¹⁰⁰ Commission Européenne, 2000

directement en concurrence avec des pays plus pauvres qu'eux, ne facilite pas leur rattrapage. Par rapport à ça, on peut imaginer que la politique de cohésion territoriale et sociale investie par l'UE serait autrement plus efficace dans le cadre d'une politique européenne plus aut centrée.

Des disparités régionales importantes.

Dans l'UE à 27, on pouvait distinguer, en 2005, en matière de niveau de vie, d'après Eurostat, trois groupes de pays. Le premier rassemble les États de l'ancienne UE à 15, à l'exception de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce. Leur PIB par habitant est supérieur de 20% à la moyenne de l'Union. Le second groupe est constitué par les trois derniers pays cités auxquels s'ajoutent la République tchèque, la Slovaquie et Malte. Leur PIB par habitant va de 95% de la moyenne européenne pour l'Espagne à 68% pour la République tchèque. Le troisième groupe réunit les huit autres derniers entrants (Pologne, Hongrie, Slovaquie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Bulgarie et Roumanie) avec un PIB par habitant pour l'ensemble égal à 40% de la moyenne de l'UE à 27 (Hongrie et Slovaquie étant un peu mieux loties avec un taux de 56-58%).

Il s'avère donc que le dernier élargissement a posé un double défi du point de vue de la cohésion territoriale. D'une part, il a entraîné le doublement de la population vivant dans des régions ayant un PIB par habitant inférieur à 75% de la moyenne de l'Union à 15 en 2000 (20213 euros par habitant contre 16 504 euros pour l'UE à 27). Soit 174 millions au lieu de 71 millions. D'autre part, il a creusé l'ampleur des disparités. En 1998, le PIB par habitant des régions en retard de développement de l'Union atteignait en moyenne 65% de la moyenne de l'UE contre 37% pour celles des nouveaux venus. Tant et si bien que si l'on réunit les deux groupes

aujourd'hui, leur ensemble ne dispose que d'un PIB par habitant inférieur à la moitié (48%) de la moyenne.

Tout cela implique que les disparités régionales ont doublé dans l'UE à 27. Ainsi, les 10% de régions situées au bas de l'échelle (31% de la moyenne de l'UE-27) se composent des régions orientales de la Pologne, des régions bulgares et roumaines, de la Lettonie et Lituanie. Si l'on prend les 25% des régions ayant le PIB/ha le plus faible (46% de la moyenne), on constate qu'aux régions des douze derniers arrivés (Malte exclue) il faut ajouter la plupart des régions grecques, les Açores et Madère, ainsi que l'Andalousie et l'Estrémadure en Espagne. En revanche, les 25% de régions du haut de l'échelle dans l'Union à 27 ont un PIB par habitant 3,3 fois plus élevé que celui des 25 % de régions du bas de l'échelle, contre 1,9 dans l'UE à 15. Quant aux 10% de régions situées au sommet, elles disposent d'un PIB par habitant 5,3 fois plus élevé que celui des 10% de régions les plus pauvres, contre 2,4 dans l'UE à 15. Sachant que dans cette dernière, et plus avant dans les différentes configurations régionales de la communauté européenne l'écart maximal de 1 à 5 avait existé. Mais il avait été réduit, grâce à la politique régionale de la CEE. Ce succès peut-il être réédité ? Dans le cadre des perspectives financières 2007-2013, la politique de cohésion dispose de 35,7% du totale du budget européen, soit 347, 410 milliards d'euros.

La mise en œuvre d'une grande politique de cohésion et d'aménagement du territoire européen.

Le contexte est plus difficile aujourd'hui que dans les années 1970-80 parce que les régions à aider sont plus nombreuses (168 régions dans l'UE-27, soit 314 millions d'habitants), qu'elles n'ont souvent comme ressource qu'une agriculture assez pauvre, aux structures obsolètes. Elles n'ont guère de

moyens puissants et immédiats pour stimuler leur développement comme l'a été le tourisme, par exemple, pour l'Espagne. En outre, la politique ultralibérale de la Commission les a immergées brutalement dans la concurrence mondiale. Ce qui n'est pas compatible avec son propre objectif de « compétitivité régionale et emploi », qui vise, à juste titre, à renforcer la compétitivité et l'attractivité de ces régions, ainsi que l'emploi, parce qu'elle les met en présence de concurrents étrangers bien plus pauvres encore (Cf. quand le constructeur d'automobiles Renault choisit Tanger contre la Roumanie). L'efficacité des programmes engagés pour augmenter et améliorer le nombre et la qualité des emplois dans ces régions exige qu'elles soient incluses dans un espace plus protégé.

À une époque où l'argent et le crédit se font rares, leur rattrapage économique nécessite aussi la concentration de tous les types d'aides européennes au développement, outre celles destinées à la politique régionale (FEDER, FSE, Fonds de cohésion) ; c'est-à-dire celles dispensées hors d'Europe, à consacrer aux régions en cause. Ce rattrapage, qui répond à l'objectif de « convergence » de la Commission, est le préalable à la mise en place de l'Europe sociale que les disparités actuelles rendent complètement utopique. L'harmonisation des fiscalités, des rémunérations et des conditions de travail n'est concevable que quand les écarts de niveau de vie auront été fortement réduits.

La cohésion passe aussi par la transparence de l'espace. Une ambitieuse politique d'aménagement du territoire européen s'impose avec la réalisation de grands couloirs de communications : autoroutes et TGV transeuropéens, grands axes de voies navigables (axes Rhin-Danube, Rhin-Vistule-Dniepr, avec des « barreaux » de liaison intermédiaires). Cette politique d'infrastructures trouvera toute sa place dans la politique anti-crise des années qui viennent.

126

CHAPITRE 4.

LE BESOIN VITAL DE L'ÉTAT EUROPÉEN.

La crise de l'euro pose à sa façon la question de l'État européen. Quand la Chancelière allemande Angela Merkel, comme d'autres, admet que le traité de Maastricht a mis « la charrue avant les bœufs » en tablant sur le fait que l'Europe monétaire pourrait fonctionner sans union politique. On commence à se rendre compte que dans un monde plus que jamais soumis à la logique de la puissance, « il ne peut y avoir de monnaie solide et de croissance durable sans un État européen puissant »¹⁰¹. De quels poids pèsent, et pèseront dans l'avenir, les différents États européens face à l'État américain, à l'État chinois, à l'État indien ? Comment les Européens peuvent-ils relever les défis de la gouvernance mondiale, sans un centre de décision politique unique ? En s'accrochant au dogme suranné de la « souveraineté nationale », parce que dépassé par les réalités de la puissance mondiale, ils ajoutent au « syndrome romain », qui les affecte tous, le « syndrome byzantin », qui les rend impuissants, bien que réunis. Si l'on entend par là, la somme des conflits symboliques qui divisaient une Constantinople assiégée de toutes parts.

L'impuissance de la gouvernance européenne (une terminologie bien peu précise pour décrire un gouvernement de l'Europe sans gouvernement européen) s'expose pleinement, comme chacun peut le constater, à l'occasion de la crise de la zone euro ou de tout autre phénomène majeur. Parce que dépourvue d'un véritable exécutif et de toute stratégie communautaire, l'Union européenne court après les

¹⁰¹ Saint-Etienne, 2012, p. 9

événements, pare au plus pressé, mais sans jamais rien anticiper. Son mode de fonctionnement tient assez de la féerie. C'est un peu *Blanche-Neige* (c'est-à-dire la Commission, qui rêve toujours, naïve, d'une mondialisation heureuse) *et les 28 nains* (c'est à dire les États, si on ajoute la Croatie) qui sont incapables de s'entendre et de réagir promptement. Quand ils parviennent à arrêter une décision, c'est après un long processus plein de raidissements capricieux et de raccommodages miraculeux.

Par ailleurs, le double « non », français et néerlandais, à la ratification de la « Constitution pour l'Europe », puis celui de l'Irlande au Traité de Lisbonne ont clairement souligné l'absence d'un sentiment et d'un véritable projet européens. Mais, les trois rebuffades ont surtout montré que face aux inquiétudes soulevées par la mondialisation, l'Union est perçue par un grand nombre d'Européens avant tout comme son institution relais plutôt que comme le bouclier qui devrait les protéger. De ce point de vue, le discours libéral sur le monde auquel se tiennent les principaux dirigeants européens, et qui est le *credo* de la Commission (laquelle semble n'avoir rien compris et qui insiste en ce sens malgré la crise), fait bien plus de tort que celui érigé des « souverainistes » dont l'écoute ne saurait conduire, suprême paradoxe, qu'à un ordre mondial dans lequel les États européens demeureraient minorés...

L'incapacité de l'Union européenne à défendre les intérêts de ses ressortissants, pour autant que ce fût là son objectif, pouvait-elle alors trouver un palliatif dans le traité limité adopté à Lisbonne ? Celui-ci est réputé devoir faciliter le fonctionnement de l'Union grâce à trois dispositions principales : l'extension, à partir de 2014, du champ du vote à la majorité qualifiée (qui stipule qu'une décision doit être prise par 55% des États membres et 65% de la population) aux dépens de l'ancien vote à l'unanimité, en particulier pour

les questions de justice et de police ; la redistribution des voix attribuées aux États membres lors des votes à la majorité qualifiée ; le remplacement du système de la présidence tournante de l'UE (six mois de durée) par une présidence stable (un mandat renouvelable de deux ans et demi) assumée par un président élu qui préparera et animera les sommets européens et représentera l'Union sur la scène internationale. De fait, ces ajustements ont peu de portée au regard de la tectonique mondiale qui menace l'Europe de marginalisation et qui fait courir à l'Union européenne les risques d'une désagrégation ou d'une dilution.

Il faut ajouter que la Commission, laquelle est complètement engoncée dans ses préjugés economicistes, donne trop souvent l'impression d'être à la remorque de la stratégie américaine qui veut réduire l'UE à un sous-système régional de stabilisation politique (en l'obligeant notamment à intégrer la Turquie). Elle se montre, du coup, et cela corrobore l'impression d'un tel alignement, incapable d'organiser un véritable partenariat stratégique (au sens large) avec la Russie. Il se trouve donc que si la construction européenne est contestée aujourd'hui par le bas, en raison de son orientation libérale, c'est qu'elle a été détournée de sa démarche originelle par les hommes de gouvernement qui militent pour la généralisation d'un marché sans entraves à toute la planète (*Global Free Trade Association*). Et dont l'Union Européenne ne serait qu'une zone de libre-échange parmi d'autres.

Dès lors, l'État européen, fort de lui-même et véritablement souverain, apparaît fort lointain, bien qu'il soit, au milieu de ce siècle, la seule chance de survie politique, en termes de liberté et de prospérité, des peuples européens. Pourtant, il est peu probable que l'Histoire leur laisse la possibilité de poursuivre dans ce non-choix qu'est le *tempo* confédéral, celui qui consiste à essayer de faire marcher ensemble 28

États dont les capacités respectives ne cessent de s'affaiblir, dont l'influence de chacun dans le monde ne cesse de diminuer, afin de ménager leurs ethnocentrismes (plutôt que leurs nationalismes) sourcilleux. Car, elle va rapprocher ses échéances, sachant que de trop grands déséquilibres conduisent toujours à des conflits. Par rapport aux drames historiques qui se profilent, l'hypothèse de l'État européen, à la fois supranational, fédéral et identitaire, demeure donc la seule qui vaille. En effet, tandis que, d'un côté, la supranationalité répond à l'impératif international de l'unicité du centre de décision, d'un autre côté, le fédéralisme, que l'on peut articuler selon différents niveaux et organiser en multiples réseaux, est une manière de faire vivre ensemble toutes les identités, les traditions, et les subjectivités enracinées de longue date en Europe.

Il s'agit, avec ce que l'on conçoit ici comme une *RES PUBLICA* fédérale européenne, de concilier l'unité politique avec la pluralité culturelle, d'européaniser les Européens tout en sauvegardant leurs identités. Mais de créer aussi un vaste espace de croissance autocentré, parce que, pour être pertinente, dans le contexte financier catastrophique que l'on connaît, la politique de croissance doit être assise sur l'investissement et la recherche et faire appel à l'épargne des Européens.

L'impuissance de la gouvernance européenne

L'augmentation continue des taux d'abstention aux élections européennes, depuis celles de 1979 à celles de 2007 (de près de 40% à près de 60% de l'ensemble de l'électorat d'un nombre grandissant d'États membres), témoigne d'une réelle désaffection envers l'UE. C'est, sans surprise, dans les derniers pays qui ont adhéré que la participation est la plus

faible (plus de 70% d'abstentions en moyenne). Cette faible mobilisation des citoyens laisse le champ libre aux mouvements souverainistes ou à des partis marginaux (écologistes, d'extrême gauche) qui obtiennent leurs meilleurs scores à l'occasion des élections européennes, tandis que les vrais partisans de l'Europe demeurent complètement inaudibles.

Cette évolution démontre que la gouvernance de l'Union européenne n'empêche ni l'adhésion ni la confiance des électeurs. Son manque de transparence et de communication, son absence de projet, sinon celui du marché dérégulé, ses incohérences de toutes sortes expliquent un tel désintérêt, sinon un tel désappointement pour certains. En un mot, l'UE n'a aucune identité politique.

L'Union européenne, *objet politique non identifié.*

La marginalisation géopolitique, le déclin économique, la crise sociale et l'incapacité à relever les défis du monde nouveau sont la conséquence de l'inexistence de l'Europe politique, à un moment où l'on peut croire à la fin du cycle des États-nation européens.

L'UE n'est qu'un système régional de négociations internationales ; au mieux est-elle assimilable à une confédération économique. En effet, elle est une confédération dans la mesure où, d'une part, elle est une association entre des États dans laquelle l'instance centrale (à savoir, la Commission) dépend toujours des gouvernements nationaux, et, d'autre part, parce qu'il n'existe pas, malgré l'élection du Parlement européen au suffrage direct, de contact entre les peuples des unités constitutives et l'autorité centrale. En revanche, les règlements économiques adoptés selon la méthode du consensus s'imposent à tous, puisque l'intégration économique est le seul but officiel.

Les États membres conservent donc leurs souverainetés respectives, mais s'ils s'efforcent de les concilier et de les faire aller dans la même direction, c'est au prix d'une gouvernance chaotique, saccadée. Ce qui est inévitable parce que leur action commune n'obéit à aucune stratégie d'ensemble, à aucun projet global, ne repose sur aucun intérêt européen préalablement défini. Elle s'épuise à essayer de résoudre, les unes après les autres, les crises que l'Union doit affronter.

Pour une bonne part, la gouvernance européenne repose sur le Traité de Maastricht (1992), fondateur de l'Union économique et monétaire (UEM), partiellement complété par le Traité de Nice (2000) qui a intégré certains apports intermédiaires (Traité d'Amsterdam de 1997). Toutefois, le Traité de Lisbonne (2007) a apporté quelques innovations. Il a été adopté à la suite de l'échec du traité constitutionnel de 2004, qui a fait beaucoup de bruit pour rien, tant « il est clair que la nature de l'Union n'aurait pas changé : elle n'était pas un État et ses États membres ne voulaient pas qu'elle le soit »¹⁰². Pour en arriver au résultat que l'on connaît (le Traité de Lisbonne reprend la substance de la soi-disant « constitution », tout en évacuant ce qu'elle avait de plus symbolique), il eut mieux valu, plutôt que de conduire comme en France une campagne référendaire maladroite, et préjudiciable à l'idée européenne, utiliser la formule classique des amendements qui aboutit au même en transférant l'un ou l'autre article, section ou chapitre d'un traité à l'autre, ou en remplaçant un article par un autre¹⁰³. Il est préférable, si l'on ne doit pas vraiment faire avancer les choses, d'agir dans la discrétion, et de ne pas créer de faux espoirs ou soulever de fausses angoisses.

¹⁰² Ziller, 2008, p. 37

¹⁰³ Ibid., p.88

Au terme de toutes ces tribulations politico-juridiques, l'UE demeure un *objet politique non identifié*. Néanmoins, pour Jacques Ziller, le Traité de Lisbonne ouvre quelques portes pour une intégration plus poussée, grâce notamment au système des « coopérations renforcées » que pourraient utiliser de façon opportune des gouvernements plus européistes que d'autres. Cette disposition, déjà présente dans le Traité d'Amsterdam, postule que « les États membres qui souhaitent instaurer entre eux une coopération renforcée dans le cadre des compétences non exclusives de l'Union peuvent recourir aux institutions de celle-ci et exercer ces compétences en appliquant les dispositions appropriées des traités... ». Le préalable pour qu'une coopération renforcée soit autorisée par le Conseil est qu'elle concerne au moins neuf États. Le système a déjà permis des réalisations concrètes en matière de politique d'immigration (accord de Schengen) ou dans le domaine militaire (Eurocorps qui en 1995 réunissait la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et l'Espagne, et qui en 1999 est devenu la Force de réaction rapide, avec en 2003 un effectif de 60 000 hommes). Il rend possible une Europe à plusieurs vitesses et à géométrie variable qui ne dit pas son nom.

Des aménagements sans conséquences politiques.

Le Traité de Lisbonne confirme les acquis des traités précédents, et il procède à des aménagements destinés à faire mieux fonctionner la gouvernance européenne, mais il ne change rien sur le fond. Il colle à la logique de l'intergouvernementalité qui reste fortement « nationaliste » en ce sens qu'elle recherche l'adéquation des intérêts nationaux sans aucune vision d'ensemble solidaire et stratégique. Elle est une réaction à court terme d'une association d'États, et de sociétés disparates, qui ne montre

ni n'exprime aucune volonté multinationale. Cette incapacité à faire émerger un *Nous* européen transparaît dans les dispositifs destinés à ménager tous les ethnocentrismes.

C'est ainsi que le nouveau traité, qui est censé devoir faciliter le fonctionnement de l'Union européenne, a pris des dispositions dont on peut douter qu'elles apportent beaucoup plus d'efficacité. On les a aperçues, précisons les maintenant. Le Conseil européen, composé des chefs d'État et de gouvernement, se réunit deux fois par semestre pour fixer les orientations et les priorités politiques générales. Mais encore faut-il, pour que cela soit pertinent, que les visions du monde des uns et des autres soient cohérentes entre elles. La nouveauté est le remplacement du système de la présidence tournante de l'UE (six mois de durée) par une présidence stable (un mandat renouvelable de deux ans et demi). Le Président, élu à la majorité qualifiée, prépare et anime les sommets européens et représente l'Union sur la scène internationale. Mais il ne peut pas dans le même temps exercer de mandat national. La règle générale est que le Conseil statue à la majorité qualifiée, sauf dans les cas où les traités en disposent autrement, selon la modalité suivante : elle réunit au moins 55% des membres du Conseil, comprenant au moins quinze d'entre eux et représentant des États membres réunissant au moins 65% de la population de l'Union. Une minorité de blocage doit inclure au moins quatre membres du conseil, faute de quoi la majorité qualifiée est réputée acquise.

La Commission comprend 27 membres y compris son Président et le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, pour la période allant de son entrée en vigueur jusqu'au 31 octobre 2014. A partir du 1^{er} novembre 2014, son effectif sera réduit à 18 représentants, soit aux deux tiers du nombre des États membres. Sauf si le Conseil européen, statuant à l'unanimité,

n'en décide autrement. Les membres de la Commission seront choisis parmi les ressortissants des États membres (on n'en sort pas...) selon un système de rotation strictement égale entre les États membres (ce qui est juridiquement légitime, mais ce qui laisse entrevoir des variations dans les politiques de l'UE) permettant de refléter l'éventail géographique et démographique de l'ensemble. Son président sera proposé par le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, au Parlement européen qui décidera de son élection à la majorité des membres qui le composent. Ce dernier pourra aussi censurer la Commission qui devra alors démissionner collectivement.

Le Parlement justement, autorisé à compter jusqu'à 750 députés, représente les États en proportion de leur population. Mais ils ne peuvent compter plus de 96 députés et le seuil minima est fixé à 6. Rien de très innovant là-dedans, étant donné que le Parlement reste en l'état, c'est-à-dire sans pouvoir réel.

Au niveau des politiques, le Traité de Lisbonne conforte, comme objectif prioritaire, le Pacte de stabilité et de convergence de 1992, propre à la zone euro, mais laquelle est devenue le socle de l'Union. Cela est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que le Pacte est malmené et même fort mal respecté ; et qu'il convient que les États membres se résolvent à en restaurer les règles. Pour rappel : un déficit des finances publiques (budget et sécurité sociale) qui ne doit pas dépasser 3% du PIB ; une dette publique qui ne doit pas dépasser 60% du PIB ; des taux d'intérêt à long terme qui ne doivent pas excéder de plus de 2% celui des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

Au niveau des principes, le traité en réitère trois dont l'un peut être la source d'avancées. Le principe d'attribution implique que « l'Union n'agit que dans les limites des

compétences que les États lui ont attribuées dans les traités pour atteindre les objectifs que ces traités établissent. Toute compétence non attribuée à l'Union dans les traités appartient aux États membres ». Cela n'appelle pas de commentaires. Ou plutôt, cela confirme que l'Union n'est ni un super-État, comme beaucoup voudraient le faire croire, ni même une fédération. Le principe de proportionnalité garantit que lorsque l'Union est habilitée à intervenir, « le contenu et la forme de l'action de l'Union n'excèdent pas ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs des traités ». Il vient à l'appui du jugement qui précède.

En revanche, le principe de subsidiarité, parce qu'il autorise « l'Union à intervenir dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive seulement si, et dans la mesure où, les objectifs de l'action engagée ne peuvent pas être atteints de manière suffisante par les États membres, tant au niveau central qu'au niveau régional ou local, mais qui peuvent l'être mieux, en raison des dimensions ou des effets de l'action envisagée, au niveau de l'Union » pourrait offrir des opportunités politiques, selon tous ceux qui croient encore à des avancées de l'Union européenne¹⁰⁴. En effet, si le Parlement européen pouvait gagner en légitimité grâce aux hommes et aux femmes qui le composeront, et grâce à l'action de mouvements et de partis politiques pro-européens conséquents et responsables qui parviendraient à y former une majorité, ce principe permettrait à l'Union de prendre des initiatives au-delà des États dans tous les domaines où ces derniers révèlent leurs carences, alors même qu'ils s'y montrent jaloux d'une souveraineté dépassée par la réalité. Toujours est-il que l'Europe politique n'existe pas, bien que les règlements communautaires s'accumulent. Est-ce là, sans doute, l'expression d'une frustration, celle de n'avoir pas de

¹⁰⁴ Maulin, 2007, p. 47-58

prise sur la réalité internationale, ou d'une illusion, celle de croire que l'on européaniserait les peuples en les prenant dans le même filet juridique ? Si l'on en est réduit à cela, c'est bien à cause du rejet par la France des propositions allemandes, démocrates-chrétiennes d'abord (plan Lamers-Schaüble de 1994) et social-démocrate ensuite (déclaration Fischer de 2000), et réitérées depuis la crise de la zone euro par Wolfgang Schäuble, l'un de ses principaux dirigeants, d'adopter un dispositif fédéral pour un noyau-européen (*kerneuropa*).

Les derniers traités, de Nice et de Lisbonne, ne pouvaient donc être que des pis-aller et ils ont débouché sur des modifications limitées.

L'accès à la cohérence et à la puissance par la supranationalité.

Les nations européennes sont menacées dans leur existence par la crise démographique, tandis que les États européens sont dépassés par la nouvelle donne mondiale. Dans le même temps, il est impossible de penser l'Union européenne comme un acteur international conséquent, comme l'*alter ego* de la Chine, de l'Inde, du Japon ou des États Unis qui, chacun, forme un État. Ceci est un empêchement rédhibitoire parce que, contrairement à ce que tous les thuriféraires de la mondialisation et de la société globale ont annoncé, l'État, et la grande puissance étatique en tout premier lieu, demeure l'acteur central des relations internationales.

La supranationalité est donc la question première. Car il n'existera jamais « une Europe », puissance internationale garante de la survie des nations culturelles qu'elle englobe, tant que n'existera pas un État européen. La situation de crise actuelle, par le besoin de cohérence qu'elle suggère, vient le

rappeler avec insistance. Mais, cela va devenir encore plus vrai avec le durcissement des relations internationales, consécutivement aux crises sociales, démographiques, à la course à l'énergie, aux tensions politico-culturelles de toutes sortes.

Jusqu'à aujourd'hui, l'impasse dans laquelle se trouve la supranationalité a deux origines. D'abord ses partisans, quand ils s'en proclament, sont en même temps des cosmopolites. Ils sont donc incapables de convaincre l'opinion des peuples européens de la nécessité de l'État européen, étant donné qu'eux-mêmes en conçoivent fort mal la finalité. Ils s'interdisent de raisonner en termes de puissance, d'indépendance ou d'autonomie, et de compétition internationale. Ils se complaisent à penser un monde sans ennemis dans lequel les valeurs occidentales diffusent lentement, mais sûrement, parce qu'il a été préétabli qu'il ne pouvait en être autrement. Ils confondent cette vision téléologique avec l'inéluctabilité du marché planétaire qui pourtant ravage les sociétés européennes. Le caractère vital et éminemment politique de l'État européen (en tant qu'instrument au service des citoyens européens) leur échappe complètement. Ils ne l'imaginent même pas, puisque dans leurs esprits la supranationalité n'est qu'un ajustement institutionnel à la mondialité marchande.

Ensuite, à l'opposé, les ethnocentrismes nationaux, qui sont légitimes au regard de l'histoire, et qui s'expliquent par la diversité des cultures et des traditions, engendrent une mauvaise appréciation de la souveraineté. Car il ne suffit que cette dernière soit proclamée ou qu'elle soit juridiquement reconnue ; sa réalité se mesure à l'aune des capacités de l'État et de sa société. C'est ce qui explique le caractère souvent incantatoire du discours souverainiste (partagé, même si prononcé à demi-mots, par la plupart des dirigeants européens) en raison du décalage entre les faiblesses des

nations et les intentions affichées. Il se limite à être un discours du refus, sans solution. Pire encore, en interdisant à l'Europe d'accéder aux moyens de la puissance, il confine les différents États dans la dépendance par rapport aux États-Unis, que les souverainistes se complaisent pourtant à dénoncer, ou, de façon plus réaliste, au marché mondial. Le souverainisme parvient même à compromettre ou à tourner en dérision la notion de souveraineté quand il critique les concessions supranationales faites par les États à l'Union européenne, et que dans le même temps, faute de ressources propres, ceux-ci se retrouvent dans l'obligation de concéder des pans entiers de leurs économies nationales à des sociétés chinoises ou qataries.

Tout cela laisse à dire que l'on ne sortira de l'impasse que quand les tenants de la supranationalité admettront que la finalité de celle-ci est la souveraineté de l'Europe, d'une part, et quand les ethnocentristes, déclarés ou non, et ils sont de très loin les plus nombreux, admettront que la survie de leurs identités respectives passe par la supranationalité européenne, d'autre part. S'il y a du bon dans les crises, on peut croire que les différents stress que les pays européens ne vont pas tarder à connaître favoriseront cette convergence, comme on est en train d'en prendre conscience dans la zone euro.

Le fédéralisme et la pérennisation de la zone euro.

La crise financière qui affecte depuis 2008 la zone euro repose la question du fédéralisme, sans lequel elle ne pourra être définitivement surmontée. La crise, en effet, a montré la nécessité d'accélérer l'intégration, en soulignant combien les politiques économiques et budgétaires des pays européens ne sont pas suffisamment coordonnées. Niall Ferguson avait prévenu que la zone euro serait une entité instable parce

qu'une union monétaire sans une union fiscale n'est pas durable. De son côté l'économiste français Christian Saint-Étienne a dénoncé cette absurdité de l'Europe de Maastricht que constitue la concurrence fiscale et sociale entre les États. Il est, à ses yeux, indispensable d'harmoniser au plus vite les normes fiscales et sociales afin de favoriser la convergence des systèmes européens et d'empêcher les concurrences déloyales, celles qui reposent sur autre chose que l'art d'organiser la production.

Le « sommet européen » des 28 et 29 Juin 2012 a-t-il annoncé la fédéralisation partielle de la zone euro, comme beaucoup d'observateurs ont été tentés de le croire ? Cela sera démontré si les engagements qui ont été pris sont tenus, car l'expérience enseigne qu'il faut rester prudent. Si le pire a été évité, les problèmes qui restent à surmonter sont considérables, et il faut aussi garder à l'esprit que la crise n'est pas que financière. Il faut aller vers une intégration économique complète si l'on veut reconstruire l'appareil productif européen et répondre avec de vraies solutions à la question essentielle du travail.

Néanmoins, plusieurs décisions seraient les indices de cette fédéralisation en marche : mise en place d'une supervision des banques de la zone euro (un mécanisme de surveillance unique des banques, associé à la BCE, devait être étudié avant la fin de 2012) ; par la suite, mais seulement quand ce premier dispositif sera effectif, le Mécanisme européen de stabilité (MES) pourrait recapitaliser directement les banques sous des conditions encore à définir ; doté de 500 milliards d'euros, ce fonds remplacera, en devenant permanent, le Fonds de secours européen (FESF) qui n'était que provisoire ; il pourrait acheter directement des titres de dette de pays en difficulté sur les marchés. Cette solidarisation supervisée, conditionnée, et contrôlée des banques européennes, est le complément indispensable du Pacte de

discipline budgétaire, car il ne s'agit plus que le secteur bancaire se comporte de façon aussi irresponsable qu'il l'a montré dernièrement dans certains pays.

Au pire, une fédéralisation limitée à un nombre réduit d'États parmi les 17 membres de la zone euro ne serait pas un drame. Elle aurait une valeur pédagogique et permettrait à quelques-uns d'avancer, quitte à ce que les autres les rejoignent plus tard. Cependant, il est souhaitable pour tous que toute rupture soit évitée. Pour la Grèce d'abord, dont le sauvetage n'est pas acquis. Même pour l'Allemagne qui aurait beaucoup à perdre d'une disparition de l'euro. Hans-Werner Sinn, directeur du Centre des études économiques à l'Université de Munich, a calculé qu'en cas de faillite de la Grèce, de l'Irlande, du Portugal, de l'Italie, et de l'Espagne, le sauvetage de la zone euro coûterait 899 milliards d'euros à l'Allemagne, mais, que si l'euro venait à disparaître, ce pays subirait une perte de 1350 milliards d'euros, soit plus de 40% de son PNB.

La façon dont seront reçues, dans les mois à venir, les propositions complémentaires de l'accord de juin 2012, augurera beaucoup de ce que sera l'avenir de la zone euro promise soit à l'intégration supranationale, ou à l'éclatement.

L'État européen, acteur souverain.

L'État européen n'est ni plus ni moins qu'une nécessité par rapport à la dangerosité du monde nouveau. Dans tous les domaines (celui de la monnaie et des finances est le plus actuel mais il n'est pas le plus décisif dans le temps), la supranationalité est la seule voie pour recouvrer la puissance et la souveraineté. Elle seule est en mesure, face aux multiples crises que l'environnement international nous réserve, d'installer un centre unique de décision en Europe, et de rassembler les dernières forces vives d'un continent

fortement marqué par le vieillissement dramatique de sa population.

La situation extrême, ou l'état d'exception au sens schmittien du terme, vers laquelle les pays européens se dirigent, nécessite ce changement d'échelle géopolitique de l'État en Europe. Il ne s'agit pas avec ce « supranationalisme européen » de répliquer naïvement « le principe de l'État-nation »¹⁰⁵, étant entendu que la nation européenne n'existe pas et que le contexte historico-culturel est bien trop complexe pour le faire. Le changement consiste d'abord à faire émerger un « nous » européen ; de le distinguer des « autres » en démarquant de façon claire et précise l'interne (l'europpéen) de l'externe (l'international). Il s'agit, ensuite, et c'est compliqué pour beaucoup de gens, de penser un État fédéral supranational dans lequel les peuples fédérés assument ensemble leur destin commun et participent démocratiquement et égalitairement à la définition de la politique.

L'écartèlement de l'Europe entre, d'une part, les ethnocentrismes de ses États, et d'autre part, l'idéologie universaliste de ses élites, exacerbée par la mondialisation, est la cause de son absence d'identité politique. Il la prive de la puissance et l'empêche d'être souveraine. Le principal défi de l'État supranational est donc de réaliser l'intégration en fondant une *culture politique partagée* qui ne s'oppose pas aux cultures et aux histoires nationales, mais qui les transcende dans un même mouvement communautaire. Le ressort de celui-ci est la survivance, tout simplement.

Comme le notait Carl Schmitt, « la souveraineté n'est pas l'expression adéquate d'une réalité, mais une formule, un signal [...] elle est d'un usage extraordinaire ou d'une valeur

¹⁰⁵ Jean-Marc Ferry, 2000, p.46

totallement nulle selon la situation »¹⁰⁶. Son sort est, en effet, trop lié à la puissance pour qu'il en soit autrement, sachant « qu'aucun système international n'a jamais été égalitaire, et ne peut l'être »¹⁰⁷. Il en découle que contrairement à ce que pensent et disent les dirigeants européens, à l'idéologie naïvement multilatéraliste, l'État supranational va donc de pair avec la recherche de la puissance. C'est tellement vrai que la monnaie unique, qui est, à ce jour, la première matérialisation de la supranationalité, est aussi, à la fois, un reflet et un facteur de la puissance européenne en devenir ; parce qu'il n'y a pas de monnaie stable et appréciée sans un fort potentiel économique en arrière-plan, et parce qu'une telle monnaie est, en retour, un instrument privilégié de la politique internationale.

Bien entendu, la souveraineté reste inséparable de la puissance militaire, comme l'ont compris tous les États émergents à la stupéfaction scandalisée de l'Union européenne impotente. Et, l'existence d'un État européen supposerait évidemment celle d'une armée supranationale. Compte tenu des coûts financiers des nouveaux armements ou du montant des investissements dans la technologie militaire, sa création irait de soi. Aucun État-nation européen n'est capable, à lui tout seul, de moderniser sa force de frappe, quand il en possède une, ou de s'équiper en systèmes de défense balistique (BDM). Il n'existe d'acquisition possible dans ce domaine que communautaire. Ce qui devrait être envisagé, pour éviter tout malentendu, en association avec la Russie.

L'organisation, la logistique et le commandement relevant nécessairement de la supranationalité, la force armée européenne pourrait néanmoins se concevoir, dans un

¹⁰⁶ Schmitt, 1988, p.28

¹⁰⁷ Aron, 1962, p.626

premier temps, pour des raisons culturelles compréhensibles, comme une agrégation de contingents nationaux. L'essentiel pour l'Europe est d'accéder à la souveraineté stratégique et de pouvoir ainsi maîtriser ses alliances.

La puissance est aux relations internationales, ce que le pouvoir est à la politique interne, c'est à dire *le* concept fondamental, comme l'a établi depuis longtemps Max Weber. Il faut donc la comprendre dans le monde complexe d'aujourd'hui comme un ensemble multivarié de capacités stratégiques et de pouvoirs de négociation, dont seul l'État européen est en mesure d'atteindre les seuils critiques. Les rapports économiques mondiaux n'échappent pas, bien sûr, à cette centralité de la puissance. Pour sa part, Saint-Etienne, qui considère qu'ils sont en train de se hiérarchiser autour de cinq économies dominantes (Etats-Unis, Chine, Inde, Japon et Russie), juge que l'idéologie « post-puissance » et « post-national » des élites européennes est tout à fait déconnectée du réel¹⁰⁸. La conséquence est dramatique parce qu'elle les amène à déconstruire les anciennes nations sans être en mesure de leur substituer une nation européenne. Si la puissance ne dicte pas la politique des États, elle continue de fixer leur marge de manœuvre. La puissance de coercition, bien qu'elle n'ait pas disparu, est seulement passée à l'arrière-plan des relations internationales, pour céder le premier rôle à la puissance d'influence et de persuasion, plus que jamais d'essence économique et culturelle.

L'État européen, un espace de croissance équilibrée.

La crise de la dette, si elle est surmontée, sera longue à se résorber. On peut craindre qu'en France, où rien de sérieux n'a encore été décidé pour diminuer drastiquement les

¹⁰⁸ Saint Etienne, 2012, p.37-41

dépenses publiques, la situation ne s'aggrave dans les prochains mois. Sur les bases actuelles, l'endettement devrait y progresser pour atteindre 100% du PIB national en 2014 ; et le chômage continue d'augmenter pour dépasser de plus en plus nettement les 10% de la population active. La France pourrait vite devenir « l'homme malade de l'Europe », en plus d'être son problème politique, à savoir son obstruction systématique à la marche à la supranationalité. Elle pourrait être « décrochée » par ses partenaires européens les plus vertueux ; mais il ne faudrait pas pour autant que ceux-là ne poursuivent pas, entre eux, la marche vers le fédéralisme.

En tout état de cause, la crise financière ne peut être isolée de son contexte social, économique, démographique, et sa résolution définitive est conditionnée par l'acquisition d'un nouveau cadre de croissance. Sinon, compte tenu de l'obsolescence des structures et des sociétés nationales, les mêmes causes entraîneront les mêmes effets. En particulier dans le domaine de l'emploi, il est nécessaire pour cause de pouvoir d'achat et de rétroaction fiscale, que celui-ci se rapproche de son meilleur niveau, afin que la consommation se maintienne et que la dette ne reparte pas de plus belle. Ce qui ne semble possible, et surtout durable, que dans le cadre d'un espace économique européen, le plus homogénéisé possible et le plus déconnecté possible du marché mondial du travail (condition *sine qua non*, compte tenu que les inégalités abyssales de ce dernier finiront par détruire ce qu'il reste d'emploi industriel, même le plus qualifié, en Europe).

Mais, la réalisation concomitante de l'État européen et de son grand espace ouvre bien d'autres perspectives, telles :

- les occasions d'investir qu'elle offre d'abord, en liaison avec la mise à niveau de toute la partie orientale de l'Europe. C'est-à-dire la possibilité d'une relance économique par l'investissement dans les infrastructures et les équipements,

sachant que les 130 milliards d'euros de dépenses prévues dans ce secteur en 2012 sont peu de choses par rapport au potentiel de développement de l'Europe continentale. L'on sait que la relance par l'investissement est la moins inflationniste de toutes les formules, et elle pourrait être financée par la mobilisation de l'épargne des Européens.

- l'opportunité de restaurer la puissance publique face aux oligopoles internationaux et de la libérer de ses créanciers étrangers que sont les institutions financières et bancaires. D'abord en convertissant la dette extérieure en une dette domestique, beaucoup moins contraignante et onéreuse, grâce à un appel à l'épargne intérieure, qui est considérable. La masse critique de l'État européen et sa capacité d'intervention sur les marchés serait pour les citoyens prêteurs une source de confiance dont aucun État national actuel n'est en mesure de se prévaloir. Ensuite, sa capacité d'action retrouvée, grâce à sa dimension européenne, permettrait à la puissance publique de renouer avec les politiques d'impulsion et de régulation économiques.

- la mobilité accrue de la main d'œuvre européenne, en adéquation avec la dimension de l'espace européen, sachant que celui-ci continuera de présenter des gisements d'emploi inégalement répartis et temporairement dynamiques. Elle doit être la plus grande possible, mais dans un espace social harmonisé du mieux qui soit afin que les disparités de salaires ne soient pas dissuasives, comme elles le sont aujourd'hui entre l'Est et l'Ouest. Et cela compte tenu des efforts culturels à fournir pour s'adapter à un nouveau cadre de vie. En outre, on ne peut plus dire qu'il existe, dans les faits, à cause de la mondialisation, un marché du travail français, allemand, espagnol ou autre, alors même que subsistent entre ces derniers de grandes disparités législatives. Il est donc temps d'établir un marché du travail européen homogénéisé et à l'abri des surenchères qui ne

cessent de tirer vers le bas les rémunérations des salariés, grâce à des taxations adéquates sur les produits importés. Cette quête de régulation est une raison de plus pour ne pas accepter l'entrée de la populeuse Turquie dans l'Union européenne

- la sécurisation des approvisionnements énergétiques et minéraux sur le long terme, la Russie étant incluse, par le biais du partenariat ou de l'intégration, dans le grand espace. Compte tenu des immenses réserves sibériennes, l'Europe continentale est en mesure de renouer avec l'autonomie énergétique, à l'instar des États-Unis dont c'est l'objectif d'ici à vingt ans. Pour le moins, cela permettrait l'évitement des fluctuations des prix mondiaux, sans que cela signifie leur parfaite stabilité. Dans le même ordre d'idée, le grand espace garantirait sans problème l'autosuffisance alimentaire des populations qui l'habitent.

- enfin, le grand espace est la meilleure base qui soit pour relancer la recherche-développement en perte de vitesse en Europe, et pour la réorganiser dans des structures plus vastes et grâce à des ressources financières et humaines bien plus larges que celles que ne lui procure sa dispersion actuelle. La technique est, depuis l'Antiquité et surtout depuis la Renaissance, au cœur et à la source de la civilisation européenne ; de son émancipation des contraintes naturelles, de sa réussite dans tous les champs d'activité de l'Homme et de son rayonnement. L'Europe ne doit surtout pas écouter les voix des experts en catastrophisme qui voudraient la voir renoncer au progrès technologique. Au contraire, depuis la recherche fondamentale, domaine dans lequel l'Europe demeure inégalée, jusqu'à la recherche appliquée, où des secteurs sont à privilégier, comme la robotique pour compenser la pénurie de main d'œuvre, le spectre des investissements est considérable. Il faut se réjouir dans cette perspective, qu'en dépit des difficultés financières, l'Agence

spatiale européenne ait vu son budget reconduit et même augmenté, à l'occasion de la réunion qui s'est tenue à Naples en Novembre 2012. Et de ce que la Russie va rejoindre l'Agence pour mener avec elle des expériences communes. L'accomplissement du grand espace européen placerait l'économie européenne dans une situation bien plus avantageuse dans le marché mondial. Dès lors, on pourrait concevoir une croissance équilibrée, grâce à une course à la productivité qui serait maîtrisée.

L'État européen : une fédération de régions.

Tout à fait utopique pour l'heure, et c'est bien ce qui rend des plus probables le scénario du déclin accéléré de l'Europe, l'hypothèse d'un État européen présuppose deux choses. Non seulement la formation d'un courant d'opinion qui lui soit majoritairement favorable, sous la pression des contraintes extérieures, mais aussi d'un consensus sur une construction qui surmonte et rassure les appréhensions ethnocentriques. Or, de ce point de vue, les négociations relatives aux précédents traités ont montré que la voie est étroite et qu'il ne faut pas compter que tous marchent au même pas, même dans une période d'exception.

La nation européenne ne préexistant pas à l'État (contrairement à ce que l'on pourrait soutenir pour ce qui fut des unifications italienne et allemande du 19^{ème} siècle), et l'hypothèse des États-Unis d'Europe présentant trop d'ambigüités (une fédération d'États souverains ? Qu'est-ce à dire ?), le moyen d'unifier l'Europe résiderait pour quelques-uns dans une structure de type « impérial »¹⁰⁹. Sauf

¹⁰⁹ Beck/Grande, 2004

qu'il est fait appel, dans ce cas, à une conception constructiviste assez ubuesque de l'empire, dans le but de lever toutes les connotations péjoratives qui accablent cette notion. Soit parce que la notion d'empire renvoie à la colonisation, soit parce qu'elle est abusivement assimilée¹¹⁰ à l'hégémonie du marché ou, chez d'autres encore, à celle des États-Unis. Au bout du compte, cette reconstruction intellectuelle n'aboutit à aucune proposition institutionnelle concrète.

S'il y avait ici à retenir le concept d'empire, ce serait selon une perspective avant tout symbolique, mais d'une grande portée. D'abord, à l'occasion d'une réminiscence rare, celle de l'emblématique et tellement bref empire de l'An Mil ; ensuite, pour actualiser son acception politique schmittienne, celle du *katechôn*. L'histoire européenne recèle dans sa profondeur, en effet, la tentative avortée, entre 998 et 1002, de l'empereur Otton III, Allemand par son père (il était le petit-fils du fondateur de ce qui allait devenir le Saint-Empire) et Grec par sa mère, et de son ancien maître auvergnat, le savant ecclésiaste Gerbert d'Aurillac, devenu pape sous le nom de Sylvestre II, d'établir un empire fédératif, dirigé depuis Rome, et dans lequel les peuples et les royaumes d'Europe seraient égaux entre eux. Quant au *katechôn* de Schmitt, très en prise avec la réalité présente, il signifie la puissance suprême et protectrice, au sens romain de l'*imperium* fédératif et républicain, qui fait barrage aux menaces et à la chute finale. Celui qui, justement, empêcherait l'Europe de sortir bientôt de l'Histoire.

Car c'est dans cette adéquation pertinente et salvatrice, et surtout pas dans une quelconque aspiration expansionniste ou dans une mécanique dominatrice, que réside toute la légitimité institutionnelle de l'État européen. Espace

¹¹⁰ comme chez Hardt et Negri (2000)

politique à construire, celui-ci tient dans la région l'unité de base rationnelle de son assise territoriale, si l'on tient compte que les plus petits des États de l'Union européenne ont une masse-critique équivalente, ou souvent moindre, à celle des régions des plus grands.

La fausse piste des « États-Unis d'Europe ».

Vouloir imiter les États-Unis d'Amérique, en même temps que laisser entendre qu'une fédération d'États souverains est possible, est, à la fois, une erreur et une tromperie. La confusion consiste à assimiler des contextes politiques et culturels qui n'ont rien de commun (les États américains fédérés appartiennent à la même nation). La tromperie réside dans le fait que la souveraineté américaine est unique et qu'elle siège à Washington. C'est donc une fausse piste, dont l'origine tient à la confusion de l'État et de la Nation, qu'entretient le nationalisme latent inhérent à tous les partis politiques, alors même que les deux notions doivent être séparées. En Europe pourtant, l'histoire n'est pas avare d'exemples d'États multinationaux, d'un côté, et de nations sans État qui ont survécu à travers les siècles, d'un autre côté. Autrement dit, les nations européennes n'ont pas besoin, chacune, d'un État pour perdurer, s'il existe un État européen qui garantit leur souveraineté commune en même temps que leur identité propre.

Le maintien des États-nation, égaux à eux-mêmes, même dans une structure réputée fédérale, prolongerait la logique des ethnocentrismes, des négociations d'État à État, à l'encontre de tout processus d'européanisation des Européens, de leurs sociétés et de leurs intérêts. Ce figement des positions ne permettrait aucun progrès réels par rapport à la gouvernance actuelle, s'il fallait continuer à faire avec la souveraineté des parlements nationaux. Et, si l'on devait

continuer à marchander en termes d'intérêts nationaux, compte tenu des forts déséquilibres existant entre les 28, ou plus, États soi-disant fédérés.

À quoi bon surajouter, aussi, comme le préconisent certains projets actuels, une « Chambre des États », sur le modèle du Sénat américain, si elle ne partage pas avec le Parlement européen tout le pouvoir législatif ? Et ce n'est pas, non plus, l'élection au suffrage universel, du Président de l'Union européenne ou de celui de la Commission qui suffira à faire cesser les sempiternelles négociations qui retardent les décisions à l'infini. La vraie formule est celle du transfert des compétences des États nationaux au niveau européen.

La République fédérale européenne.

L'eupéanisation des Européens et de leurs sociétés est indissociable de la supranationalité, mais elle s'effectue aussi horizontalement par l'interpénétration des économies, des modes de vie, et des représentations du monde. Le processus est lent, et même retardé par tous les corporatismes nationaux, mais il favorise l'émergence d'un macrosystème européen formé par les territoires des États et par les réseaux transcontinentaux, de toutes natures, qui les dépassent. Or, cette eupéanisation horizontale d'acteurs très différents fait découvrir que trois niveaux de l'identité peuvent s'emboîter : européen ou supranational, national ou linguistique, régional. C'est donc sur la base de la région que doit être conçue la construction de l'État européen, sans qu'il s'agisse (car cela nous ferait tomber de Charybde en Silla) de substituer les ethnocentrismes régionaux aux ethnocentrismes nationaux en prenant parti pour tous les mouvements séparatistes et les nationalismes locaux. Cela conduirait à la balkanisation suicidaire de « l'Europe aux cent drapeaux ». En revanche, une articulation fédérale à fonctions multiples d'unions

régionales est susceptible de répondre à la diversité européenne et de respecter les nations culturelles, tout en satisfaisant à la nécessité de l'union.

Les organes supranationaux et les fonctions régaliennes de la res publica europensis.

L'Europe a avant tout besoin d'un pouvoir central, d'un centre unique de décision, même si celui-ci est institutionnellement complexe. À partir de ce qui existe dans l'Union européenne on peut concevoir, de façon très schématique parce qu'il n'est pas question ici de proposer une quelconque constitution, un pouvoir exécutif assumé par le seul Sénat de la République (le Conseil, celui des chefs d'État et de gouvernement n'ayant plus de raison d'être), en remplacement de la Commission. Son Président pourrait être, en même temps, celui de la République fédérale européenne. Quant au pouvoir législatif, il serait partagé entre le Parlement européen, élu au suffrage universel direct, selon différents modes de scrutin possibles, et la Chambre des Régions ou Chambre Fédérale, dont les représentants seraient désignés, sur une base égalitaire, par les différentes assemblées régionales. Le Parlement et la Chambre Fédérale pourraient élire les Sénateurs, comme ceux-ci pourraient être choisis par le Président, une fois désigné lui-même par ces mêmes instances, selon le type de régime retenu.

Bien que des plus sommaires, ce dispositif est tout à fait spéculatif sachant que si l'Europe doit exister un jour, son architecture politique dépendra, à la fois, du contexte historique et de ceux qui la bâtiront les premiers. Cependant, il suffit à montrer qu'une voie existe pour rassembler et défendre le *bien public européen* en face du chaos qui vient. L'ampleur que celui-ci risque de prendre laisse la voie ouverte à bien des solutions d'urgence possibles. En tout état

de cause, la République européenne doit être dotée des capacités politiques idoines pour prendre les décisions d'ordre stratégique qui s'imposeront. Il lui faut pour cela réunir les fonctions régaliennes (monnaie et direction de l'économie, armée et police), mais aussi être en mesure de conduire une stratégie globale afin d'anticiper les événements de manière autrement plus efficace que ne l'a fait jusqu'à ce jour l'Union européenne.

Unions régionales et nations culturelles.

Pour construire l'État européen dans le respect des nations culturelles, des particularismes, mais aussi par souci de rationalité, il est possible d'organiser un pluralisme ordonné, dans un fédéralisme à plusieurs niveaux. Il trouverait sa solution dans des unions régionales par affinités linguistiques ou économiques. En effet, le fédéralisme régional est la formule la plus rationnelle, en faisant l'économie de l'échelon national devenu politiquement inutile. Mais, il est tout à fait légitime et concevable de préserver ce dernier dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la vie culturelle et artistique, au sein de la République fédérale, par le biais de différentes unions de régions, linguistiquement homogènes, qui gèreraient ces domaines. Dans celui de l'économie, d'autres unions de régions, pouvant être de cultures différentes, seraient susceptibles de résoudre des problèmes communs.

A l'échelle d'un continent comme l'Europe, véritable mosaïque de peuples et de sociétés, l'appareil fédéral à concevoir est nécessairement plus complexe qu'ailleurs. Il repose en partie sur des appartenances multiples, et bien entendu, sur le principe de la subsidiarité qui laisse à la région et à l'interrégional l'essentiel de la gestion de la vie sociale. Il faut dire que sauf la France, les grands pays

européens sont prêts à ce type de fonctionnement, puisqu'ils sont déjà soit un État fédéral comme l'Allemagne, soit un État régional comme l'Italie ou « autonome » comme l'Espagne. En ce qui concerne celle-ci, la responsabilité des régions, et notamment des plus riches (Catalogne, Levante), dans l'endettement global de l'Espagne appelle à penser un fédéralisme responsable et structuré. Pour éviter la répétition de cette dérive ou pour en écarter d'autres, comme le clientélisme, où que ce soit, il est indispensable que chaque région soit dotée d'une cour des comptes indépendante. Elle serait composée de juges désignés par le pouvoir central et étrangers à la région. Quant aux petits États européens actuels, il leur suffirait de se concevoir désormais en régions fédérées de l'État européen.

En tout état de cause, il est clair que la construction fédérale européenne aurait tout intérêt à tirer les leçons de la longue expérience allemande du fédéralisme. Le plus ancien en Europe, et le plus élaboré parce que corrigé et amendé en fonction des circonstances, le système fédéral allemand recèle aussi des dysfonctionnements que certains, en Allemagne, ont souhaité voir supprimés¹¹¹. On pourrait en retenir la distinction entre les compétences législatives de la fédération (les affaires étrangères, la défense, la liberté de circulation des biens et des personnes, la police criminelle, la nationalité, le change, le crédit et la monnaie, les douanes, les chemins de fer, les postes et télécommunications) et celles des régions (la culture, l'éducation, la police urbaine et territoriale, les affaires communales), sachant que la règle de la subsidiarité vient la tempérer, et parfois la compliquer. On pourrait s'inspirer pour l'organisation des unions régionales du « fédéralisme coopératif » allemand, mais aussi en tirer

¹¹¹ Hergenhan, 2000

les conséquences et s'éviter ainsi certains défauts¹¹². Et si l'on souhaitait substituer la « péréquation financière » entre les régions européennes, telle qu'elle existe entre les *Länder* en Allemagne, à l'aide aux régions les plus pauvres telle qu'elle se pratique dans l'Union européenne, il conviendrait de prendre en compte ses contraintes structurelles et politiques, qu'il ne faut pas sous-estimer, d'après l'analyse qui en a été faite¹¹³.

Une langue commune ?

Le plurilinguisme est une grande richesse de l'Europe, et le fédéralisme est la meilleure formule pour le préserver. Cependant, il pose un sérieux problème de communication que le citoyen européen ne peut surmonter, ou en tout cas que très partiellement, en faisant l'apprentissage d'autres langues que la sienne, tellement elles sont nombreuses. Et il n'existe pas de raisons premières, sauf personnelles comme le voisinage géographique de régions de langues différentes ou comme des liens familiaux interculturels, de privilégier tel ou tel idiome. Cependant, la question d'une langue commune, et non pas unique cela s'entend, enseignée et acquise parallèlement aux langues maternelles ou paternelles, ne peut pas être ignorée. Elle est même essentielle.

Son choix doit, à la fois, ménager tous les ethnocentrismes européens et protéger la diversité de la civilisation européenne de l'uniformisation mondiale. Ce qui ne serait pas du tout le cas avec le choix de la langue anglaise qui a néanmoins toutes les chances de s'imposer. Elle a commencé à le faire au sein des instances de l'UE. Elle prédomine déjà

¹¹² Ibid., p.17-19

¹¹³ Ibid.

par le biais du langage commercial et de l'hégémonie des médias anglo-américains.

Le latin qui a toujours été la langue de l'universalité européenne, qui a véhiculé la pensée européenne jusqu'au 17^{ème} siècle, est en fait la seule alternative. Langue précise et concise, faite de réalisme et de solidité, le latin renvoie, bien entendu, au Romain, à son pragmatisme et à sa foi dans l'élan collectif. Ce dont les Européens auront tant besoin dans un futur proche. Il est, de tous les langages, le mieux à même de rendre et de servir la souveraineté européenne.

Fédéraliser la France pour la moderniser.

L'archaïsme de l'administration territoriale de la France est dénoncé depuis longtemps. Il explique, pour une bonne part, le gaspillage de l'argent public par trop d'élus mégalomanes ou soucieux avant tout d'entretenir leur clientèle électorale. Rapports officiels et pamphlets abondent en ce sens. Il est navrant d'écrire que, dans une certaine mesure, la difficulté récente des collectivités locales à financer à crédit leurs politiques est une bonne nouvelle. De nos jours, au-delà de ce problème de déontologie politique et compte tenu du coût de fonctionnement d'une structure à quatre échelons (État, région, département, commune), unique en Europe par sa lourdeur, la fédéralisation de la France s'impose comme la voie à suivre pour, de concert, moderniser le pays et préparer son intégration à l'espace européen.

Alors que la rationalisation des dépenses publiques est proclamée, la situation financière des collectivités locales ne fait qu'empirer. La cause principale est cet empilement des niveaux et l'encadrement pléthorique qui va avec : les effectifs se sont accrus de près de 262 500 agents entre 2002 et 2009, selon un rapport du ministère français du budget ; ce qui revient à une augmentation de 23% du personnel des

collectivités territoriales en 5 ans. Une région comme l'Aquitaine qui compte un peu plus de 3,5 millions d'habitants, dispose de 101 000 fonctionnaires territoriaux, soit 9% du salariat de la région.

Au lieu de simplifier la situation et d'alléger les structures, il faut constater que « la grande réforme régionale des années 80 a abouti au renforcement du département tout comme l'intercommunalité conforte les 36000 communes qui sont toujours là, alors que les pays voisins en ont considérablement diminué le nombre depuis longtemps déjà. Quant à la région, elle n'a toujours pas pris la place qu'elle devrait occuper et ne souffre aucune comparaison avec ce que sont devenues les autres régions de la plupart des pays européens »¹¹⁴. C'est ainsi que l'intercommunalité qui devait permettre d'améliorer les services publics, a surtout entraîné le recrutement de nouveaux agents (101 000 entre 2002 et 2009), tandis que les communes ont continué à embaucher.

L'échec est facile à expliquer. Il tient d'abord au personnel politique français qui aurait trop à perdre d'une vraie réforme, en termes de mandats électifs, et de mainmises locales qui peuvent durer toute une vie, surtout en cas de suppression du département. Plus il y a d'étages administratifs, plus il y a de « niches politiques » et plus les élus peuvent cumuler des indemnités comme dans le cas de l'intercommunalité. Et puis, ce personnel demeure très majoritairement jacobin, ou il le devient dès qu'il accède aux délices de la vie politique parisienne. En tout cas, ce n'est pas durant le quinquennat actuel, que la régionalisation de la France a des chances d'avancer, en raison du conservatisme départementaliste plus qu'intéressé des élus de la majorité en place. Ceux-ci s'opposent d'ailleurs, pour la plupart, à l'interdiction du cumul de deux mandats.

¹¹⁴ Hulbert, 2011, p.13

Ensuite, et c'est admis par tout le monde malgré tous les démentis, Paris ne veut pas d'une France fédérale, ou réellement décentralisée. Obnubilée par sa compétition avec les autres grandes métropoles mondiales (Londres, New York, Shanghai), la capitale française entend pouvoir continuer à monopoliser, et utiliser à sa guise, tous les produits financiers et toutes les ressources de l'espace national. Quel meilleur exemple de cette boulimie que le projet ourdi par l'*establishment* parisien d'étendre le Grand Paris jusqu'au Havre ! Ce n'est pas encore fait, mais on y tend. La capitale de la France n'a toujours eu que peu de considération pour ce que l'on appelle toujours dans ses murs, la « province », intéressante dans la mesure où elle participe à son propre rayonnement. En matière d'aménagement du territoire, la démonstration de l'ethnocentrisme parisien est apportée, encore une fois, par la reconcentration des moyens de transport sur Paris, après une période d'égarément décentralisateur, grâce à la LGV, jacobine s'il en est avec toutes ses voies convergeant sur la capitale. On ne sera convaincu du contraire, que le jour où existera une ligne à grande vitesse Lyon-Bordeaux, avec une antenne à Brive vers Toulouse !

La « compétitivité des territoires » dont on fait grand cas aujourd'hui, et à juste titre si l'on se place dans une perspective européenne, justifierait pourtant la fédéralisation de la France en une quinzaine de régions, divisées elles-mêmes en pays (qui sont des sous-divisions des départements actuels mais qui seraient réajustés). À partir du découpage en vigueur, et en prenant en compte certaines revendications culturelles mais en veillant aussi à rétablir quelques cohérences territoriales, il nous semblerait rationnel, par suite à une réflexion menée depuis quarante ans¹¹⁵, d'envisager les

¹¹⁵ Dussouy, 1973

régions suivantes : *Armorique* (Bretagne, plus la Mayenne, l'ouest du Maine et Loire, la Vendée et le nord des Deux-Sèvres), *Alsace* (avec le Territoire de Belfort), *Artois-Flandre-Picardie* (Nord-Pas de Calais plus la Somme et le nord de l'Aisne), *Aquitaine* (la région actuelle agrandie de la Charente, Charente Maritime et des Hautes Pyrénées, afin de constituer un pôle Pau-Tarbes-Lourdes), *Auvergne-Limousin* (ensemble des deux régions actuelles qui récupérerait la Lozère pour réunir tous les pays de moyenne montagne du Massif-Central), *Bourgogne-Franche Comté* (moins le Territoire de Belfort et l'ouest de la Nièvre), *Champagne-Ardenne* (qui incorporerait l'est de l'Aisne), *Corse*, *Gascogne-Haut Languedoc-Roussillon* (Midi-Pyrénées moins les Hautes Pyrénées, mais qui s'agrandirait de l'Aude, de l'ouest de l'Hérault, et des Pyrénées Orientales en attendant que ces dernières puissent un jour, éventuellement, rejoindre la Catalogne), *Ile de France* (région actuelle plus l'Oise, le sud de l'Aisne, et le nord de l'Eure et Loir), *Lorraine*, *Normandie* (réunion des deux régions normandes), *Pays Ligériens* (ex-région Centre moins le nord de l'Eure et Loir, mais avec l'est du Maine et Loire, la Vienne et le sud des Deux-Sèvres, et l'ouest de la Nièvre), *Provence-Bas Languedoc* (Paca actuelle plus le Gard et l'est de l'Hérault), *Rhône-Alpes* (Cf. carte ci-après).

La fédéralisation implique la redistribution des moyens financiers et la mise en place d'un système de régulation et de contrôle (cour des comptes régionale) tel qu'il existe dans certains États voisins. De ce point de vue, il y a plus à prendre dans le modèle allemand que dans le modèle espagnol, victime de sa jeunesse et de son manque d'ancrage historique. Le système des autonomies (17 communautés autonomes) par suite à la mégalomanie des dirigeants locaux, à l'usage irresponsable du crédit pour le financement de l'immobilier et de grands projets, a été responsable, en

grande partie, en 2011, de la dérive du déficit global de l'Espagne (8,9% du PIB espagnol, contre les 6% prévus). À l'échelle d'un continent comme l'Europe, où la question de la confiance entre des peuples aussi différents que ceux qui se trouvent réunis est essentielle, le fonctionnement satisfaisant du fédéralisme exige une forte responsabilisation du personnel politique.

La rationalisation de la gestion territoriale, qui était recherché en France mais sans y parvenir par le « projet territorial 2014 »¹¹⁶, est un objectif récent du fédéralisme. Car, il en est un autre, plus ancien, qui est de rapprocher les habitants des décisions qui les intéressent immédiatement, et de leur permettre de pouvoir vivre en fonction de leur mode de vie local, le tout en harmonie avec les autres régions fédérées. Or, de ce point de vue, il ne faut pas se cacher que les DOM-TOM français auront de plus en plus de mal à trouver leur place dans une Europe de plus en plus continentale. Il serait donc plus judicieux pour eux, dans les années qui viennent, de s'orienter, dans le cadre de leurs indépendances programmées, vers une intégration économique à une organisation régionale, comme il peut en exister déjà, plus en rapport avec leur situation géographique. Selon un rapport établi pour le Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer, de 2009, ceci économiserait entre 7 et 10 milliards d'euros par an au budget de la France. Ce qui n'est pas négligeable en ces temps de grandes difficultés, et ce que le pays n'est pas certain d'assumer dans l'avenir.

¹¹⁶ Hulbert, p. 206-210



La France en 15 régions.

Une unification à plusieurs vitesses.

L'unification complète et simultanée de toute l'Union européenne n'est pas concevable. En particulier quand on raisonne en termes d'acquisition d'une souveraineté communautaire. Il y aura ceux qui voudront et ceux qui pourront. Il n'existe entre les États partenaires aucun ordre de préséance. L'Histoire nous réserve des accélérations et des renversements imprévisibles. Elle l'a prouvé au cours de

la seconde moitié du vingtième siècle, et nul doute qu'elle va nous surprendre encore dans les vingt ou trente années qui viennent. Bien irresponsables ou naïfs sont ceux qui s'imaginent que nos démocraties européennes pourront demeurer en l'état, ou mieux encore, s'octroyer toujours plus de facilité de vivre et de laxisme social, de surcroît dans le cadre étriqué de nos États-nation. Dans des temps qui vont être ceux d'une compétition aigue, et peut-être violente, entre les sociétés et les individus, d'un retour des pénuries, tout va dépendre de la prise de conscience au sein des peuples européens de la nécessité de l'État européen.

À priori, les États de la zone euro sont les mieux disposés, puisqu'ils possèdent une monnaie commune et unique et qu'ils ont annoncé leur intention de s'engager sur le chemin du fédéralisme budgétaire. Reste maintenant à voir s'ils tiendront leurs engagements, et à combien ? Car ils peuvent se diviser comme d'autres pourraient les rejoindre. Au-delà, c'est-à-dire au plan politique, rien n'est encore engagé. Mais l'Europe à plusieurs vitesses et à géométrie variable est la condition pour que certains peuples puissent avancer vers l'État européen, sans qu'ils aient à rompre avec ceux qui montreront des réticences.

Dans cette optique, on évoque couramment un « noyau dur » ou une « Avant-garde », comprenant la France, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg¹¹⁷, comme si certains États étaient prédestinés à construire l'Europe. Jusqu'à une époque récente, dans le même ordre d'idée, on a parlé souvent du « couple-moteur franco-allemand » pour souligner le rôle décisif de Paris et de Bonn puis de Berlin dans les diverses « avancées » de la construction européenne. Pourtant, on peut se demander si la France n'est pas devenue, aujourd'hui, « le problème de l'Europe », en raison de son refus du saut

¹¹⁷ Grossouvre, 2007

vers la supranationalité. Nostalgique de sa grandeur passée et narcissique, elle croit être encore une grande nation toujours capable d'influencer le monde. Elle vit plus dans le souvenir de son histoire qu'elle ne cherche à s'adapter à celui-ci. Ce qui est un obstacle dirimant à sa modernisation. Ainsi, elle rêve d'égaliser l'efficacité économique et gestionnaire allemande, mais elle se refuse à faire les réformes sociales et fiscales nécessaires et s'interdit le fédéralisme au nom de son histoire. Elle pense encore transformer le monde, alors que le monde change sans elle.

Nonobstant que la France a toujours refusé les plans d'unification politique de l'Europe, il faut voir aussi que la décision politique n'émane pas du corps unique que serait l'État, qu'elle n'est pas homogène dans le temps, et qu'un État plutôt qu'un autre est, depuis toujours et pour toujours, philo-européen ou pro-européen. Certes, on l'a vu, certains terreaux culturels et politiques sont plus favorables que d'autres à l'idée européenne. Mais, les États sont des acteurs collectifs dans lesquels différents groupes définissent et défendent leurs préférences politiques¹¹⁸. Et même en démocratie, ce sont les plus puissants d'entre eux qui l'emportent et qui fixent les préférences nationales (pour le mondialisme ou pour autre chose, pour telle ou telle alliance).

S'il y a lieu de parler d'Avant-garde européenne, c'est donc en termes d'hommes et de partis politiques. Et c'est dans le cas où des Européens convaincus, c'est-à-dire décidés à bâtir un État européen, protecteur de leurs identités et de leurs intérêts, parviendront au pouvoir dans certains États de l'Europe, que l'on pourra réellement envisager la formation, à partir de ceux-ci, d'un « noyau dur ». Ensuite, par effet de démonstration dans une situation de crise, on peut penser que

¹¹⁸ Moravcsik, 1997

les autres viendront s'y agréger. S'il doit exister des États pionniers de la *Res publica europensis*, ce ne sera pas parce que cela était écrit, mais parce qu'à un moment donné, ces États seront dirigés par des partisans de l'État européen. Il faudra bien qu'émerge un jour, sous l'effet du choc systémique, le parti supranational des hommes convaincus de sa nécessité vitale pour les peuples d'Europe.

CHAPITRE 5. CHOC SYSTÉMIQUE ET EUROPÉISME.

Le titre du célèbre et gros livre d'Arthur Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation*, résume à lui seul, surtout si l'on assimile la volonté à la stratégie, toute la problématique de la politique internationale, et de la politique tout court. En effet, toute société est une construction qui résulte de l'interaction des stratégies conduites par des acteurs de forces inégales et qui s'en font des représentations bien différentes, et forcément subjectives. Selon le philosophe : « *tout le monde objectif est et demeure représentation, et [...] est absolument et éternellement conditionné par le sujet...* »¹¹⁹. Comme en plus, il y a tout lieu d'adhérer à la conception stratégiste des valeurs (celles qui déterminent les représentations), développée par la philosophie pragmatiste selon laquelle ces mêmes valeurs servent avant tout à exprimer et à légitimer les projets de ceux qui les portent, on comprend aisément à quel point le sort des Européens dépend de la vision du monde qu'ils se font, ou plutôt qu'on leur impose.

Car l'inculcation des valeurs (hier par l'Église, aujourd'hui par l'École et par les Médias) explique pourquoi l'immense majorité des individus croient à ce qu'ils croient et veulent ce qu'ils veulent. Au titre de ce que *le savoir est pouvoir*, et parce que « celui qui détient le plus gros bâton possède les meilleures chances d'imposer ses définitions de la réalité », tout pouvoir en place mobilise toute la gamme des « machineries conceptuelles » (celles qui fabriquent les façons de raisonner et les images) qui lui permettent de fixer

¹¹⁹ Schopenhauer, 1998, p.39

les croyances le plus longtemps possible et de les étendre le plus loin possible (quand il s'agit du système mondial), afin d'exister et de se maintenir, ou d'imposer une politique¹²⁰.

Néanmoins, pour qu'il en soit ainsi, faut-il encore que la représentation dominante ne soit pas trop en inadéquation avec le réel. Ce qui est de moins en moins évident quand on écoute les discours politiques des uns et des autres. C'est pourquoi, comme cela est arrivé dans le passé chaque fois que l'écart entre le réel et la représentation officielle était trop grand, le choc systémique qui vient, causé par la convergence des crises, est susceptible de renverser l'image erronée du monde que l'on nous assène et, comme à toute chose malheur est bon, de favoriser *l'émergence d'une conscience européenne, d'une volonté communautaire de survie et d'existence libre dans une même souveraineté*, et qu'on appelle ici *européisme*.

L'espoir demeure parce que tout est contextuel, parce que l'histoire n'est jamais écrite à l'avance, même si Schopenhauer n'avait pas tort d'affirmer que « *l'histoire des peuples est comme un kaléidoscope qui, chaque fois qu'on le tourne, montre une nouvelle configuration, alors que nous avons toujours la même chose devant les yeux* »¹²¹. Car cela n'est pas contradictoire, sachant qu'il s'agit en permanence de rapports de puissance, de déclin des uns et d'ascension des autres, de prévalence d'une civilisation ou d'une technique.

La dimension stratégique du monde, dont on n'a jamais qu'une représentation subjective, veut que les valeurs elles-mêmes soient contingentes, comme les faits dont elles sont inséparables. Par nécessité, les plus inhibitrices, telles que le sont devenues les valeurs occidentales contemporaines,

¹²⁰ Berger/Luckmann, 1996, p.147

¹²¹ Schopenhauer, p.214

finissent par disparaître. Il en ira ainsi pour ces dernières parce qu'elles ont dévoyé le principe de raison cher aux Lumières en négligeant qu' « *il n'y a de bonne raison que contingente, il n'y a d'histoire universelle que de la contingence* »¹²². Cette dérive fait la particularité des universalistes français, de droite et de gauche, convaincus qu'ils ont surmonté « l'anxiété cartésienne », à savoir l'incertitude causée par l'écart entre le monde et sa compréhension, et que, dès lors, ils ont la possibilité de changer ce dernier. Mais de nos jours, elle est tout aussi remarquable dans les autres sphères pensantes et dirigeantes de l'Europe, Commission en tête.

Des temps difficiles attendent donc l'Union européenne et les Européens. Ils pourraient avoir raison de la première. Comme ils pourraient plonger les seconds dans le marasme et le chaos. Mais si l'on est de ceux qui considèrent que seul le défi est générateur de grandes œuvres, ils pourraient obliger l'Europe à plus d'unité. Car sans État européen, sans politique, le Vieux continent (au sens propre), affaibli aux plans économique et démographique, paraît voué à la marginalisation et au désordre dans un monde dominé par des puissances géantes, mais aussi perclus de fractures et de dissentiments, et bien entendu impossible à réguler. Le choc systémique qui s'annonce, et dont les effets risquent de durer plus longtemps que l'on veut bien le dire, sera propice à toutes les dérives et à tous les replis. La seule alternative à la dispersion et au chacun pour soi, facteur irrémédiable de faiblesse et de dépendance, est que l'*européisme* transcende les mouvements de rébellion et de dissidence générés par la régression.

¹²² Deleuze/Guattari, 1991, p.90

L'Européisme contre les inhibitions idéologiques.

Face à une situation géopolitique et financière qui leur échappe, et qui va en dégénéralant, les peuples européens sont pris entre l'inhibition idéologique de leurs élites et leurs propres ethnocentrismes impuissants qui les conduisent finalement à la résignation. Dans le premier cas, si l'on fait abstraction de celles qui tirent un profit direct de la mondialisation, on s'en rend compte quand parmi ces élites, celles qui en admettent les effets pervers sont incapables de la remettre en cause. La raison est, qu'en dépit des souffrances qu'elle impose, la mondialisation satisfait leurs aspirations cosmopolites et téléologiques (l'espoir chez elles, qu'elle mettra fin à l'histoire politique et qu'elle générera une société mondiale pacifiée). En outre, l'interprétation mécaniste et évolutionniste de l'Histoire qui prévaut aujourd'hui, laisse à penser que la mondialisation en est une étape inéluctable, alors même qu'elle n'est que le produit d'une décision stratégique. Dans le second cas, la tentation du repli frileux, hautain et souvent plein de nostalgie (pensons à la passion des Français pour l'Histoire et ses épisodes les plus flatteurs), conduit les peuples à un manque de lucidité et de créativité politique. Au final, il les prive de la possibilité de s'affirmer, et quand ils ont compris qu'ils n'ont plus les moyens de leurs ambitions, ils se résignent.

Le pouvoir symbolique (système éducatif, médias, faiseurs d'opinion) continue de colporter une conception du monde dans laquelle les Européens ne se retrouvent pas, ne serait-ce que parce que la donne économique mondiale a complètement changé. Quand ils n'ont que leurs dettes souveraines à opposer aux « fonds souverains » de l'Asie et du Moyen-Orient, nouveaux décideurs de l'économie mondiale, que peuvent-ils attendre d'autre qu'une « course vers le fond » des classes populaires et moyennes ? Compte

tenu du vieillissement des populations européennes, la seule perspective possible serait-elle alors celle de *la survie sous perfusion* ? Cette lente agonie économique et politique pouvant selon certains être ralentie ou adoucie, au prix du sacrifice de leurs identités mais pour quelques points de PIB de plus, grâce à une immigration massive.

Sans doute que la crise systémique que l'on connaît n'est pas encore assez profonde, pour que les Européens soient vraiment convaincus qu'ils n'ont pas d'autres perspectives que celle de se forger une vision géopolitique communautaire du monde, et d'en tirer la conclusion qui s'impose. Quand ils le feront c'est qu'ils auront surmonté les deux inhibitions, différentes mais souvent jumelles (car tout universalisme prétendu est un ethnocentrisme hypertrophié, parce que, sinon, pourquoi ne pas adopter l'universalisme de l'Autre) qui parasitent le débat politique en Europe. Ils auront compris qu'il existe une voie, et une seule, celle de l'État européen souverain et identitaire. Par expérience, ils saisiront que l'idéologie universaliste et évolutionniste, qui sous-tend la représentation officielle du monde, les conduit à leur perte, et par nécessité, ils dépasseront leurs ethnocentrismes respectifs au profit de l'europhisme. C'est à dire de cette prise de conscience que les Européens sont tous en présence des mêmes défis, ont tous les mêmes intérêts économiques et culturels, et qu'ils ne surmonteront les épreuves qui les attendent qu'en privilégiant leur *Nous*.

C'est à ce compte qu'il y a de quoi ne pas désespérer. À condition de réconcilier les peuples avec le projet européen, d'articuler le local et le communautaire, de se débarrasser des visions passéistes ou nostalgiques aussi bien que de tout esprit incongru de repentances en tous genres, l'unité de l'Europe est le seul moyen d'échapper à la résignation.

L'Européisme : mobilisation sociale et stress extérieur.

Un des enseignements majeurs du modèle de Karl Deutsch est l'importance qu'il accorde à la communication dans l'édification de l'État. Au point qu'il suggère que le « nationalisme » doit être compris avant tout comme une mobilisation sociale telle que l'intégration des réseaux de communications de l'entité créée ou en gestation est d'une intensité bien supérieure à celle de tout autre espace ou de tout autre organisme. Or, il est clair que le manque de communication entre les peuples européens, séparés par des espaces médiatiques étanches, et tenus de s'en remettre à leurs partis nationaux et aux fonctionnaires de l'Europe pour conduire leurs destinées, est le principal obstacle à la mise en forme d'une réponse communautaire aux défis qui les assaillent. Au contraire, la logique partisane, dont l'existence légitime est strictement nationale, et le principe de l'intergouvernementalité qui préside à la gestion des affaires européennes, entretiennent une défiance ou une concurrence entre les peuples qui transparaissent, par exemple, dans les discussions sur la zone euro.

La priorité aujourd'hui est donc à l'eupéanisation des débats, par-delà les gouvernements et les partis politiques, à encourager une mobilisation sociale européenne, afin de définir de façon réellement démocratique l'ordre européen légitime. On peut espérer qu'au fil des années qui viennent, le stress extérieur devrait y aider en favorisant l'émergence des mouvements citoyens européistes.

Européaniser les débats.

L'européanisation des débats est le préalable à l'émergence du *state-building nationalism* auquel on aspire, à la lumière des perspectives catastrophiques examinées ici, parce qu'elle seule est en mesure de permettre d'identifier et d'appréhender de façon communautaire les clivages géopolitiques et socio-économiques qui singularisent les intérêts des Européens. Il ne s'agit plus de se tromper en imaginant pouvoir trouver une voie de salut solitaire ou en pensant pouvoir se débarrasser de ses propres errements ou de ses lacunes sur ses partenaires. Ce sont ces clivages rassembleurs qui sont susceptibles de cristalliser l'État européen, à l'instar de ce qui s'est passé pour les premiers États-nation.

La combinaison d'une communication intra-européenne intense et du stress systémique peut sécréter, de manière presque mécanique, une nouvelle symbolique à l'origine d'une culture politique européenne. C'est pourquoi, il faut développer le débat sur le fédéralisme budgétaire et bancaire et l'étendre à d'autres enjeux essentiels comme l'arrêt de l'immigration, la politique économique et commerciale de l'Union européenne, la défense, etc. L'absence d'un espace public européen est de ce point de vue très pénalisant. Elle a bien sûr des causes culturelles et surtout linguistiques, mais elle tient aussi à des pratiques politiques, plus ou moins empreintes de nationalisme, qui favorise les cloisonnements et la persistance du marchandage comme fondement de toute décision commune et empêche la formation d'un vrai dialogue entre les peuples d'Europe. Pourtant, à partir du moment où l'espace public européen existerait, on peut croire que la culture politique européenne envahirait les partis politiques ou qu'elle donnerait naissance à de nouveaux partis paneuropéens.

C'est dans cette direction qu'il faut agir parce que l'État européen est l'affaire de ses peuples, sachant que s'il existait, ces derniers exerceraient un contrôle réel sur les instances supranationales ; puisqu'elles seraient désormais dirigées par des responsables élus. D'un point de vue pratique, il serait d'autant plus leur affaire que lui seul serait en capacité de mener des politiques que les États-nation ne peuvent plus faire à leur niveau.

La légitimité d'un ordre européen.

L'europanisation des débats offre donc la possibilité d'ouvrir le processus de la légitimation de l'État européen. Certes, Karl Deutsch doutait de ce qu'une communication transparente puisse émerger au cœur de la Communauté européenne en raison de la persistance des préjugés nationaux et de la force des États-nation. Malgré tout, l'information de plus en plus précise sur le stress environnemental commun doit permettre de dépasser l'historicisme des mémoires sélectives, si elle est bien relayée par les Européens les plus perspicaces. Car l'urgence d'un ordre européen capable de résister aux agressions de toutes sortes du monde extérieur, à l'altération de la civilisation européenne riche de toutes ses identités, impose une solidarité sans précédent par sa construction dans l'histoire européenne. Cette information, comme le rappel des rares épisodes de solidarité que contient la mémoire européenne, sera le moyen d'éviter le désordre suicidaire des mouvements nationaux-populistes engendrés par le désarroi des populations face aux nouvelles conditions de vie.

La nouvelle donne géopolitique implique que les multiples discontinuités européennes (linguistiques, économiques, sociétales) soient sublimées dans un nouvel ordre institutionnel qui, tout en assumant le stockage du passé,

permette l'actualisation du présent. La pluralité des groupements humains n'est pas incompatible avec l'affirmation d'un *Nous* européen. Au contraire, pour ne pas être emportées par les futurs impérialismes idéologiques ou religieux qui se dissimulent derrière le pseudo *melting pot* mondial, les vieilles nations européennes se doivent de renforcer leurs interdépendances dans un espace étatique unique entouré de barrières matérielles et symboliques.

Mouvements citoyens européistes et identité européenne.

La construction européenne a été jusqu'à maintenant une construction par le haut, c'est à dire par les États et grâce aux traités qu'ils signent entre eux. Et l'explication convenue est qu'il ne pouvait en être autrement à cause de l'ethnocentrisme de chaque peuple. Pourtant, en cas de situation d'urgence et pour les motifs que l'on vient d'examiner, on peut croire à la possibilité d'une construction par le bas, sous la forme d'une reprise de la marche en avant à la demande de mouvements de citoyens convaincus que leur prospérité, leur sécurité, leur identité ne peuvent plus être désormais garanties que par un puissant État européen. En effet, le malaise social et identitaire en Europe qui explique la forte poussée des nationaux-populismes à travers le continent, lesquels attribuent à l'Union européenne acquise depuis longtemps à l'ultralibéralisme tous les maux engendrés par l'ouverture inconsidérée des frontières, souligne en même temps, en raison d'une absence de solutions pertinentes proposées par ces courants qui demeurent nationalistes, la communauté de destin des Européens. La conscience de celle-ci et la mobilisation sociale et politique peuvent dès lors se souder dans un projet de survie, symbolisé par l'identité européenne.

L'identité s'éprouve comme conscience et s'affirme comme volonté. Elle est la conscience de fondements ethnoculturels et historiques quasiment irréductibles, mais aussi de valeurs et d'intérêts vitaux partagés. Tandis que les valeurs communes ont été forgées au cours des différents âges de la civilisation européenne (Antiquité, Christianisme, Humanisme, Lumières), l'évidence de la convergence des intérêts est récente. Malgré la constellation de problèmes et de symboles que cela suppose, la conscience qu'il faut s'unir si l'on ne veut pas disparaître, ou simplement faire face à une régression sociale impensable jusqu'à il y a peu, perce en Europe. Dès lors, l'identité européenne peut devenir volonté en conduisant à un *state-building process*. Pour cela, il faut miser, très vite, car le temps presse, sur la multiplication de mouvements citoyens européistes porteurs d'une culture politique européenne et susceptibles de la diffuser.

L'europanisation horizontale, parce que passant par ces mouvements citoyens et non pas par les gouvernements, des enjeux économiques et sociétaux qui angoissent, à juste titre, les peuples européens, est, en effet, la plus à même à proposer des solutions. Les partis de gouvernement actuels, parasités et paralysés par les trajectoires personnelles, ne sont pas disposés à mettre en cause l'idéologie hybride (mélange d'universalisme et de nationalisme) qui les légitime. Ni, bien entendu, à contester le bienfondé de la représentation dominante du monde qui n'offre aux peuples européens d'autre alternative que de subir, puisqu'ils ne sont plus compétitifs, et qu'ils refusent de travailler aux conditions qui prévalent dans les pays en voie de développement. En face, les voies que voudraient suivre les partis populistes sont des impasses. Quand ils sont d'extrême-droite, ils s'illusionnent des effets salvateurs du repli sur le pré-carré national, et n'ayant pas pris la mesure du changement mondial, ils ne veulent pas prendre en considération le déclin qui le frappe.

En France, ont-ils conscience, et beaucoup d'autres avec eux, pourtant plus modérés mais tout aussi ethnocentristes, que le pays aura vers 2040, une population constituée pour presque la moitié de plus de soixante ans, et dont plus du tiers des moins de quarante ans n'auront pas de racines européennes ? Le fait que son industrie est en berne, et qu'il n'a plus les moyens de participer à la grande course aux technologies qui vont formater le monde. Quand ils sont d'extrême-gauche, ils s'évertuent à vouloir faire croire, que le socialisme, dont eux seuls ont saisi l'essence, est toujours, malgré ses réfutations par le réel, répétées ici et là, partout à travers le monde, la voie du bonheur pour l'humanité toute entière.

Devant tant d'impuissances ou d'apories, l'hypothèse européiste est, à l'échelle des défis qui se présentent et des problèmes qui se posent, la seule qui soit réaliste parce qu'elle permet de leur opposer des seuils crédibles de réponse, et de constituer des masses critiques qui soient à leur hauteur. Ainsi, en promouvant l'identité européenne, il s'agit de fonder une identité *recouvrante* et non pas *absorbante* des identités antérieures, protégées de la sorte des flux du métissage global ou plus probablement des nouvelles hégémonies culturelles en gestation en Asie ou au Moyen-Orient. On peut les comprendre toutes réunies comme une identité-gigogne.

Mais, pourquoi l'Europe, et surtout, pourquoi des mouvements citoyens se lèveraient-ils en Europe ? Parce qu'à l'âge des menaces globales, qui plonge tous les peuples européens, les uns après les autres, dans une crise existentielle, tous sont proches, malgré une histoire récente qui les a durement opposés entre eux, par leurs origines anthropologiques et par leur passé civilisationnel. Pour la période d'exception qui vient, l'europhisme se comprend aussi comme un « patriotisme géographique », qui est « la forme à la fois la plus ancienne et la plus naturelle d'un

attachement communautaire qui dépasse le cadre de la famille, du clan ou de la tribu »¹²³, avec, en l'occurrence une double particularité. D'une part, le passage du niveau local ou national, sans renonciation aux liens anciens, à l'Europe, et d'autre part, la volonté de vivre ensemble et de faire valoir les héritages que tous les membres du continent ont en commun.

Un symbole fort de ce « patriotisme géographique » peut être vu, en tout cas cela surprend le voyageur, dans la présence d'une statue de Roland de Roncevaux sur la place principale de Riga, capitale de la Lettonie ! Dans la « guerre sans guerre » si caractéristique de la nouvelle scène internationale, pris isolément, les États européens sont tous aussi démunis et vulnérables les uns que les autres. La géographie, la culture et la civilisation les appellent à se rassembler, à se solidariser.

Il est encore temps que les Européens reprennent ensemble le chemin de la fertilité, du redressement économique, de la créativité technologique et adoptent à la périphérie de tout le continent les postures préventives et préservatrices face aux États et aux zones à risques. Leur désespérance n'a pas lieu d'être, s'ils sont assez lucides pour réunir leurs énergies, et pour s'adapter en changeant de structures politiques. Il n'est pas anodin que les plus pessimistes d'entre eux, les Français, soient les plus nostalgiques de leur puissance passée.

C'est pourquoi, raisonner en termes de « patriotisme géographique » est dans le contexte mondial actuel bien plus convaincant que d'invoquer le « patriotisme constitutionnel » qui, selon Habermas, mobiliserait les Européens en faveur de l'Union, pour croire encore au destin de l'Europe. Sans qu'il existe de contradiction entre les deux sentiments, puisque l'action démocratique est au fondement des mouvements

¹²³ Ferry, 2000, p.161

citoyens, dont l'un des objectifs majeurs est justement d'élargir l'espace démocratique européen en le décroissant. Mais, par ailleurs, il faut bien admettre que dans l'Europe actuelle, les pratiques démocratiques et le fait que les Etats partenaires sont des démocraties ne suffisent pas à fonder une identité de l'Europe. Or, le « patriotisme géographique » leur apporte le « supplément d'âme » qui leur fait défaut.

L'addition des fondements identitaires, des valeurs et des intérêts partagés, grâce à la mobilisation des mouvements citoyens animés par un tel patriotisme, est sans doute le dernier moyen de faire émerger une conscience et une volonté européennes.

178



CONCLUSION GÉNÉRALE

Le scénario de la décadence reste, malheureusement, le plus probable. Désunie et sous une influence délétère, l'Europe s'achemine vers une dissolution de sa civilisation et une désintégration progressive de ses nations sous les effets conjugués du vieillissement, de l'immigration, de la sclérose économique et du recul de son inventivité. Au mieux, dans un espace sociétal européen de plus en plus chaotique et fragmenté persisteront des pôles de prospérité fortement sécurisés. Ils seront alors habités par une bourgeoisie *compradore*, c'est-à-dire dépendante des oligarchies financières étrangères.

Pour aussi pessimiste que puisse paraître cette vision du futur, il faut être conscient qu'elle n'est, en aucune façon, une nouveauté dans l'Histoire. Elle est justifiée par l'expérience de nombreuses sociétés et civilisations du passé. Mais, elle n'est pas désespérante parce qu'il existe une voie de salut. L'objectif de ce petit livre est de la montrer et de la dégager. Elle réside dans la revendication et la réalisation de l'État européen fédéral et volontariste qui permettra aux Européens d'exister et de rester eux-mêmes.

180



NOTES.

ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

ARTUS Patrick, « La lutte des générations », Pierre Dockès et Jean-Hervé Lorenzi (sous direct.), *Le choc des populations. Guerre ou paix*, Paris, Fayard, 2010.

ASSEMBLEE NATIONALE, Rapport : « Engager un partenariat énergétique entre l'Union européenne et la Russie », *Energie et géopolitique*, 2009.

ATTALI Jacques, *Tous ruinés dans dix ans ? Dette publique : la dernière chance*, Paris, Fayard, 2010.

AVIOUTSKII Viatcheslav, « La Russie et l'Islam », *Politique Internationale*, n°107, printemps 2005.

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *Le construction sociale de la réalité*, Paris, A. Colin, 1996

BECK Ulrich, GRANDE Edgar, *Pour un empire européen*, Paris, Flammarion, 2004.

BERNSTEIN Richard & MUNRO Ross H., *The Coming Conflict with China*, New York, Vintage Edition, 1998.

BIRAND Mehmet Ali « L'islamisation rampante de la vie quotidienne », *Courrier International*, n°908, Février-Mars 2008.

BIRG Herwig, *Die ausgefallene Generation. Was die Demographie über unsere Zukunft sagt*, Berlin, CH Beck, 05, et "Dynamiques démographiques en Allemagne : diminution de la population et immigration", IFRI, note du Cerfa n°6, novembre 2003.

BOISSIEU Christian de, « Une rente mal utilisée », *Challenges*, n°53, 26 Octobre 2006.

BRUNEAU Michel, *Diasporas*, GIP Reclus, Montpellier, 1995.

BRUNET Antoine, GUICHARD Jean-Paul, *La visée hégémonique de la Chine. L'impérialisme économique*, Paris, L'Harmattan, 2011.

BUZAN Barry, *People, States and Fear. An Agenda for International Security Studies in the Post-cold War Era*, Londres, Harvester Wheatsheaf, 1991.

CAGIANO de AZEVEDO Raimondo et GIUDICI Cristina « Vieillesse et dé-vieillesse de la population en Europe », *Les territoires face au vieillissement...op.cit.*

CALDWELL Christopher, *Reflections on the revolution in Europe. Can Europe be the same with different people in it ?* Londres, Penguin Books, 2009. Traduction en français : *Une révolution sous nos yeux. Comment l'Islam va transformer la France et l'Europe*, avec une préface de Michèle Tribalat, Paris, édition du Toucan, 2011.

CHAGNOLLAUD Jean-Paul, *Relations internationales contemporaines. Un monde en perte de repères*, 2^e édition revue et augmentée, Paris, L'Harmattan, 1999.

CHARNAY Jean-Paul, *La Charia et l'Occident*, Paris, L'Herne, 2003.

CHARRIN Eve, *L'Inde à l'assaut du monde*, Paris, Grasset, 2007.

CHAUNU Pierre, *Histoire, science sociale*, Paris, SEDES, 1974.

CHESNAIS Jean-Claude, *La population du monde : géants démographiques et défis internationaux*, Paris, PUF, 2003.

COHEN Elie, « Après la période 1978-1985, nous assistons à une deuxième vague de désindustrialisation en France depuis 2002 », *Le Monde*, 21.02.08.

COMMISSION EUROPEENNE, *Deuxième rapport sur la cohésion économique et sociale*, 2000.

COURBAGE Youssef et TODD Emmanuel, *Le rendez-vous des civilisations*, Paris, Seuil, 2007.

COUSSY Jean, « Un essai de typologie », *L'enjeu mondial. Les pays émergents*, Christophe Jaffrelot (dir.), Paris, Presses Sc. po. 2008.

DE GROSSOUVRE Henri, « Notre projet d'Avant-garde », *Pour une Europe européenne*, Vevey (Suisse), Xénia, 2007.

DELEUZE Gilles et GATTARI Félix, *Qu'est-ce que la philosophie ?* Paris, Les Editions de Minuit, 1991.

DEUTSCH Karl W., *Nationalism and Social Communication : an Inquiry into the Foundations of Nationality*, Cambridge, MIT press, 1953.

DUMONT Gérard-François, *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe. Géographie-Politique-Prospective*, Paris, Ellipses, 2006.

DUSSOUY Gérard, *Quelle géopolitique au XXI^e siècle ?* Bruxelles/Paris, Complexe, 2001.

DUSSOUY Gérard, *Traité de Relations internationales*, 3 tomes, Paris, L'Harmattan, 2006-2007-2009.

EICHENGREEN Barry, *Un privilège exorbitant. Le déclin du dollar et l'avenir du système monétaire international*, Paris, Odile Jacob, 2011

FELS Enrico, « Will the Eagle Strangle the Dragon? An Assessment of the US challenges towards China's nuclear deterrence », *TEA-Analysis N°20*, February 2008.

FERRY Jean-Marc, *La question de l'Etat européen*, Paris, Gallimard, 2000.

GODET Michel et DURANCE Philippe, « Europe : cheveux gris et croissance molle », *Les territoires face au vieillissement...op.cit.*

GUILLUY Christophe, *Fractures françaises*, François Bourin, Paris, 2010.

HALPER Stephan, *The Beijing Consensus*, New York, Basic Books, 2010.

HARDT Michael et NEGRI Antonio, *Empire*, Paris, éditions Exils, 2000.

HAUTEVILLE Roger, « La puissance stratégique et militaire chinoise », Paris, Fondation Jean Jaurès/ Orion-Observatoire de la défense, n°12, Mai 2011.

HERGENHAN Jutta, « Le fédéralisme allemand et la construction européenne », *Problématiques européennes* n°5, 2000, notreurope@notre-europe.asso.fr

HUFFINGTON Arianna, *L'Amérique qui tombe*, Paris, Fayard, 2011

HULBERT François, *Le pouvoir aux régions. La reconstruction géopolitique du territoire français*, Paris, L'Harmattan, 2011.

HUTTON Will, « L'économie américaine ne va pas si bien que ça », *Courrier International*, n°669, Août 2003.

ISAKOVA Irina, *Russian Governance in the Twenty-First Century. Geo-strategy, geopolitics and governance*, Londres-New York, Frank Cass, 2005.

JAFFRELOT Christophe, *Inde, la démocratie par la caste*, Paris, Fayard, 2005

KHANNA Parag, *The Second World. Empires & Influence in the New Global Order*, New York, Random House 2009.

KRAUSE Jan, « La Russie rend l'âme », *Le Monde* 2, 26 Février 2005, qui cite le démographe russe Nikita Mkrtschian

LAULAN Yves-Marie, « Peut-on raisonnablement calculer le coût de l'immigration ? », Paris, *Colloque de l'Institut de géopolitique des populations*, Février 2012.

LAULAN Yves-Marie (dir.) *L'Europe face à l'Afrique noire : du choc démographique au choc des civilisations*, Paris, L'Harmattan, 2011.

LEAP 2020, <http://www.Leap2020.eu> : GEAB n°28 « Alerte crise systémique globale-Eté 2009 : cessation de paiement du gouvernement américain »,

LEGROS Françoise, « La fécondité des étrangères en France », *Insee Première*, n°898, mai 2003.

MAHBUBANI Kishore, *The New Asian Hemisphere. The Irresistible Shift of Global Power to the East*, New York, Public Affairs, 2008.

MAULIN Eric, « Avant-garde et Institutions de l'Union européenne », Henri de Grossouvre (dir.) *Pour une Europe européenne*, Vevey(Suisse), Xénia, 2007.

MICHALET Charles-Albert, *Mondialisation. La grande rupture*, Paris, La Découverte, 2007.

MORAVCSIK Andrew, « Taking Preferences Seriously : a Liberal Theory of International Politics », *International Organization*, vol 51, n°4, Autumn 1997.

NEHRU Jawaharlal, *The Discovery of India*, New York, The John Day Company, 1946.

OCDE, *Tendances des migrations internationales*, 2002.

PALLAVI Aiyar, « China and India : Oh to be different », *Asia Times Online*, Mars 2008, & *Smoke and Mirrors : China through Indian Eyes*, Londres, Harper Collins, 2008.

PEYRELEVADE Jean, *Le capitalisme total*, Paris, Seuil, 2005

PLAUTADE Jean-Marc et Yidir, *La face cachée de la Chine*, Paris, F.Bourin.

POLITIQUE EUROPEENNE, 2008/3.

REYNIE Dominique, *Populismes : la pente fatale*, Paris, Plon, 2011.

RICE Xan, « Ouganda : 28 millions d'habitants aujourd'hui, 130 millions en 2050 », *Courrier International*, n°828, Septembre 2006.

RICHE-FLORES Véronique et PRETET Frédéric, *Démographie mondiale : les 1001 facettes d'un choc annoncé*, Paris, Société Générale, Mai 2007.

SAINT-ETIENNE Christian, *Le joker européen. La vraie solution pour sortir de la crise*, Paris, Odile Jacob, 2012, *La fin de l'euro*, Paris, François Bourin, 2°éd., 2011.

SAUVY Alfred, *L'Europe submergée*, Paris, Dunod, 1987.

SCHMITT Carl, *Théologie politique*, Paris, Gallimard, 1988.

SCHOPENHAUER Arthur, *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*, Paris, PUF, traduction d'A. Burdeau, 15^e édition, 1998

SCOTT David, « The Great Power "Great Game" between India and China : "The Logic of Geography" », *Geopolitics*, 13 :1-26, 2008.

SCOTT Robert E., "Costly Trade With China. Millions of U.S. jobs displaced with net job loss in every state", *EPI Briefing Paper*, May 2, 2007, Washington.

SOLDATOV Andreï, BOROGAN Irina, *Les héritiers du KGB. Enquête sur les nouveaux boyards*, Paris, François Bourin, 2011.

TONELSON Alan, *The Race to the Bottom*, Westview Press, Boulder, 2002.

TRIBALAT Michèle, *Les yeux grands fermés. L'immigration en France*, Paris, Denoël, 2010

UNDP, *Arab Human Development Report*, 2002.

UNHCR, *The State of the World's Refugee*, Chap.1 "Current dynamics of displacement", Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 12.

WEAVER Ole, BUZAN Barry, KELSRUP Morten, LEMAITRE Pierre (eds.), *Identity, Migration and the New Security Agenda in Europe*, New York, St.Martin's Press, 1993.

WITCH Bernard, " L'Europe en crise : sommes-nous menaces d'une nouvelle guerre de Trente ans ?" www.atlantico.fr, 21/06/2012.

WOHLFORTH William, « The Stability of a Unipolar World », *International Security* 24, summer 1999.

ZAKARIA Fareed, *The Post-American World*, W.W. Norton & Company, New York, 2008.

ZILLER Jacques, *Les nouveaux traits européens : Lisbonne et après*, Paris, Montchrestien, 2008.

Du même auteur

Quelle géopolitique au XXI^e siècle ? Complexe, Bruxelles, 2001.

Traité de Relations Internationales.

Tome 1. *Les théories géopolitiques.* L'Harmattan, Paris, 2006.

Tome 2. *Les théories de l'interétatique.* L'Harmattan, Paris, 2007.

Tome 3. *Les théories de la mondialité.* L'Harmattan, Paris, 2009.

Dictionnaire de l'espace politique. Géographie politique et géopolitique (direction de Stéphane Rosière). Armand Colin, Paris, 2008.

Du même éditeur (www.tatamis.fr)

Ils ont tué la télé publique, Jean Robin, avril 2006
La judéomanie, elle nuit aux juifs, elle nuit à la République, Jean Robin, août 2006
L'immigration par escroquerie sentimentale, Marie-Annick Delaunay, novembre 2006
Le Huitième Mort de Tibhirine, Rina Sherman, fév 2007
Les Chemins de la Puissance, collectif d'universitaires sous la direction de Christian Harbulot, février 2007
Experto, 1001 classements, collectif, octobre 2007
L'Oublié d'Outreau, Ludovic Lefebvre, février 2008
Le Monde des Truands, Dominique Zardi, avril 2008
Le Crépuscule des élites, Louis Dalmas, octobre 2008
Sexe, amour et timidité, Jean-Paul Benglia, nov 2008
La position du missionnaire, Alain Finkielkraut décrypté, Jean Robin, mars 2009
La Mosquée Notre-Dame de Paris, Elena Tchoudinova, avril 2009
Radars, le grand mensonge, Jean-Luc Nobleaux, novembre 2009
Voilà, justice, pourquoi je te hais, Marie-Elisabeth Claustre, novembre 2009
Dictionnaire des débats interdits, Jean Robin, mars 2010
L'Horreur européenne, Frédéric Viale, avril 2010
Les meilleures Facebookeries, Jean Robin, septembre 2010
Ces maires qui courtisent l'islamisme, Joachim Véliocas, octobre 2010
La rencontre amoureuse à la portée de tous, Jean-Paul Benglia, février 2011
Décrypter l'antiracisme en 1h, Christophe Bentz, avril 2011
Entre la haine et l'espoir, Jean Robin, septembre 2011
Sarkomensonges, Christian Grégoire, novembre 2011
Antifa, petit manuel antifasciste, Oskar Freysinger, novembre 2011
La Bible en BD, version non censurée, Jean-Pierre Petit, janvier 2012
Al-Dura, ou du bon usage de l'indignation, Samuel Nili, janvier 2012
L'académie des anges, Coline Mulatier, janvier 2012
Dieu, les miracles et la science, Lucien Daly, mars 2012
Qui veut encore tuer le Christ, Gilbert Abas, mars 2012
Petit guide de l'antidéprime, Marc Hillman, avril 2012
Après l'accident atomique, Yves Lenoir, juin 2012

Le livre le plus utile au monde, Jean Robin, juin 2012
Le désastre Obama, Guy Millière, septembre 2012
Sécu, comment faire mieux ?, Dr Patrick de Casanove, septembre 2012
Les oiseaux noirs de Calcutta, Anna Lauwaert, septembre 2012
L'horreur étatique, Alain Le Bihan, octobre 2012
Un Français à Belgrade, Patrice Champion, octobre 2012
Manuel d'antidogme, Patrice Champion, octobre 2012
Le livre noir de la gauche, Jean Robin, novembre 2012
Le grimpeur maudit, Anna Lauwaert, novembre 2012
Ces grands esprits contre l'islam, Jean Robin, janvier 2013
C'est scientifiquement démontré !, Jean Robin, février 2013
Vérités sur le Moyen-Orient, Léon Bessis, mars 2013
Le modèle français dans l'impasse, Jean-Louis Caccamo, mars 2013
L'Etat à l'étoile jaune, Guy Millière, mars 2013
Le livre noir de l'islam, Jean Robin, avril 2013